

Libération

Politique de la ville

La banlieue passe à l'acte

A l'image de ce que veut impulser le ministre François Lamy, des jeunes de Sevrans impliquent les habitants dans la vie de leur quartier.

PAGES 2-4

Cité du Chêne pointu à Clichy-sous-Bois, en 2010. PHOTO LIONEL CHARRIER/MYOP

CINÉMA

«Aujourd'hui», une belle journée sans lendemain

Alain Gomis met en scène Saul Williams se baladant dans les rues de Dakar le jour de sa mort : irradiant. Et toutes les sorties de la semaine.

8 PAGES CENTRALES

L'Orphacol, médicament mis au ban

Pourquoi la Commission européenne refuse-t-elle obstinément l'autorisation de mise sur le marché du produit d'un laboratoire français ?

PAGES 18-19



PHOTO STEPHEN CHERNIN. AFP

Surprise, David Bowie chante encore

Pour son 66^e anniversaire, et après dix ans de silence, l'icône rock met en ligne un nouveau titre, annonciateur d'un album prévu en mars.

PAGES 24-25

**CHEZ NOUS,
ON REMBOURSE LA DIFFÉRENCE
MÊME PENDANT LES SOLDES**

Dans les 30 jours suivant votre achat, si vous trouvez moins cher dans un autre magasin. Voir Contrat de Confiance disponible en magasin ou sur darty.com



ÉDITORIAL

Par NICOLAS DEMORAND

Préjugés

Lire les sociologues et les (rares) journalistes qui font du terrain dans les banlieues. Ils ont en commun le même souci de l'enquête et de l'entretien. La même volonté de restituer l'histoire si complexe de cette géographie urbaine. Le même soin à regarder la réalité. Humble travail qui implique de passer au Kärfcher les préjugés, le sens commun, les clichés, les discours normatifs des philosophes et des «criminologues» qui, sur le sujet, parlent la même langue. Alors, que nous disent ces sociologues et ces journalistes ?

Tout simplement que si ces territoires sont aujourd'hui qualifiés de «perdus» par ceux qui aiment attiser les haines, c'est que la République les a abandonnés. Relégués. Niés. Réduits au silence. Noyés sous des «plans Marshall» aussi coûteux qu'inadaptés, aussi pompeux qu'inefficaces, aussi proclamés qu'inappliqués. La crise des banlieues, sociale, économique, territoriale, est au premier chef politique. La gauche étant au pouvoir, elle ne peut s'abriter derrière la rigueur budgétaire, les fins de mois difficiles, pour renoncer à agir et à mettre en œuvre des mesures qui ne coûtent rien d'autre que le courage de les prendre : régler la question des contrôles de police au faciès ; légaliser le cannabis ; donner le droit de vote aux étrangers non-communautaires. Soit désamorcer le racisme institutionnel, briser l'économie souterraine et élargir la définition de la citoyenneté. Une telle politique ne vise pas à faire jouir le bobo mais concerne la vie quotidienne des classes populaires qui résident dans ces quartiers.



Pour rompre avec trente ans d'échec de politique de la ville, le ministre, François Lamy, veut fonder son action sur la participation citoyenne.

Banlieues: les solutions logent chez l'habitant

L'ESSENTIEL**LE CONTEXTE**

Depuis des années, les politiques de la ville successives sont des échecs.

L'ENJEU

Dans les quartiers, comme à Sevran, en Seine-Saint-Denis, des initiatives se multiplient pour redonner du pouvoir aux «citoyens».

Par ALICE GÉRAUD
Photos ALBERT FACELLY

Ce soir, aura lieu à Bobigny (Seine-Saint-Denis) la première d'une série de rencontres «Avis citoyens» entre le ministre de la Ville, François Lamy, et, donc, des «citoyens», ces habitants de quartiers défavorisés longtemps délaissés à qui le ministre dit vouloir redonner du pouvoir (lire interview page 4).

La concertation des habitants devrait être l'un des trois principaux volets de la refonte, en cours de réflexion, de la politique de la ville dont les premières orientations seront connues à la fin du mois. Le ministre ne cesse de le répéter, «il

n'est aujourd'hui plus possible de penser une politique de la ville sans ses habitants».

L'ambition de la participation citoyenne n'est pas nouvelle. Dans le rapport Dubedout de 1983, considéré comme le texte fondateur de la politique de la ville, la cogestion avec les citoyens était déjà affichée comme une priorité. Aujourd'hui pourtant, ce volet est sans conteste l'un des plus gros échecs des politiques menées dans les quartiers depuis trente ans.

DÉMOLITIONS. Durant la dernière décennie, les milliards investis dans la rénovation urbaine ont profondément changé et amélioré le visage de nombreux quartiers. Le bilan urbain est positif. Le bilan humain net-

tement moins, accentué par les effets particulièrement désastreux de la crise économique dans ces territoires déjà fragilisés. «Les gens ont l'impression que ces politiques se menaient en dehors d'eux. Et parfois même contre eux. C'est terrible, parce que cela les a éloignés encore davantage de la politique», explique Mohamed Mechmache, président d'ACLefeu, collectif citoyen

monté en 2005 à Clichy-sous-Bois durant les violences urbaines. Il cite les démolitions de tours non expliquées, les politiques de sécurité strictement répressives. Signe des temps, Mechmache, tenu longtemps à une

distance polie mais certaine par les précédents ministres de la Ville, vient d'être nommé par Lamy à la tête d'une mission sur la concertation qui doit rendre ses conclusions d'ici l'été. Conclusions qui devraient servir de base au volet concertation

«Les gens ont l'impression que ces politiques se menaient en dehors d'eux. Et parfois même contre eux.»

Mohamed Mechmache d'ACLefeu

de la nouvelle politique de la ville. Mechmache partage la mission avec la sociologue et urbaniste Marie-Hélène Bacqué, qui publie la semaine prochaine l'*Empowerment, une pratique émancipatrice* (La Découverte). Car cet affichage politique



vient en écho à une série de travaux récents de sociologues français prônant la nécessité d'une nouvelle ère de la concertation citoyenne en banlieue, très inspirée du système américain d'empowerment et des *community organizing* (où l'initiative vient du bas pour remonter vers haut).

PISTES. Ces travaux s'appuient aussi sur des expériences menées dans des quartiers un peu partout en France, mais globalement très peu mises en valeurs, où de simples citoyens ont décidé de se prendre en main pour soit influencer sur les politiques publiques les concernant, défendre leurs droits ou simplement pallier l'absence patente de l'Etat dans ces quartiers (1). L'implication des habitants est l'une des pistes explorées par Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie dans leur livre, *Refaire la cité*, à paraître ce jeudi (lire page 4). Mais c'était aussi la thèse très détaillée de Jacques Donzelot, publiée l'an dernier pour le think tank Terra Nova intitulée «Banlieues et quartiers populaires: remettre les gens en mouvement». L'idée est aussi ambitieuse que simple, selon Mohamed Mechmach: «Redonner du sens à l'action politique dans les quartiers.»

(1) Lire notre reportage à la cité de la Coudraie de Poissy du 6 décembre.

Aux Beaudottes, des jeunes qui y ont grandi et réussi ont instauré du coaching scolaire et une amicale de locataires pour «réveiller les gens».

A Sevrans, les diplômés reprennent leur cité en main

Ils ont la trentaine, sont juriste, analyste, ingénieur, technicien... Certains sont mariés, ont des enfants. Ils ont en commun d'être très diplômés et, surtout, d'avoir grandi dans le quartier des Beaudottes à Sevrans, en Seine-Saint-Denis. Et d'y être restés. Un quartier HLM défavorisé et gangrené par les trafics. Un peu trop «stigmatisé», selon eux. Ils ne sont ni élus ni encartés. Ils sont même plutôt méfiants vis-à-vis de la politique, «politicienne», précisent-ils. Ils se disent en revanche intéressés par les expériences américaines de *community organizing* et se définissent comme «engagés». Depuis un peu plus de trois ans, ces jeunes s'occupent de deux structures fondées sur le principe de la participation des habitants, devenues des points de repères aux Beaudottes.

Remises. La première, Idées (Initiatives des diplômés pour l'éducation et l'emploi des Sevransais), a pour vocation d'aider et d'accompagner les collégiens, lycéens et étudiants du quartier dans leur scolarité et leurs projets professionnels. La seconde est une amicale de locataires de la cité des Beaudottes, rattachée à la confédération nationale du logement (CNL), qui a permis aux habitants de récupérer auprès de leur bailleur quelque 300 000 euros de remises de

loyer et de trop-perçu de charges. Ils ont aussi poussé le bailleur à engager une vaste opération de rénovation de la cité. «On a réveillé les gens. Depuis trop longtemps ici, ils subissaient et ne disaient rien. Parce qu'ils ne savent pas comment faire, qu'ils n'ont pas les clés. Parfois aussi, parce qu'ils ont intégré l'idée qu'ils n'ont pas le pouvoir d'agir»,

explique Jaouad Dahmani, le président de l'Amicale des locataires. Lorsqu'il s'est installé dans son propre appartement à la cité des Beaudottes, ce technicien de piste à Roissy, aujourd'hui âgé de 30 ans, raconte qu'il n'a pas eu de chauffage et d'eau chaude pendant trois ans... comme tous les habitants des barres d'immeuble de son allée. Vingt ascenseurs sur vingt-neuf étaient en panne. Les gardiens avaient fini par déserté la cité. Ce qui n'a pas empêché le bailleur, 3F, de leur envoyer des rappels de charges allant, pour certains, jusqu'à 1 000 euros. L'amicale des locataires a été montée après cette «goutte d'eau» de trop. Cette même année, un incendie tuait cinq personnes dans l'une des tours. «A l'Amicale, on apprend aux gens à

se défendre, à envoyer des courriers, à faire des recommandés et pas seulement à aller crier son mécontentement dans une loge de gardien [qui sont revenus depuis, ndlr], explique Jaouad Dahmani. On essaie d'insuffler une culture de l'écrit qui n'existait pas chez de nombreux locataires.» Les bénévoles, poussent, par exemple, les enfants qui maîtrisent Internet à aider leurs

parents à envoyer des mails à 3F. Au-delà des gains matériels, les responsables de l'Amicale ont surtout la satisfaction de voir le bailleur «considérer enfin les habitants». Le détail pourrait paraître anodin mais,

raconte Jaouad Dahmani, «désormais, lorsqu'ils coupent l'eau pour travaux, ils préviennent les locataires». Aujourd'hui, l'Amicale fédère plus de 80 familles et Idées suit chaque semaine une cinquantaine de collégiens et une trentaine de lycéens.

«Chicha». Pour concilier cet engagement bénévole avec leur vie professionnelle et personnelle, ils ont appliqué les méthodes apprises dans leurs boulots et leurs études: organisation, optimisation, efficacité. On sent, en les écoutant, qu'il y a peu de place pour l'improvisation. Suite page 4

Dans le quartier des Beaudottes, à Sevrans, en Seine-Saint-Denis. Avec leur Amicale des locataires, Mohamed, Jaouad, Najet et Mohamed ont poussé le bailleur à engager une vaste opération de rénovation.

REPÈRES

«La voix d'un jeune dans un quartier est équivalente à la voix d'un patron du CAC 40 [...]. C'est vous, la force dans la démocratie!»

François Hollande à Aulnay-sous-Bois le 7 avril 2012

«Les banlieues se définissent moins par la pauvreté, le chômage ou la relégation, que par une exclusion de nature politique.»

Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie dans «Refaire la cité» (Le Seuil)

36,1%

C'est la part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté (964 euros par mois) dans les zones urbaines sensibles (ZUS), en 2010.

40,4%

C'est le taux de chômage des 15-24 ans dans les zones urbaines sensibles (ZUS) en 2011, contre 21,6% hors ZUS.



SUR LIBÉRATION.FR

A lire aussi l'interview des deux auteurs du livre *Refaire la cité*, Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie.



Dans ses locaux, mis à disposition par la mairie, Idées propose du «coaching» à une cinquantaine de collégiens et à une trentaine de lycéens, chaque semaine. PHOTOS ALBERT FACELLY



Suite de la page 3 Ils savent faire jouer leurs réseaux. Le montage d'un dossier de financement ne leur fait pas peur. En décembre, ils ont ainsi obtenu le financement public d'un poste de salariée permanente à Idées, et sont aujourd'hui suffisamment nombreux pour pouvoir ne venir qu'une heure et demi chacun par semaine. Les «anciens» élèves intègrent parfois la structure. «C'est un peu le principe, l'idée de donner envie de se prendre en charge et de s'investir. On est passé par ces difficultés, on les connaît et on peut donc fournir des solutions», résume Yacine Hilmi, le président d'Idées. Cet ingénieur de 29 ans croit à la nécessité de montrer des «modèles de réussites».

Mohamed Ghilli, vice-président de l'association, raconte : «En principe, un gamin, lorsqu'on lui demande ce qu'il aimerait faire dans la vie, il répond pompier, médecin... Mais ici, il n'est pas rare qu'on entende : "monter un bar à chicha."» Il trouve cela «un peu triste». Lui est analyste financier. Il parle d'«un incroyable gaspillage». Idées travaille là où le système pêche : sur l'orientation scolaire et la confiance en soi, notamment. «Il faut créer un climat propice à la réussite», résume Mohamed Ghilli.

«Autonomie». Dans le local d'Idées, mis à disposition par la mairie de Sevran, on ne fait «surtout pas» d'aide aux devoirs classique. Yacine Hilmi préfère le terme «coaching». «On apprend l'autonomie. On donne des clés. On fait partager nos réseaux.» Parmi les initiatives de l'association : une prépa bac, «pour que les lycéens d'ici aient les mêmes chances que les Parisiens», des sorties culturelles, un projet de séjour linguistique à l'étranger. «Ce qui est terrible, c'est que ce que nous proposons, ce sont des solutions simples, évidentes. On se demande pourquoi c'est nous qui les mettons en place», s'interroge Mohamed Ghilli. Il a le sentiment qu'en banlieue l'Etat «ne sait pas» ou «ne veut pas» prendre les problèmes à bras-le-corps. Ces jeunes cadres supérieurs auraient tous pu partir vivre dans des villes moins difficiles, plus confortables. Ils sont restés aux Beaudottes, pour beaucoup, «par solidarité». Certains disent se sentir «un devoir» envers ce quartier.

ALICE GÉRAUD

Le ministre François Lamy veut lancer une nouvelle politique de la ville :

«Lorsque les gens se sentent investis, ils peuvent faire infléchir les projets»

Le ministre de la Ville, François Lamy, souhaite faire de la participation des habitants l'un de ses chantiers prioritaires. Un vœu pieux souvent formulé par ses prédécesseurs mais jamais mis en œuvre. La concertation avec les habitants est le point noir de trente ans de politique de la ville. Comment l'expliquez-vous ?

Cela n'a pas fonctionné car on a dissocié les politiques de rénovation urbaine et les politiques de cohésion sociale, l'urbain et l'humain. Et on a oublié en chemin que ces politiques publiques étaient d'abord destinées aux habitants. Il y a des outils et des expériences de concertations. Ce n'est pas facile dans des opérations de rénovations urbaines, qui sont des opérations complexes. Et le défi qui se pose



DELÉPES

à nous aujourd'hui est de savoir comment installer cette concertation dans la durée.

Vous en avez fait un des chantiers prioritaires de la refonte en cours de la politique de la ville.

Comment faire que, cette fois-ci, cela fonctionne ?

Par exemple, nous pensons qu'il faudrait pouvoir former des habitants, leurs représentants, pour qu'ils puissent réfléchir aux projets, faire des propositions, mais aussi, tout simplement, prendre la parole en public. L'idée est d'armer les habitants les plus motivés afin qu'ils créent une dynamique autour d'eux. Et toucher ainsi des publics que l'on voit moins et dont on parle moins : les plus jeunes, les populations âgées. Lorsque les gens se sentent investis, on voit qu'ils peuvent faire infléchir les opérations de

rénovations urbaines en fonction de leurs réels besoins.

Ce que vous défendez là, c'est ce que les Américains pratiquent depuis longtemps sous le nom d'empowerment ?

Oui, c'est la même chose, sauf que je le dis en français. Pour moi, il s'agit d'associer aux politiques publiques les populations concernées. On ne va pas demander aux habitants de se transformer en techniciens, mais il faut être dans la coanimation de projet. C'est un changement de culture important et nécessaire. Il n'est plus possible, comme on l'a trop souvent vu, de venir expliquer un beau matin à des habitants que leur tour va être détruite et de se contenter de leur dire qu'ils seront relogés ailleurs. Car les conséquences peuvent être désastreuses.

Recueilli par A.Gd

Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie proposent des mesures d'urgence pour la banlieue.

«Refaire la cité», sortir des ghettos par le bas

Relégué au profit du plus euphémisé «quartiers», le mot «banlieues» fait une apparition remarquée en sous-titre d'un petit livre (1) signé Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie, deux sociologues qui arpègent depuis longtemps ces territoires. C'est qu'ici plus qu'ailleurs le lexique ne sert pas à la seule description d'une réalité sociale mais opère très vite comme un stigmate, avant d'être parfois, à son tour, retourné par les populations concernées.

Enclaves. En ouverture de *Refaire la cité*, bref essai d'intervention de la République des idées, ces deux chercheurs affirment qu'il existe désormais bel et bien des «ghettos» de pauvres – manière de répondre, dix ans après, au texte publié dans cette même petite collection par l'économiste Eric

Maurin pour qui les seuls «ghettos» français s'avéraient être les enclaves de riches.

Mais si Kokoreff et Lapeyronnie s'autorisent ce vocabulaire, c'est pour souligner que ce n'est pas seulement de la pauvreté économique et de la relégation que procède la sécession, mais aussi de la discrimination raciale et de la ségrégation : les banlieues se définissent désormais d'abord par «une exclusion de nature politique». Il ne s'agit évidemment pas pour ces sociologues de céder à l'antienne réactionnaire de ceux qui dénoncent les dégâts fantasmés de ce qu'ils appellent une «culture de l'excuse», mais plutôt d'ajouter aux causes sociales des logiques

politiques spécifiques qui permettent de mieux prendre la mesure de la nature et de l'ampleur du problème.

«Jungle». Kokoreff et Lapeyronnie retracent ce glissement, et dégagent trois âges des banlieues, chacun exprimé dans un film emblématique : *le Thé au harem d'Archimède*, de Mehdi Charef, qui, en 1984, décrit «un monde désorganisé mais encore proche» ; *la Haine*, où Mathieu Kassovitz montre, en 1995, «une jungle de trafics et de violences urbaines» ; *l'Esquive*, d'Abdellatif Kechiche qui témoigne, en 2003, d'un «univers marqué par la fermeture et la sécession».

Après avoir nuancé les approches globalisantes, qui tendent à ho-

mogénéiser des situations très diverses selon les villes, les deux sociologues opèrent une critique en règle de trente ans de politiques publiques et appellent à un changement de paradigme en proposant de favoriser toutes les démarches d'empowerment des populations locales à travers ces mouvements du bas vers le haut qui effraient tant notre pays centralisé. Pour finir, ils s'adressent à la gauche au pouvoir en lui soufflant trois mesures évidentes qui permettraient de commencer à refonder les rapports entre l'Etat et la société : interdire le contrôle au faciès, accorder le droit de vote aux étrangers et dépenaliser le cannabis.

SYLVAIN BOURMEAU

«Refaire la cité», de Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie, éd. Seuil-la République des idées, 128 pp., 11,80 €.





ALAIN BRILLON

«C'est sous l'autorité de Nicolas Sarkozy, soit comme président de la République, soit comme ministre de l'Economie et des Finances, qu'ont été produites des dispositions fiscales qui privilégiaient outrageusement les revenus du capital.»

Jérôme Cahuzac
ministre délégué au Budget,
lundi sur France 2

«**L**e capital taxé à la même hauteur que le travail.» C'était un engagement du candidat Hollande. Lors d'un débat avec Jean-Luc Mélenchon, lundi, Jérôme Cahuzac, ministre délégué au Budget (lire aussi page 12), a affirmé que la promesse avait été tenue, se félicitant d'une rupture avec la politique menée sous Nicolas Sarkozy :

«**Nous avons fait en sorte que les revenus du capital soient imposés au même barème que les revenus du travail.** A la suite des différentes réformes de ces dix dernières années, les produits du capital étaient moins imposés que les produits du travail, c'était la tendance ces dernières années. C'est sous l'autorité de Nicolas Sarkozy, soit comme président de la République, soit comme ministre de l'Economie et des Finances, qu'ont été produites des dispositions fiscales qui privilégiaient outrageusement les revenus du capital.»

INTOX

Jusqu'en octobre, les ménages avaient le choix, pour l'imposition des revenus du capital (intérêts, dividendes et plus-values mobilières), entre un prélèvement forfaitaire libératoire (PFL, entre 19% et 24%) et le barème de l'impôt sur le revenu (IR). Le gouvernement a supprimé la possibilité du PFL pour les intérêts et les dividendes, qui sont désormais soumis au barème de l'IR, comme les revenus du travail. Même si le gouvernement a dû battre en retraite concernant la taxation des plus-values sur les ventes d'actions (face au mouvement de protestations des «Pigeons»), Jérôme Cahuzac estime la promesse tenue, et se vante au passage d'une rupture avec la tendance des dernières années, épinglant Nicolas Sarkozy. Un procès un peu rapide, en tout cas pour ce qui concerne le dernier quinquennat.

DÉSINTOX

Le bilan fiscal du président Sarkozy est compliqué à dresser, du fait de mesures successives et parfois contradictoires (mise en place du bouclier fiscal à 50% et suppression dudit bouclier fiscal, allègement de la taxation des successions et donations, puis alourdissement de cette même fiscalité). Mais, concernant la taxation des revenus du capital, la tendance du quinquennat est allée dans le sens d'un alourdissement. «**En la matière, Nicolas Sarkozy a enclenché le mouvement, et ce dès 2009, aboutissant à la fin de son mandat à établir une taxation quasiment équivalente à celle des revenus du travail**», explique ainsi Henri Sterdyniak, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Récapitulatif: le 1^{er} janvier 2009, un prélèvement spécifique est mis en place pour financer le revenu de solidarité active (RSA). Un an plus tard, une augmentation du prélève-

ment libératoire sur les dividendes et les plus-values est décidé pour financer les retraites. En 2011, le prélèvement social spécifique sur les revenus du capital est augmenté de 1,2 point. Enfin, en 2012, les prélèvements sociaux sur les revenus financiers ont été à nouveau rehaussés de 2 points.

Au total, résume Sterdyniak, «**sur l'ensemble du quinquennat, Sarkozy a augmenté les prélèvements sociaux sur l'épargne de 3,4 points, les faisant passer de 12,1% à 15,5%. Dans le même temps, le niveau du prélèvement libératoire a été porté de 16% à 24%**». Résultat, les revenus d'un placement imposés à 28,1% en 2007 étaient imposés à presque 39,5% en 2012, après les dernières mesures de Sarkozy. Soit une hausse de 11,4 points. Difficile de parler de mesures «**privilégiant outrageusement les revenus du capital**», même si la gauche est allée au-delà.

C.Mt

DÉSINTOX

Cahuzac tente de se refaire un capital sur le dos de Sarkozy

AIRFRANCE



NOUVEAU LES PRIX MINIS VOUS RAPPROCHENT

LA FRANCE À **49€**

AIRFRANCE KLM Tarif TTC aller simple, hors frais de service, soumis à conditions et à disponibilité, sur vols directs opérés en propre par Air France en France métropolitaine sauf lignes de et vers Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly/Corse et Paris-Orly/Perpignan pour des voyages à compter du 6 février 2013. Bagages en soute non inclus et pas de Miles Flying Blue. Liste des destinations et réservation sur airfrance.fr, au 3654 (0,34€ TTC/min à partir d'un poste fixe) ou dans votre agence de voyages.

Les jihadistes maliens à l'offensive

Ansar ed-Dine et ses alliés se sont rapprochés de Mopti face une armée nationale toujours plus désorganisée.

Par **MARIA MALAGARDIS**
avec **FABIEN OFFNER** (à Bamako)

Coup de force ou coup de bluff ? Depuis deux jours, les groupes intégristes qui contrôlent depuis avril le Nord du Mali semblent avoir déterré la hache de guerre : des convois d'islamistes fortement armés se sont ainsi déployés lundi pour se rapprocher de la ligne de démarcation qui sépare désormais le Nord et le Sud. Et, pour la première fois depuis avril, l'armée malienne s'est retrouvée à portée de fusil des différents groupes jihadistes qui l'avaient boutée hors de la région du Nord lors d'une humiliante débâcle. A deux reprises, lundi et durant la nuit suivante, les militaires maliens ont d'ailleurs procédé à des tirs de sommation, à mi-chemin entre Douentza, sous contrôle islamiste, et Mopti, en zone gouvernementale, à 600 km de Bamako, la capitale. Autrefois cité touristique réputée, aujourd'hui sinistré, Mopti a tout de suite cédé à la panique en apprenant cette nouvelle offensive. D'autant que les informations officielles sont quasi inexistantes, laissant libre cours à toutes les rumeurs. La chaîne de télévision Al-Jezira a ainsi annoncé que douze militaires maliens auraient été capturés avec leurs véhicules et leur équipement. Information gravissime, mais qui hier soir n'était pas confirmée par l'armée malienne. «Un communiqué est en préparation», s'est contenté de réagir laconiquement le ministère de la Défense.

«**DRAPEAU NOIR.**» Dans un tel climat, «les gens ont peur ! Ceux qui ne sont pas originaires d'ici veulent partir ! souligne un habitant de Mopti, joint au téléphone. Même si l'armée est là, qu'est-ce qui peut empêcher les islamistes de venir ?» Il laisse ainsi transparaître la faible confiance ressentie à l'égard des forces armées, qui campent pourtant non loin de Mopti, dans la ville jumelle de Sévaré, où sont de surcroît formées les milices progouvernementales... La circulation entre Mopti et le Nord du pays a également été interrom-

pue dès lundi soir. Les islamistes se trouvaient hier soir à 25 km du dernier poste tenu par les forces maliennes. Mais ils n'ont pas persévéré, préférant se regrouper dans la ville de Boré : «Ils sont très nombreux», ont signalé plusieurs témoins sur place, qui ont observé «une trentaine de véhicules» dans lesquels avaient pris place «des Touaregs avec le drapeau noir d'Ansar ed-Dine». Mauvaise nouvelle : car même si ce dernier n'est pas le seul groupe intégriste à participer à cette offensive, sa présence confirme la rupture proclamée la semaine dernière par son chef, Iyad ag-Ghali. Un personnage très controversé et pourtant choyé depuis plusieurs mois par certains pays de la région, l'Algérie et le Burkina Faso, qui ont toujours opté pour le «dialogue» plutôt que la guerre et pensaient qu'il était possible de retourner Ansar ed-

ANALYSE

Dine en l'amenant à se dissocier des islamistes purs et durs comme Aqmi ou le Mujao. Pendant un temps, Ansar ed-Dine a effectivement semblé tenté par ces appels à la négociation. Le mois dernier, il avait même accepté de renoncer aux hostilités, lors d'une réunion à Alger à laquelle était également convié le MNLA, le mouvement touareg indépendantiste et laïc qui, après une offensive éclair de conquête du Nord, avait été chassé en avril par les groupes islamistes des principales villes qu'il tenait. Mais cette tentative de dissocier Touaregs «autochtones», qu'ils soient laïcs (comme le MNLA) ou islamistes (comme Ansar ed-Dine) des éléments plus extrémistes semble avoir échoué. Faisant soudain volte-face, Iyad ag-Ghali a envoyé le 1^{er} janvier une «plateforme politique» au président burkinabé, Blaise Compaoré, qui joue le rôle de médiateur dans cette crise. Peu de choses ont filtré du contenu de ce document, qui se montrerait très critique à l'égard des gouvernements maliens successifs et réaffirmerait l'attachement d'Ansar ed-Dine à l'identité islamique du Mali. Mais, deux jours plus tard, le 3 janvier, son leader se montre plus explicite : dans un communiqué publié par l'agence mauritanienne Sahara



Patrouille des forces islamistes à Gao, dans le nord du Mali, le 16 juillet. Lundi, des rebelles se sont

Médias, il «décide de [se] retirer de l'offre de cessation des hostilités», ainsi que des négociations menées à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso qui devait, en principe, accueillir jeudi de nouveaux pourparlers en vue d'un «dialogue» avec les groupes les plus fréquents. Bien plus, Iyad ag-Ghali laisse entendre qu'on lui avait forcé la main le 21 décembre et que son accord pour cesser les hostilités avait été «arraché» au terme de

La participation à l'offensive d'Ansar ed-Dine, un temps tenté par les négociations, confirme la rupture proclamée la semaine dernière par son chef, Iyad ag-Ghali.

«rudes négociations». Mais c'est surtout en remettant pour la première fois en cause l'unicité du Mali, et en faisant référence à l'Azawad, la patrie touareg au Nord du pays chère aux indépendantistes, que le chef d'Ansar ed-Dine marque un véritable tournant dans sa stratégie. Jusqu'à présent en effet, contrairement à ses «frères» indépendantistes du MNLA, aux côtés desquels il avait longtemps combattu dans les années 90, le leader d'Ansar ed-Dine ne remettait pas en cause l'intégrité na-

tionale. Ce revirement, un de plus en ce qui concerne le très versatile Iyad ag-Ghali, marque donc bien un durcissement, confirmé par l'offensive amorcée le 7 janvier avec d'autres groupes jihadistes.

CARTES. Reste que le coup de force n'est peut-être qu'un coup de bluff pour redistribuer les cartes de la négociation dans un sens plus favorable aux groupes intégristes. Nombreux étaient pourtant les commentateurs qui pensaient que le vote à l'ONU, le 20 décembre, d'une résolution annonçant les prémisses (laborieux) d'une intervention inter-

nationale orchestrée par les pays de la région, avait semé la panique dans les rangs des islamistes. Visiblement, il n'en est rien. Les hommes d'Ansar ed-Dine n'ont pas hésité à détruire les derniers mausolées de Tombouctou trois jours après ce vote à New York, et les voici désormais tout proches de la ligne de démarcation. Que va faire l'ONU ? Et les pays de la région ? Intervenir plus tôt ? Le Mali ressemble à une partie de poker : chacun attend le dernier moment pour abattre ses cartes. ♦



déployés près de la ligne de démarcation qui sépare le Nord et le Sud du Mali. PHOTO ISSOUF SANOGO. AFP

Le capitaine Sanogo, ancien putschiste, rêve de reconquérir le Nord sans le soutien de la communauté internationale.

Une intervention compliquée par l'ex-junte

Paris a connu une brusque poussée d'adrénaline à l'annonce des incidents armés qui se sont déroulés, lundi soir, à la frontière entre le Nord-Mali, tenu par les groupes islamistes, et le Sud, contrôlé par le pouvoir de Bamako. Alors que la situation demeure très fragile en Centrafrique, où la France a déployé 600 soldats pour assurer la sécurité de ses ressortissants et dissuader les rebelles d'entrer dans Bangui, une nouvelle déflagration au Mali tomberait au plus mal. D'autant que la préparation de l'opération de reconquête du Nord-Mali n'en finit pas de prendre du retard.

Hier, le Quai d'Orsay a fait part de sa «préoccupation» face au «déplacement de groupes armés vers le Sud du Mali». En réalité, Paris est tout aussi inquiet, sinon plus, devant les velléités guerrières manifestées par une partie du régime de Bamako. Et il n'est pas exclu, vu de Paris, que lesdits mouvements soient liés à ceux de l'armée malienne. Celle-ci a récemment renforcé ses positions le long de la ligne de démarcation séparant les deux Mali.

Depuis plusieurs semaines, le capitaine Sanogo, l'homme qui a déposé l'ex-président Amadou Toumani Touré, puis l'ex-Premier ministre Cheick Modibo Diarra, exprime ouvertement sa volonté de marquer les esprits en lançant une opération limitée contre les groupes armés du Nord. Il n'est pas le seul. Lors de ses vœux à la nation, le président par intérim, Dioncounda Traoré, a assuré que l'armée malienne n'attendrait pas «des mois» pour libérer les territoires septentrionaux.

Désastre. Son allusion était claire : il y a peu, le représentant spécial de Ban Ki-moon pour le Sahel, l'ex-Premier ministre italien Romano Prodi, avait vendu la mèche : vu l'état des forces et de la mobilisation internationale, il n'y aura pas d'opération militaire avant septembre. Au mieux. L'audit mené ces dernières semaines à Bamako par des Européens a révélé l'étendue du désastre. «L'armée malienne est totalement déstructurée et désorganisée, dit une source bien informée. Elle est bien incapable de mener une action coordonnée contre les islamistes.» Mais le sait-elle seulement ? «Sanogo se compare à de Gaulle. Il pense pouvoir libérer le Mali, peut-être pour mieux se présenter plus

tard devant les électeurs», redoute un expert. Mais, au lieu de rétablir symboliquement l'autorité de Bamako sur une partie du Nord, ne risque-t-il pas d'exposer ses soldats à une contre-offensive des hommes d'Aqmi (Al-Qaeda au Maghreb islamique) et d'Ansar ed-Dine ? Il y a tout juste un an, l'armée gouvernementale avait subi une série de défaites cuisantes, précipitant l'effondrement du pouvoir à Bamako. Aujourd'hui, la capitale malienne bruisse des rumeurs d'un possible coup d'Etat du capitaine Sanogo contre le président Traoré.

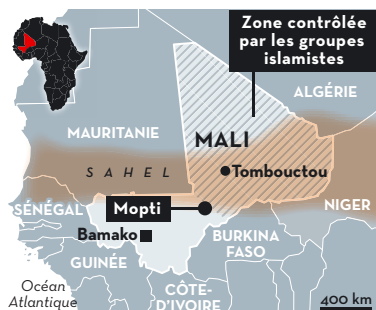
Secours. Ce scénario du pire torpillerait la préparation de l'opération de secours international que la France et ses partenaires africains tentent, depuis des mois, d'échafauder. Après le feu vert du Conseil de sécurité, arraché de haute lutte le 20 décembre, l'heure est venue de mettre la main à la poche pour financer la future Mission internationale de soutien au Mali (Misma). Son coût annuel est estimé à au moins 200 millions d'euros. Alors que les Etats-Unis se montrent très réticents, l'Union européenne s'est engagée à débloquer des fonds substantiels.

La force encore en gestation devrait être composée de 3300 hommes, tous africains. Le Nigeria, le Togo, le Sénégal, le Niger et le Bénin sont prêts à y participer. Sans attendre, des détachements français d'instruction, issus de la base de Dakar (Sénégal), ont d'ailleurs déjà commencé leur travail de formation auprès des forces de ces Etats contributeurs. Mais le déploiement de ces troupes sur le terrain prendra encore plusieurs mois.

Simultanément, l'UE a décidé de s'atteler à la régénérescence de l'armée malienne. 400 à 500 militaires, dont une majorité de Français, sont attendus prochainement à Bamako pour entamer cette tâche. Environ la moitié d'entre eux sera affectée à la formation, tandis que l'autre sera chargée de les protéger dans un environnement pas si accueillant qu'on pourrait le penser. L'ombrageux capitaine Sanogo ne cache pas ses fortes réticences. Lesquelles ne sont peut-être pas étrangères à la brusque montée de tension observée ces dernières heures sur la ligne de démarcation au nord de Mopti.

THOMAS HOFNUNG

REPÈRES



LA RÉOLUTION 2085 DE L'ONU

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité le 20 décembre à New York. Elle est essentiellement destinée à ouvrir la voie à une intervention militaire dans le Nord tenu par les islamistes, sous l'égide de la Cédéao, la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest. Elle préconise également des négociations «crédibles» avec les groupes présents au Nord qui auraient pris leurs distances avec les organisations terroristes, comme Aqmi et le Mujao. Ce sont ces «amis sérieux» qui semblent aujourd'hui soudain moins fiables. L'ONU exige par ailleurs des élections avant le mois d'avril au Mali. Un objectif qui semble impossible à atteindre.

ANSAR ED-DINE

Ce groupe islamiste est dominé par des Touaregs maliens (contrairement aux autres groupes, qui comptent beaucoup d'étrangers). Créé en 2012 par Iyad ag-Ghali, ex-indépendantiste converti à l'islam intégriste lorsqu'il était consul à Djedda, Ansar ed-Dine contrôle une partie du Nord-Mali, notamment Tombouctou.

«L'urgence de l'intervention se pose plus que jamais et Bamako, la Cédéao et la communauté internationale doivent agir au plus vite, au lieu de s'attarder sur de petits calculs d'arrière-boutique.»

L'Observateur Paalga journal basé à Ouagadougou, au Burkina Faso, qui abrite les négociations inter-maliennes

Irlande: Belfast à fleur de drapeau

Depuis une semaine la ville est secouée par de violents affrontements. A l'origine de ces manifestations, la décision de ne plus hisser l'Union Jack quotidiennement sur l'hôtel de ville.



A Belfast, samedi. L'Union Jack ne sera plus hissé que 18 jours par an, notamment pour les anniversaires de la famille royale. PHOTO REUTERS

Par **SONIA DELESALLE-STOLPER**
Correspondante à Londres

Les cris sont les mêmes. Les images aussi. Voitures brûlées, lancers de pierres et de cocktails Molotov, drapeaux déchiquetés, visages masqués des mêmes cagoules, les habitants de Belfast vivent depuis un mois au rythme de violences qui rappellent un peu trop le cauchemar des trente longues années des «troubles». Presque quinze ans après la signature de l'accord de paix en Irlande du Nord, le 10 avril 1998, Belfast s'enflamme.

Lundi soir, après des semaines de manifestations, la police d'Irlande du Nord a, pour la première fois depuis le début de cette flambée de violence, tiré des balles en caoutchouc pour disperser un rassemblement qui ne dépassait pas les 200 personnes. Trois policiers ont été blessés et huit personnes arrê-

RÉCIT

tées. Les violences sporadiques restent relativement fréquentes en Irlande du Nord, notamment en été lors de la période des «marches», ces défilés unionistes protestants traditionnels, qui célèbrent des batailles vieilles de plusieurs siècles. Mais, depuis une semaine, l'inquiétude est perceptible. En dépit des appels au calme des politiques, les protestations gagnent chaque jour en ampleur et en violence.

MILICES. Comme souvent en Irlande du Nord, c'est un détail, pour certains un symbole, qui a mis le feu aux poudres. Le 3 décembre, le conseil municipal de Belfast, à courte majorité catholique, vote une résolution sur le nombre de jours durant lesquels le drapeau britannique, l'Union Jack, flottera sur l'édifice imposant de l'hôtel de ville, situé au cœur de Belfast. Au lieu d'un drapeau hissé jusqu'alors quotidiennement, le conseil adopte

une proposition qui limite à 18 les jours où l'emblème ornera la flèche surplombant le bâtiment. Les jours désignés sont essentiellement les anniversaires des membres de la famille royale. Le vote est perçu comme une insulte par une partie de la communauté loyaliste protestante qui, dès le lendemain, entame

Paradoxalement, nombre de manifestants sont des jeunes qui, au contraire de leurs parents, ont grandi dans un climat de paix.

des manifestations devant l'hôtel de ville. La communauté nationaliste catholique n'a pas réagi pour le moment.

Les histoires de drapeaux sont récurrentes dans l'histoire agitée de l'Irlande du Nord. Celui de l'Union Jack a été révééré pendant des décennies par la communauté unioniste ou loyaliste protestante, car symbole de l'appartenance au

Royaume-Uni auquel elle reste passionnément attachée. Mais il a aussi été haï par la communauté nationaliste ou républicaine, catholique, parce qu'il représentait pour elle l'oppresser, celui dont elle aurait voulu s'affranchir pour rejoindre la république d'Irlande, au sud. L'accord de paix de 1998 a apporté un

début de solution. Après de longues années de difficile mise en place, l'Irlande du Nord est désormais autogouvernée par un Parlement où tous les partis, toutes les tendances sont représentées. Et, finalement, en hoquetant parfois, les institutions fonctionnent plutôt bien. Même l'industrie du tourisme se refait peu à peu une santé. Le conseil municipal de Belfast compte 51 conseillers, 24 issus de partis nationalistes (16 du Sinn Féin et 8 du SDLP), 20 de partis unionistes (15 DUP, 3 UUP et 2 PUP), un indépendant et six membres du parti

Alliance, interconfessionnel. Ce dernier a souvent joué un rôle clé dans les négociations d'apaisement entre les deux extrêmes de l'échiquier politique nord-irlandais.

Et c'est dans un souci d'apaisement qu'il a proposé un compromis au vote sur le drapeau, avec un nombre de jours désignés, au lieu d'une suppression complète de l'étendard comme le suggérait le Sinn Féin. La ministre à l'Irlande du Nord, Theresa Villiers, a jugé «déprimantes» les images des derniers jours. «Il n'est pas acceptable que ceux qui affirment défendre notre drapeau le fassent en arrosant la police de briques et de cocktails Molotov. C'est franchement honteux», a-t-elle déclaré. Selon la police, les manifestants sont manipulés par des membres des milices paramilitaires loyalistes. Au contraire de l'Armée républicaine irlandaise, qui a désarmé et abandonné officiellement la lutte armée le 28 juillet 2005, celles-ci n'ont jamais officiellement renoncé à la lutte.

Parallèlement aux manifestations, plusieurs politiciens, dont des conseillers municipaux, membres du parti du Sinn Féin ou d'Alliance, mais aussi des journalistes nord-irlandais, ont reçu des courriers contenant leur photo et une balle de revolver.

«PESSIMISTES». Paradoxalement, nombre de manifestants sont de très jeunes gens, nés après les «troubles» et la signature de l'accord de paix. Des jeunes qui, au contraire de leurs parents, ont grandi dans un climat de paix relative. Dans une étude publiée en avril, les professeurs Paula Devine et Dirk Schubotz, de la Queen's University à Belfast, concluaient pourtant que les jeunes de 16 ans «étaient plus pessimistes que leurs aînés sur l'avenir des relations intercommunautaires en Irlande du Nord». Les difficultés économiques de la région – plus de 8% de la population est au chômage, dont plus 21% de jeunes – jouent sans doute pour beaucoup dans ce sentiment. Aujourd'hui, l'Union Jack devrait flotter sur l'hôtel de ville de Belfast pour la première fois depuis le vote du 3 décembre. Pour célébrer les 31 ans de la princesse Kate, duchesse de Cambridge. ◆

REPÈRES



L'UVF (Force des volontaires d'Ulster), fondée en 1966, est un groupe paramilitaire protestant qui a lutté contre l'Armée républicaine irlandaise (catholique et séparatiste) pour maintenir l'Irlande du Nord au sein du Royaume-Uni. Malgré les accords de paix, il a gardé ses structures.

3500

C'est le nombre de personnes décédées en trois décennies de conflits en Irlande du Nord, jusqu'à l'accord de paix de 1998.

«C'est à coup sûr la période la plus difficile que nous ayons affrontée depuis une décennie.»

Terry Spence président de la Fédération de la police d'Irlande du Nord

Silvio Berlusconi retrouve la Ligue

ITALIE L'accord avec les autonomistes implique que le Cavaliere ne soit pas candidat à la présidence du Conseil.



Berlusconi, fin décembre. Il a gagné 5 points depuis son entrée en campagne. L. ANTICOLI. AFP

A 76 ans, Silvio Berlusconi oublie désormais les tourments de son divorce d'avec Veronica Lario, qui va lui coûter 100 000 euros par jour de pension alimentaire, au bras de sa nouvelle blonde, Francesca Pascale, de 49 ans sa cadette. Mais c'est la fin d'une autre séparation qui lui procure sans doute le plus de plaisirs.

A moins de deux mois des élections législatives des 24 et 25 février, le Cavaliere s'est en effet rabiboché avec la Ligue du Nord. Jusqu'à la semaine dernière, les responsables du parti autonomiste juraient qu'en aucun cas ils ne repartiraient à la bataille avec l'ancien président du Conseil, avec lequel ils ont gouverné pendant neuf ans.

Mais Roberto Maroni a finalement cédé aux sirènes du milliardaire : «*Isolés, nous aurions perdu.*» Crédité d'un peu moins de 5% dans les suffrages au niveau national, mais présente uniquement dans la partie septentrionale

du pays, la Ligue risquait de disparaître au Parlement. Qui plus est, pour forcer la main à Roberto Maroni, Berlusconi avait menacé de rompre les alliances au niveau local. En échange de l'accord, l'ancien chef du gouvernement a par ailleurs apporté son soutien à la candidature de Maroni à la présidence du conseil régional de Lombardie et promis qu'en cas de victoire, 75% des impôts prélevés dans le Nord resteraient dans les caisses territoriales, conformément à une vieille revendication du parti autonomiste.

Ultime concession qui constituait la condition sine qua non pour les léguistes : en cas de succès aux prochaines législatives, Silvio Berlusconi ne sera pas le président du Conseil de l'éventuelle majorité. Il pourrait se contenter, a-t-il affirmé, d'être ministre de l'Économie. «*On verra cela après le vote.*», murmure-t-on dans son entourage pour souligner que les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

En attendant, l'accord électoral devrait doper le score de la droite au prochain scrutin. Et cela malgré les critiques d'une partie de la base de la Ligue, qui ne voulait plus entendre parler d'une alliance avec Berlusconi en raison de son bilan gouvernemental calamiteux, de l'abandon d'un véritable projet de fédéralisme fiscal et des scandales à répétition.

Depuis qu'il est entré en campagne, le mois dernier, Silvio Berlusconi a déjà récupéré près de 5 points d'intentions de vote. Mais il reste sous la barre des 20%, loin du parti démocrate, crédité, lui, de 32%. Avec la Ligue, il peut espérer séduire le quart de l'électorat au niveau national et l'emporter en Lombardie et Vénétie. En raison du très complexe système électoral, qui accorde une prime en termes de sièges à la liste sortie en tête des urnes au niveau régional, l'accord pourrait ainsi priver la gauche d'une majorité au Sénat.

De notre correspondant à Rome **ÉRIC JOZSEF**

LES GENS



CHÁVEZ NE PRÊTERA PAS SERMENT DEMAIN

Le président vénézuélien, Hugo Chávez, a demandé d'annoncer que, sur recommandation de son équipe médicale [...], le processus de récupération post-opératoire devra se prolonger au-delà du 10 janvier, motif pour lequel il ne pourra se présenter devant l'Assemblée nationale pour prêter serment jeudi, date prévue par la Constitution, et le fera plus tard devant le Tribunal suprême de justice, a annoncé hier le président de l'assemblée, Diosdado Cabello. Réélu le 7 octobre pour un quatrième mandat consécutif avec 54,6% des suffrages, le président vénézuélien est hospitalisé à La Havane après avoir été opéré le 11 décembre pour la quatrième fois d'une récurrence d'un cancer.

PHOTO AP

«Le danger pour le monde, c'est l'Iran avec son programme nucléaire ainsi que les stocks d'armes chimiques de la Syrie.»

Benjamin Netanyahu
Premier ministre israélien, hier

76

personnes ont été décapitées l'année dernière en Arabie Saoudite. La première exécution de l'année a été celle d'un Syrien reconnu coupable de trafic de stupéfiants, mardi.

VU D'AMSTERDAM

Par **SABINE CESSOU**

Un pissenlit de bambous contre les mines afghanes



JAN HENNOR. AFP

Massoud Hassani, 29 ans, designer industriel à Eindhoven aux Pays-Bas, a mis au point la «mine kafon», une sphère antimites potentiellement révolutionnaire. Son nom est tiré de l'expression «*kafon-dan*», «quelque chose qui explose» en dari, la langue maternelle de l'inventeur. Cet engin peu cher pourrait sauver des milliers de vies en Afghanistan, pays d'origine d'Hassani, d'où il est parti avec sa famille à l'âge de 15 ans pour se réfugier aux Pays-Bas.

Propulsée par le vent, cette boule de deux mètres de diamètre est constituée de 150 bâtons de bambous qui se terminent chacun par un disque en plastique adhérent au sol. Elle ressemble à une œuvre d'art contemporain évoquant le pissenlit. Il suffit de la pousser pour qu'elle se mette en marche, faisant exploser les mines sur son passage. Un GPS installé dans sa partie centrale, en métal, enregistre le trajet de la boule. Les bâtons de bambou sont faciles à remplacer, et le prototype a déjà obtenu des tests concluants aux Pays-Bas, ainsi que dans le sud du Maroc. Hassani compte lever 123 000 euros via son site internet pour poursuivre en août ses essais en Afghanistan. Ensuite, il espère passer à la fabrication industrielle.

L'idée de cet appareil a germé en 2010, alors que Massoud Hassani étudiait à l'Académie de design industriel d'Eindhoven et qu'un professeur lui avait demandé de faire les plans d'un jouet de son enfance. Il s'est souvenu de ceux qui, poussés par le vent, finissaient parfois dans des champs de mines et ne pouvaient pas être récupérés.

L'Afghanistan fait l'objet d'un vaste programme de déminage depuis la fin de l'invasion soviétique, en 1989. Pas moins de 650 000 mines antipersonnelles, 27 000 mines antichars et 15 millions d'engins explosifs divers et variés ont été collectés, selon le Centre de coordination de l'action contre les mines en Afghanistan (Macca), financé par les Nations unies. Mais le pays compte toujours plus de 5 000 zones à risques, couvrant une superficie de 588 km², mettant en danger 750 000 personnes, selon l'ONU. En 2011, 812 Afghans, pour moitié des enfants, ont été tués ou blessés par des mines, selon l'ONG Handicap International. «*Chaque mine que nous détruirons peut sauver une vie humaine*», affirme Massoud Hassani, déterminé à prendre sa «revanche» sur la guerre qui a contraint sa famille à l'exil. ♦

les
Séminaires
de
**LA RÉGLE
DU JEU**

**LE DIMANCHE
13 JANVIER
À 11H**

ENTRÉE LIBRE & GRATUITE
AU CINÉMA SAINT-GERMAIN
22, rue Guillaume-Apollinaire
Paris 6^{ème}

Métro : Saint-Germain-des-Près
redaction@laregledujeu.org



**ALAIN-GERARD
SLAMA**

HISTORIEN, ESSAYISTE,
PROFESSEUR A SCIENCES PO,
EDITORIALISTE AU FIGARO

LA LITTÉRATURE, UNE AFFAIRE POLITIQUE ?

Une rencontre avec Alain-Gerard Slama,
à l'occasion de la parution de *Les écrivains qui ont fait la République*, animée par Alexis Lacroix.

Avec le soutien de Pierre Bergé et de la Fondation André Lévy Renseignements : laregledujeu.org

Constitution: la réforme trop sage de Hollande

Le chef de l'Etat a esquisé lundi des modifications, en deçà des attentes et de ses promesses.

Par JONATHAN BOUCHET-PETERSEN

À défaut d'un nouveau big bang institutionnel, après celui intervenu en 2008, une réforme consensuelle et à minima. Bien conscient qu'il ne dispose pas de la majorité des 3/5^e au Congrès, nécessaire à toute évolution de la Constitution, mais souhaitant que les chambres légifèrent à Versailles «dans les mois qui viennent» et a priori au premier semestre – ce qui nécessiterait la présentation d'un texte constitutionnel en Conseil des ministres d'ici à mars –, François Hollande a tracé lundi à l'Elysée, lors de ses vœux au Conseil constitutionnel, les contours d'une réforme moins ambitieuse que les préconisations, déjà jugées timides, de la commission Jospin de rénovation et de déontologie de la vie publique.

Déçu, le constitutionnaliste Dominique Rousseau, un des membres de la commission, qui juge que la France a besoin d'un «choc institutionnel», regrette que le chef de l'Etat n'ait évoqué que des mesures «anecdotiques, cosmétiques, bref pas à la hauteur». Et que sur le reste, il se soit montré au mieux «flou», au pire silencieux. Comme sur le non-cumul des mandats, qui divise en partie la majorité mais qui n'exige pas une modification du texte fondamental, ou sur l'extension aux étrangers du droit de vote aux élections locales. Cette dernière promesse de campagne ne disposant pas d'une majorité suffisante au Congrès.

Pour préparer sa réforme institutionnelle, le Président avait reçu en décembre, le rapport Jospin en main, la plupart des chefs de partis ou leurs candidats à la dernière présidentielle. Des entretiens qui ne l'ont pas convaincu de se montrer audacieux. Lundi, en présence du président Jean-Louis Debré et de huit des membres du Conseil, mais en l'absence – comme le veut

l'usage – des anciens présidents de la République, membres de droit, l'actuel chef de l'Etat a pour la première fois laissé poindre ses intentions. Et à l'aune de la «République exemplaire» qu'il prône, les premières pistes évoquées ont tout «du service minimum», juge un membre socialiste de la commission des lois de l'Assemblée. Tandis que son président, Jean-Jacques Urvoas, a pris les propos de Hollande comme «une base», «une invitation au débat» et donc au travail parlementaire, tout en jugeant moins urgent que l'Elysée de surcharger encore le prochain printemps législatif. Et préconisant de donner la priorité à la future loi pénale et de découper la réforme institutionnelle en blocs «pour créer des consensus».

VERS UNE COUR CONSTITUTIONNELLE ?

En confirmant qu'il mettra bien en œuvre le 47^e engagement de son programme – soit la fin du statut de membre de droit du Conseil constitutionnel pour les anciens présidents de la République, sans que cette mesure soit rétroactive –, Hollande a «corrigé une anomalie, ce qui n'est rien de plus que normal», juge Dominique Rousseau, tandis qu'Urvoas se dit, lui, favorable à ce que cette évolution s'applique dès à présent aux anciens présidents. Comme le préconisait Jospin. A cette nuance de taille près, Jean-Louis Debré s'est lui-même félicité de cette annonce allant «dans le sens de l'évolution du Conseil constitutionnel vers une cour constitutionnelle». Une réalité criante depuis la réforme menée par Nicolas Sarkozy en 2008, à partir des travaux d'Edouard Baladur, et la création de la question prioritaire de constitutionnalité (lire interview, ci-contre). Mais alors que trois nouveaux membres du Conseil doivent être proposés en février et désignés en mars (par le président de la République, celui

REPÈRES

LA COMMISSION JOSPIN

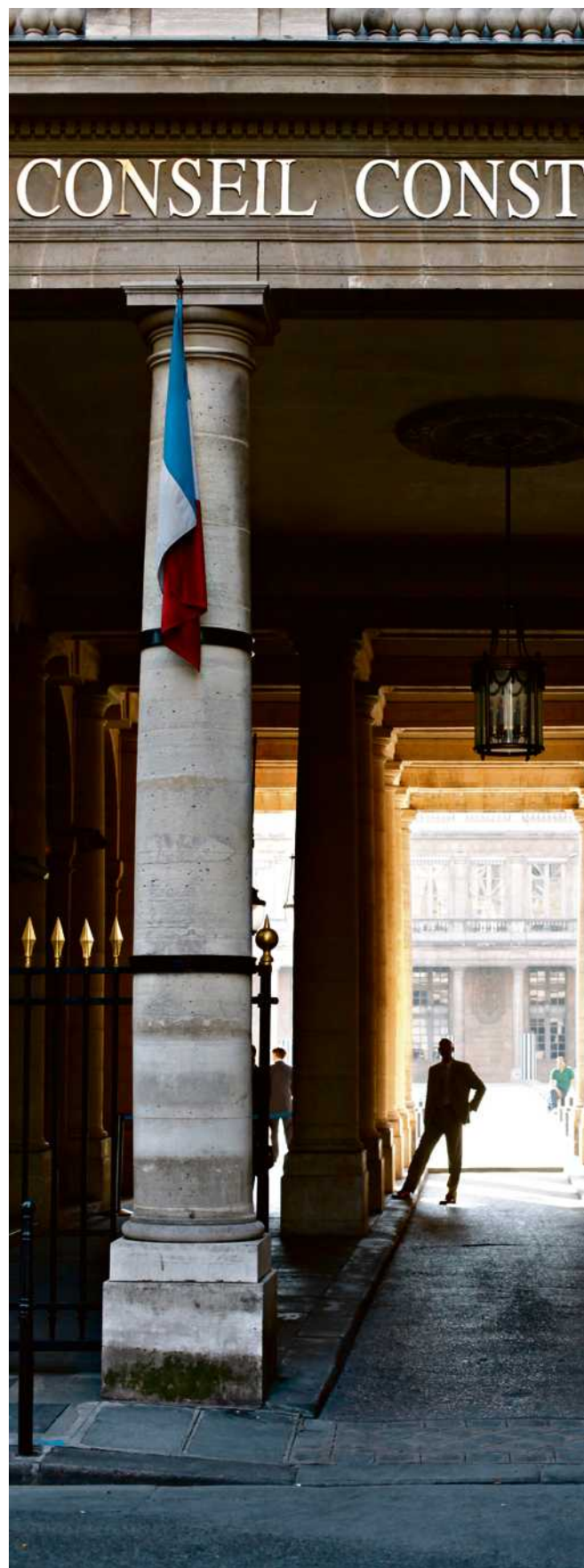
14 membres ont composé la commission de rénovation et de déontologie de la vie publique, présidée par Lionel Jospin. Surtout des juristes et des universitaires, mais aussi l'ex-ministre Roselyne Bachelot. Installée à la mi-juillet, la commission a rendu son rapport le 9 novembre.

DES SAISIES PAR TOUT JUSTICIABLE

Depuis mars 2010, tout justiciable peut formuler une «question prioritaire de constitutionnalité» s'il considère qu'une disposition législative qu'on entend lui appliquer porte atteinte aux droits et libertés que la Constitution garantit. La QPC doit être examinée «sans délai» par les juges qui sursoient à trancher le litige et transmettent la question au Conseil d'Etat ou à la Cour de cassation.

«L'annonce faite par le président Hollande apparaît conforme et aller dans le sens de l'évolution du Conseil constitutionnel vers une cour constitutionnelle.»

Jean-Louis Debré
président du Conseil
constitutionnel, lundi



Les ex-chefs d'Etat ne devraient plus être membres de droit du Conseil



constitutionnel. PHOTO SÉBASTIEN CALVET

du Sénat et celui de l'Assemblée), aucune piste d'une évolution de leur mode de nomination ou de leur profil n'a été évoquée par le chef de l'Etat. Comme de nombreux constitutionnalistes, Urvoas plaide, lui, pour qu'un candidat ne puisse devenir un «sage» qu'en recueillant l'approbation d'une majorité des 3/5^e au Parlement, Dominique Rousseau mettant de son côté l'accent sur les «compétences juridictionnelles» nécessaires. Hollande pourrait revenir sur le sujet lors de ses vœux aux parlementaires, le 16 janvier.

L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE EST-ELLE RENFORCÉE ?

Selon Hollande, cette réforme doit aussi permettre de «consolider l'indépendance du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et de consacrer son rôle dans la nomination de la hiérarchie du siège et du parquet». Un gage d'une plus grande indépendance de la justice, mais en l'état un vœu pieux, alors qu'une refonte du CSM fait figure de serpent de mer judiciaire. Jugeant le sujet «majeur», Dominique Rousseau, membre du CSM de 2002 à 2006, plaide pour que lui soient confiés «les services du ministère de la Justice», et notamment la Direction des services judiciaires ou l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), «pour lui donner les moyens d'assurer l'indépendance de la justice en matière de formation, de nomination et de discipline». Outre la suppression de la Cour de justice de la République, Hollande a par ailleurs confirmé un aménagement du statut pénal du chef de l'Etat, qui pourrait comme prévu devenir, à quelques précautions près, un justiciable comme les autres pour les actes non liés à sa fonction.

QUELLES ÉVOLUTIONS POUR LA PRÉSIDENTIELLE ?

Au registre des reculs, Hollande a enterré le recours à des «parrainages citoyens» pour qualifier les candidats à la présidentielle. La commission Jospin avait évoqué le nombre de 150 000 signatures anonymes recueillies dans au moins 50 départements, tandis que le candidat PS avait laissé entendre qu'il était pour une telle évolution. Lundi, le Président a pourtant argué que la concertation menée avec les partis l'avait «finalement convaincu de la difficulté de sa mise en œuvre», alors que, selon Dominique Rousseau, de tels systèmes «fonctionnent parfaitement dans d'autres pays». François Hollande s'est par ailleurs montré on ne peut plus vague en annonçant «un projet de loi pour améliorer les conditions de financement des campagnes présidentielles et assouplir les règles d'accès des candidats aux médias». Deux sujets sur lesquels ses anciens concurrents l'attendent particulièrement au tournant. A la sortie de son entretien sur le sujet à l'Elysée, en décembre, Jean-Luc Mélenchon avait dénoncé d'avance un mode de remboursement proportionnel, au détriment des petits partis. ◆

Pascal Jan, professeur de droit public à l'IEP de Bordeaux, vice-président du Cercle des constitutionnalistes :

«Etre ex-président ne doit pas donner droit à des places réservées»

Professeur de droit public à l'IEP de Bordeaux, Pascal Jan est vice-président du Cercle des constitutionnalistes. Il revient sur le changement de nature du Conseil constitutionnel, devenu une «cour» juridictionnelle.

François Hollande a annoncé lundi que dorénavant les anciens présidents de la République ne seront plus membres de droit du Conseil constitutionnel...

C'était attendu, puisque c'était une promesse du candidat. Mais symboliquement c'est important. C'est la fin d'un privilège qui n'avait aucune raison d'être, car ce n'est pas parce qu'on est ancien président qu'on a droit à une place réservée dans une institution de la République. Que ce soit membre du Conseil constitutionnel ou du Sénat, comme l'avait proposé Robert Badinter.

Le problème du Conseil n'est-il pas autant le mode de nomination que le profil de ses autres membres ?

Le Conseil constitutionnel aurait effectivement besoin de plusieurs évolutions qui ne sont pas évoquées. Il faudrait tout d'abord augmenter le nombre de ses membres de neuf à douze ou même quinze, pour répondre à l'augmentation des contentieux qu'il a à traiter depuis la création, en 2008, des questions prioritaires de constitutionnalité [le Conseil s'est prononcé sur 170 QPC en 2012, ndr]. Deuxièmement, il faut que les futurs membres soient des personnalités compétentes dans le domaine du droit et qu'elles fassent l'objet d'un large accord politique. Or le seul moyen d'y parvenir est d'exiger une majorité des 3/5^e du Parlement pour valider une candidature, alors qu'aujourd'hui il faut une majorité des 3/5^e pour repousser un nom. Cela n'exclut pas les politiques, mais met un certain niveau d'exigence alors qu'il n'y a plus un prof de droit au Conseil constitutionnel.

En quoi la création des questions prioritaires

de constitutionnalité a-t-elle changé la nature du Conseil constitutionnel ?

Après 1974, et la saisine du Conseil rendue possible pour 60 députés ou 60 sénateurs, la réforme de 2008 a été la deuxième évolution majeure depuis 1958. Désormais, chaque justiciable peut saisir les «sages» pour interroger la constitutionnalité d'une loi, ce qui est un vrai progrès. Symboliquement, ça a pleinement transformé le Conseil en cour et ça a permis un épurement de certaines dispositions pénales en matière de garde à vue ou de harcèlement, qui ont été jugées

inconstitutionnelles. En droit, c'est ce qu'on appelle vider le venin.

Comment expliquer la censure par le Conseil constitutionnel de la taxe à 75%, alors que le Conseil d'Etat avait validé le texte ?

Dans ce dossier, le Conseil d'Etat a œuvré comme conseil juridique du gouvernement, ce qui n'empêche en rien le Conseil constitutionnel d'avoir une autre interprétation. Il n'y a rien de choquant et c'est même rassurant, car cela montre qu'il n'y a jamais qu'une seule lecture possible des choses et qu'on peut discuter. Mais globalement les interprétations sont concordantes.

Quelle évolution serait selon vous un progrès majeur pour le Conseil constitutionnel ?

Je suis un fervent partisan de l'admission des opinions séparées à côté des décisions du Conseil. Sachant qu'il est possible pour chacun d'émettre une opinion, conforme ou pas, tous les membres en tiendraient compte et rendraient des décisions beaucoup plus motivées. C'est un peu ce qui se passe déjà à la Cour européenne, en Allemagne ou en Espagne. Pour les citoyens, ça ne peut être qu'un énorme progrès en matière de transparence du Conseil et c'est d'autant plus légitime que le Conseil est désormais une cour qui touche à la loi.

Recueilli par

JONATHAN BOUCHET-PETERSEN





Jérôme Cahuzac à l'Assemblée nationale, le 16 octobre. PHOTO SÉBASTIEN CALVET

La justice met un pied dans l'affaire Cahuzac

Une enquête préliminaire pour blanchiment de fraude fiscale a été ouverte hier par le parquet afin de vérifier si le ministre a détenu un compte suisse.

Par VIOLETTE LAZARD

L'affaire Cahuzac est désormais une affaire judiciaire. Le parquet de Paris a indiqué hier avoir ouvert une enquête préliminaire pour blanchiment de fraude fiscale, suite aux révélations de Mediapart concernant un éventuel compte en Suisse détenu par le ministre du Budget. Le site a notamment publié début décembre un enregistrement dans lequel un homme, présenté comme Jérôme Cahuzac, évoque son compte à l'Union des banques suisses (UBS). Un compte qui aurait été clôturé en 2010 et dont les avoirs auraient été transférés à Singapour. Avec l'ouverture de cette enquête,

les premières investigations judiciaires vont pouvoir être menées sur le fond de cette affaire. «*L'auteur de l'enregistrement s'est dévoilé, il est dans nos missions d'enquête*», justifie le parquet de Paris qui se défend d'avoir agi suite à un courrier du 29 décembre d'Edwy Plenel, directeur de Mediapart, demandant l'ouverture d'une enquête. Le parquet – sous le contrôle de l'exécutif – ne pourra en tout cas pas être accusé d'étouffer une enquête touchant de près le pouvoir.

Le procureur de Paris a même joué dans la subtilité juridique. Dans le cas d'une fraude fiscale, une plainte de Bercy – donc de Cahuzac – aurait été nécessaire pour lancer des investigations. Aussi l'enquête a été

ouverte pour blanchiment de fraude fiscale, et les investigations confiées à la section financière du parquet et aux policiers de la Division nationale des investigations financières et fiscales (DNIFF). Ces derniers de-

«L'auteur de l'enregistrement s'est dévoilé, il est dans nos missions d'enquête.»

Le parquet

vraient d'abord procéder aux auditions des principaux protagonistes de l'affaire.

DÉNÉGATIONS. Jérôme Cahuzac devrait donc être entendu prochainement. Ce dernier a accueilli hier avec «satisfaction» l'annonce de

l'ouverture d'une enquête qui permettra «de démontrer sa complète innocence des accusations absurdes dont il fait l'objet». Depuis les révélations de Mediapart, il n'a cessé de démentir «en bloc et en détail».

Non, il n'a jamais détenu de compte en Suisse, a-t-il même déclaré devant l'Assemblée nationale. S'agissant de l'enregistrement datant d'il y a plus de dix ans, le ministre s'est montré plus timide dans ses dénégations. «C'est une plaisanterie», a-t-il déclaré au lendemain de sa publication le 5 décembre, estimant que le langage fleuri qui lui était prêté – en l'occurrence, «ça me fait chier d'avoir un compte ouvert

là-bas» – ne ressemblait pas à son vocabulaire usuel. Sur France Inter, le 19 décembre, le ministre livre une explication plus fumeuse : «Il y a 4-5 secondes où effectivement ça peut être moi mais il se trouve que ce n'est pas moi.» Lundi, invité de l'émission *Mots croisés* face à Mélenchon, une phrase alambiquée a tenu lieu de démenti. «Je démens tout en bloc et en détail, en conséquence ce n'est pas moi.» Mais le ministre n'a jamais porté plainte pour faux.

Autre protagoniste qui devrait être entendu prochainement par les enquêteurs de la DNIFF : Michel Gonelle, ex-maire RPR de Villeneuve-sur-Lot et ancien opposant malheureux de Cahuzac. Cet avocat de formation a révélé être l'auteur de l'enregistrement, et a pris contact le 15 décembre avec le cabinet de François Hollande pour le revendiquer. «J'avais eu un échange téléphonique avec Jérôme Cahuzac. [...] J'ai raccroché, et à la suite d'une fausse manip, je me suis retrouvé en possession de cette conversation dont j'ai tout de suite mesuré le caractère sensible», a détaillé Michel Gonelle à Libération, tout en se défendant d'être l'auteur de la fuite.

Rémy Garnier, l'agent du fisc qui a évoqué dès 2008 l'existence d'un compte en Suisse attribué à Jérôme Cahuzac, et en conflit aujourd'hui avec l'administration fiscale, devrait également être entendu.

ENTRAÏDE. Suite à ces auditions, aucune commission rogatoire ne pourra cependant être confiée à un magistrat suisse pour permettre de confirmer ou non l'existence d'un compte au nom de Jérôme Cahuzac à l'UBS. Il faudrait pour cela l'ouverture d'une information judiciaire, et la nomination d'un juge d'instruction indépendant. «Des demandes d'entraide internationale peuvent tout de même être effectuées», rappelle le parquet.

Reste à savoir si, d'ici là, Cahuzac conservera son poste au gouvernement. Hier, Matignon puis l'Elysée ont assuré le service minimum en faisant part de leur soutien au ministre. L'ouverture de cette enquête «permet à la justice de faire son travail. Il n'y a pas d'éléments qui amèneraient à changer la situation de Jérôme Cahuzac», a affirmé l'entourage de Hollande. Il est membre du gouvernement, par définition, il a le soutien du Président et du Premier ministre. Les rumeurs d'un petit remaniement pour permettre une exfiltration en douceur du soldat Cahuzac se sont tuées. Et plus aucun conseiller ministériel ne mentionne la fin de la carrière du ministre du Budget, dont l'un des combats est la lutte contre l'évasion fiscale. ◆

REPÈRES

4 décembre 2012 Mediapart accuse Jérôme Cahuzac d'avoir détenu un compte en Suisse

5 décembre Mediapart publie un enregistrement datant de fin 2000 dans lequel un homme présenté comme le ministre du budget évoque un compte à l'UBS.

6 décembre Cahuzac porte plainte en diffamation.

15 décembre Michel Gonelle, ex-rival politique de Cahuzac, avoue être l'auteur de l'enregistrement et contacte l'Elysée.

8 janvier Ouverture d'une enquête préliminaire pour blanchiment de fraude fiscale.

«Je démens en bloc et en détail les accusations portées contre moi.»

Jérôme Cahuzac lundi soir, lors de l'émission *Mots croisés* sur France 2

Une enquête préliminaire est placée sous la houlette du parquet, dépendant de l'exécutif. Ses pouvoirs d'investigation sont moindres que ceux confiés à un juge d'instruction indépendant lors d'une information judiciaire. Aucune mise en examen n'est par exemple possible.

DÉCRYPTAGE

Par ALAIN AUFRAY

La bataille de l'UMP fait bouger les calendriers

Bouleversements de calendrier en chaîne à l'UMP. Jean-François Copé et François Fillon se sont de nouveau rencontrés hier à l'Assemblée nationale pour finaliser, d'ici lundi, la composition de l'équipe collégiale qui dirigera l'UMP jusqu'à la nouvelle élection d'un leader en septembre. Mais en marge de leur négociation, les dirigeants de la droite découvrent une conséquence inattendue de l'accord de Yalta qui a mis fin, le 17 décembre, à leur guerre ouverte: l'UMP va devoir organiser plus tôt que prévu, sans doute dès le printemps, et non pas à l'automne prochain, les primaires pour la désignation de ses candidats aux élections municipales de mars 2014 dans les grandes villes de gauche.

Pourquoi avancer les primaires pour les élections municipales ?

À l'UMP, chacun reconnaît qu'on peut difficilement imposer aux militants deux campagnes simultanées,

l'une pour élire un président de l'UMP, l'autre pour choisir le candidat à la mairie de Paris, à celle de Lyon, de Lille... La plupart des élus de la capitale, fillonistes et copéistes confondus, estiment que le processus de désignation doit être engagé sans délais.

Quel leader pour Paris ?

Les prétendants à la succession de Bertrand Delanoë devraient se faire connaître dans les semaines qui viennent, sans doute avant février. Faute de candidat naturel – François Fillon ne semble pas intéressé –, la droite parisienne se cherche un nouveau champion. Selon de nombreux cadres, l'ex-ministre Nathalie Kosciusko-Morizet aurait le meilleur profil. Aujourd'hui encore, le président de la fédération de Paris, Philippe Goujon, a été vu en sa compagnie. La députée-maire UMP de Longjumeau (Essonne) refuse de confirmer son éventuelle candidature. Sans décourager les approches des responsables parisiens. ◆



LES GENS

DEPARDIEU, PLUTÔT LE MONTÉNÉGRO QUE LE TRIBUNAL

Pour Depardieu, la justice française peut attendre quand il s'agit de se pencher sur ses facéties éthyliques. Il a préféré séjourner hier au Monténégro plutôt que de se rendre au palais de justice dans le cadre d'une procédure de «plaider coupable» pour conduite en état d'ivresse. Du coup, il sera jugé devant le tribunal correctionnel. Brouillé avec les impôts, et maintenant avec les juges, l'acteur serait parti de France «parce qu'il manquait d'attention, d'amour», selon son ex-épouse, Elisabeth Depardieu. Son grand ami Poutine lui a donc offert un passeport russe pour se consoler. Et hier, Gégé, qui n'a que des amonches parmi les grands de ce monde, devait rencontrer le Premier ministre monténégrin, Milo Djukanovic. PHOTO AP

Descendante d'esclave, Rosita veut réparation

JUSTICE Une Française d'origine guadeloupéenne va assigner l'Etat pour «crime contre l'humanité».

Elle s'appelle Rosita Destival. Elle a 51 ans, porte un tee-shirt noir où il est inscrit en lettres blanches: «Brigade anti-nérophobie». Hier, cette citoyenne française d'origine guadeloupéenne annonçait son intention d'assigner d'ici quelques jours l'Etat français «pour crime contre l'humanité», lors d'une conférence de presse organisée par le Conseil représentatif des associations noires (Cran). Le père de Rosita était plombier, sa mère ouvrière d'usine, et Rosita, diplômée d'un CAP d'industrie et de l'habillement, a eu tout le mal du monde à trouver un emploi. Elle a retrouvé les traces de son aïeul, Lucien Thelismard, qui en 1834 a été affranchi, à l'âge de 13 ans. Elle pense que «la recherche généalogique contribue à nous reconstruire psychologiquement». Et précise que «la première des réparations est un droit à la mémoire, qui est une clé pour notre avenir». Elle dit: «Tandis que nous végétons, il y a un racisme et une impunité des anciens esclavagistes qui perdurent.»

«Préjudices». Son avocat explique qu'il posera une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) au tribunal de grande instance de Paris, basée sur l'égalité de traitement des droits de chaque être humain. Il rappelle qu'à l'abolition de l'esclavage, en 1848, des esclaves étaient abandonnés sans terre, tandis qu'on indemnisait les maîtres. Il demande que des experts soient désignés pour «évaluer un préjudice» qui a été causé plusieurs siècles auparavant,

mais aussi qu'on comptabilise les dommages actuels. Rosa Amelia Plumelle-Urbe, vice-présidente du Mouvement international pour les réparations (MIR), précise que cette question a été longtemps «taboue», voire reçue comme «une plaisanterie». Mais, aujourd'hui, beaucoup d'associations et de personnalités ont compris que l'affaire était «sérieuse».

D'après Rosa Amelia Plumelle-Urbe, la démarche de Rosita est capitale. Il s'agit pour la première fois d'une initiative «engagée par une descendante de l'Etat français, victime directe, qui ne se bornera pas à demander l'ouverture d'un musée ou une peine symbolique», mais qui réclamera des réparations à partir de son vécu. A l'appui de son raisonnement, une juriste

autrichienne assure que la question de la prescription ne se pose pas, car il y a «toujours eu des victimes qui ont demandé réparation, et que les tribunaux ont donné raison à tous les plaignants».

Promesses. Louis-Georges Tin, président du Cran, a rappelé combien son association soutenait la démarche. D'autant qu'après avoir promis d'engager une discussion, en octobre, l'Elysée n'a toujours pas tenu ses promesses. «Si le gouvernement n'a pas souhaité répondre sur le terrain politique, peut-être se verra-t-il obligé de le faire sur le plan judiciaire», a suggéré Tin. Avant de conclure: «Etre esclave, c'est être privé de famille, de communauté et de stratégie pour survivre.»

DIDIER ARNAUD

CONFIDENTIEL

L'AMP, ÇA SE RÈGLE EN FAMILLE

Après un rendez-vous chez la ministre de la Famille hier, les promoteurs du projet de loi sur le mariage pour tous sont reçus ce matin par Jean-Marc Ayrault à Matignon pour finaliser l'opération exfiltration de l'AMP. Ou comment faire basculer l'amendement sur l'assistance médicale à la procréation – voté à la mi-décembre au prix d'une grosse empoignade au sein du groupe PS – vers le futur projet de loi sur la famille, annoncé pour le mois de mars. Sur le papier, les députés socialistes ont jusqu'à vendredi pour décider s'ils déposent leur amendement. Mais la direction du groupe a tranché, préférant s'assurer que pas une voix ne manque pour voter le mariage pour tous face à la mobilisation des anti qui se renforce. Les opposants PS à l'amendement AMP auraient pu être tentés de s'opposer à l'ensemble du texte. L.Br.

L'AFCAE et BNP Paribas PRÉSENTENT

CINÉMA

3€ LA PLACE. VOTRE AGENDA VA DÉBORDER DE CINÉMA

Avec le pass Télérama dans les numéros des 9 et 16 janvier 2013, découvrez ou redécouvrez les meilleurs films de l'année

FESTIVAL CINÉMA TÉLERAMA DU 16 AU 22 JANVIER 2013

ATTENTION A VOIR OU REVOIR DANS LES SALLES ART & ESSAI

Oslo, 31 août
Take shelter
Moonrise Kingdom
Margin Call
Holy Motors
Tabou
Dans la maison
Camille redouble
Amour
The Deep Blue Sea
Les Adieux à la reine
Adieu Berthe
Killer Joe
De rouille et d'os
Elena
Les Enfants loups

PASS Télérama 3€ LA PLACE

BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change



RETOUR SUR L'ÉCOLE PRIVÉE ET LE MARIAGE GAY

Les cathos veulent en discuter

Eric de Labarre, secrétaire-général de l'enseignement catholique, a fait le point sur la «polémique» du moment: l'arrivée du débat sur le mariage pour tous dans les 8 300 établissements catholiques. Pour lui, son courrier du 12 décembre, dans lequel il appelait à des «initiatives» dans les établissements scolaires sur la question du mariage homosexuel, n'était pas une «maladresse». «Jamais il n'a été question

d'organiser des débats pendant les heures de cours.» Reste qu'Eric de Labarre n'écarte pas tout à fait la possibilité de discuter du projet avec les élèves. «La tutelle du ministère sur les programmes est parfaitement légitime. En revanche, la vie scolaire est de la seule responsabilité des établissements privés. Rien ne s'oppose à ce qu'on puisse aborder toutes les questions qui paraissent souhaitables.» S.M.



Ecole : le rythme change, les critiques emboîtent le pas

Les quatre jours et demi, qui doivent être adoptés vendredi, sont loin de faire l'unanimité.

Par **VÉRONIQUE SOULÉ**

L'école française retrouve la semaine des quatre jours et demi en trainant des pieds. Le décret, qui abolit les quatre jours, a été largement rejeté hier par le Conseil supérieur de l'éducation, une instance consultative qui réunit les principaux acteurs de l'école, les uns le jugeant précipité, les autres inachevé. Vincent Peillon pourra toujours se consoler en se disant qu'il a engagé une réforme devant laquelle son

prédécesseur, Luc Chatel, avait préféré reculer.

Selon le décret qui devrait être adopté vendredi, la semaine de quatre jours, si décriée, est abandonnée à la rentrée. Installée en 2008, elle était très critiquée, jugée trop hachée et avec des journées de six heures trop chargées pour des enfants, auxquelles s'ajoutait une demi-heure, voire une heure, de soutien pour les élèves en difficulté.

Dans la nouvelle semaine scolaire, il y aura classe le mercredi matin,

des dérogations étant toutefois possibles pour le samedi matin. Le nombre d'heures de cours hebdomadaire reste le même : 24. Mais la charge est mieux répartie : les enfants ne pourront avoir plus de cinq heures et demie de cours par jour et pas plus de trois heures et demie le mercredi matin, la pause du midi devant être au moins d'une heure et demie. Mais ils sortiront l'après-midi à la même heure, le temps libéré devant être consacré à des activités financées par les communes.

RÉCIT

Vincent Peillon aurait voulu que cette réforme s'applique partout dès 2013. Il la juge primordiale pour améliorer l'école primaire et limiter l'échec des enfants les plus fragiles socialement – la priorité de la « refondation de l'école ». Mais, pour rassurer les maires inquiets des coûts qu'elle entraîne – activités supplémentaires, transports le mercredi, cantine... –, François Hollande a décidé qu'elle s'étalerait sur deux ans. Les villes qui le souhaitent ont donc jusqu'au 1^{er} mars pour demander une dérogation leur

permettant de n'appliquer la réforme qu'en septembre 2014.

RETARDATAIRES. Pour convaincre, le gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens. Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a annoncé la création d'un fonds de 250 millions d'euros, voire plus, pour aider, la première année, les communes qui se lanceront dès 2013. Elles toucheront 50 euros par élève, une somme qui montera à 90 euros dans les zones défavorisées. Les retardataires ne percevront rien en 2014, à l'ex-

ception des communes pauvres (45 euros).

A l'heure actuelle, personne ne sait exactement combien de villes passeront aux quatre jours et demi dès septembre. Les petites communes rurales auront le plus de difficultés. Plusieurs grandes villes, la plupart socialistes – Grenoble, Strasbourg, Nantes, Brest... – s'y sont d'ores et déjà engagées. Et Paris pourrait suivre vite.

Dans les Hauts-de-Seine en revanche, bastion de l'UMP, de nombreuses villes traînent des pieds. A Nice, le député-maire UMP, Christian Estrosi, a organisé une consultation publique en décembre. Résultat : 80,66% des participants sont hostiles au changement de la journée scolaire... Pourtant Luc Chatel lui-même, alors ministre de l'Éducation de Nicolas Sarkozy, avait conclu à l'inefficacité des rythmes scolaires et prôné leur changement, après avoir organisé une grande conférence sur la question.

SCORE. En fait, la réforme, qui s'annonçait consensuelle après tous les rapports allant dans le même sens, ne satisfait aujourd'hui quasiment personne. Le ministre a dû revoir sa copie plusieurs fois avant de rédiger le décret. Agacé par les réticences des uns et des autres, il a plusieurs fois regretté les intérêts qui prennent le dessus «*dès que l'on passe aux travaux pratiques*».

Les organisations les plus en pointe sur la question se disent plutôt déçues, ce qui explique le piètre score recueilli par le décret au Conseil supérieur de l'éducation – 5 voix pour, 23 contre, 30 abstentions et 14 refus de vote. La principale fédération de parents d'élèves, la FCPE, qui s'est abstenue, aurait voulu aller plus loin, avec des journées davantage remaniées. «*Tous les travaux mettent en avant la nécessité de ne pas dépasser cinq heures par jour en primaire. Et aucun ne s'oppose à une demi-journée de quatre heures organisée différemment*», écrit la FCPE, qui espère que le texte soit encore amendé.

Les syndicats enseignants, même les plus favorables au principe de la réforme, regrettent que l'essentiel de la décision revienne aux villes et que l'on oublie les profs. Ils réclament aussi des compensations pour les enseignants qui, avec le mercredi matin, auront des frais supplémentaires – notamment en transports et en garde d'enfants – et craignent des conditions de travail dégradées. La principale organisation du primaire, le Snuipp-FSU, qui a voté contre, dénonce «*un texte bricolé qui n'offre aucune garantie que tous les enfants tirent profit de ces nouveaux temps scolaires*», et qui n'est pas clair «*sur le temps de travail des enseignants*». Le ministre va tenter de tomber quelques résistances en retouchant le texte final. Avec l'espoir que, dans deux ans, tout cela soit du passé. ►

REPÈRES

IL Y A CINQ ANS

La semaine de quatre jours, en place dans une minorité d'écoles, est devenue la règle en 2008, lorsque le ministre de l'Éducation, Xavier Darcos, a supprimé le samedi matin. Selon lui, les écoliers français avaient trop de cours. Pour les syndicats, le but était de supprimer des postes.

«Nous prendrons nos responsabilités en prenant les décisions que nous pourrions prendre cette année.»

Le ministre de l'Éducation Luc Chatel
le 25 janvier 2011

«On avance très vite [sur les rythmes scolaires], c'est une réforme que d'autres voulaient faire parce que tout le monde est pour.»

Le ministre de l'Éducation Vincent Peillon
le 21 novembre 2012

1,5%

C'est la proportion d'écoles qui, ayant obtenu des dérogations, fonctionnent déjà sur quatre jours et demi, essentiellement dans le Cantal, la Vienne et surtout la Haute-Garonne, où Toulouse a résisté au passage aux quatre jours sous Nicolas Sarkozy.

L'EXCEPTION FRANÇAISE

La France est le seul pays de l'OCDE à pratiquer la semaine de quatre jours, et celui dont l'année est la plus ramassée : 140 jours de classe contre 187 en moyenne dans l'OCDE. Le modèle dominant est de cinq jours pleins, et de cinq jours et demi dans certains Länder allemands.

Gérard Collomb, maire (PS) de Lyon, ne sait pas encore si sa ville changera de rythme scolaire à la rentrée :

«Il va falloir recruter 1300 personnes»

A lors que plusieurs grandes villes socialistes s'engagent à passer aux quatre jours et demi dès la rentrée, Gérard Collomb, le maire (PS) de Lyon, entretient le mystère. A *Libération*, il explique attendre le coût total de cette mesure pour la ville.

Lyon peut-il dire non à une mesure emblématique pour le ministre de l'Éducation ?

Je comprends qu'il veuille avancer vite. Mais c'est un challenge difficile et qui demande un gros effort aux communes. Nous sommes en train d'y travailler. Nous nous donnons un mois, un mois et demi, pour répondre. Le problème n'est pas d'y aller, c'est d'y aller dans de bonnes conditions.

A quoi conditionnez-vous votre acceptation ?

Nous avons eu une première réponse sur le financement par l'État qui serait de 50 euros par enfant pour 2013. Pour nous, cela représente un total de 1,736 million d'euros. Les caisses d'allocations familiales (CAF) sont censées prendre le relais à partir de la deuxième année. Mais j'en ai parlé au directeur de la CAF du Rhône, et il m'a dit qu'il n'avait pas d'indications de la Caisse nationale. J'attends, pour donner ma réponse, de savoir si on va pouvoir passer, ou non, un contrat avec les CAF. Quel serait le coût de la réforme pour Lyon ? Aujourd'hui, les activités périscolaires nous coûtent 3,15 millions d'euros. Avec la réforme, on passerait à 5,45 millions d'euros en 2013, puis à 7,635 millions d'euros en 2014, et à 8,36 millions d'euros en vitesse

de croisière. Le taux d'encadrement *[des activités périscolaires, ndlr]* serait en effet assoupli les premières années avant de revenir dans les clous de la loi.

Pour nous, un surcoût de 5 millions d'euros, c'est juste impossible. Ces quatre dernières années, le nombre d'enfants accueillis dans les cantines a doublé, ce qui a eu pour conséquence l'embauche d'une soixantaine de personnes à plein-temps. Et là, on nous demande d'ouvrir un autre chantier. Je voudrais que le coût de la réforme des rythmes, et notamment de l'allongement du temps périscolaire, ne soit pas supérieur à 1 million d'euros pour la ville, le reste étant pris en charge par la CAF.

Allez-vous devoir recruter ?

Nous sommes confrontés à un double problème. Nous allons devoir bouleverser les habitudes de nos agents qui ne travaillaient pas le mercredi. On va commencer à en discuter avec les syndicats des personnels de la ville. Il va nous falloir, par ailleurs, recruter 1300 personnes qui travailleront deux-trois heures par jour. C'est énorme. Nous avons pris contact avec les éducateurs sportifs, les universités, les organisations d'éducation populaire. On essaie d'être un peu exigeants sur les profils. Il vaudrait mieux qu'ils aient le feeling avec les enfants. On tranchera quand on aura fini ce travail. Et qu'on aura une réponse de la CAF. Il vaut mieux être capable de dire non, plutôt que de dire oui et que ce soit un échec.

Recueilli par CATHERINE COROLLER

A l'école Lamartine de Lomme (Nord), en octobre, où est expérimentée depuis la rentrée la semaine de quatre jours et demi.

PHOTO AIMÉE THIRION



IONIS SCHOOL OF TECHNOLOGY AND MANAGEMENT

L'ÉCOLE DE LA DOUBLE COMPÉTENCE

TECHNOLOGIQUE & MANAGERIALE

DOUBLEZ VOTRE POTENTIEL

AVEC 14 MBA DANS 4 DOMAINES D'EXPERTISE

MANAGEMENT : TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- MANAGEMENT & INFORMATIQUE
- MARKETING & INFORMATIQUE
- FINANCE & INFORMATIQUE
- MANAGEMENT & INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE
- MANAGEMENT & ARCHITECTURE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

MANAGEMENT : BIOTECHNOLOGIES

- MANAGEMENT & BIOLOGIE
- MARKETING & BIOLOGIE
- INGÉNIERIE DES PROCÉDÉS EN BIOLOGIE INDUSTRIELLE

MANAGEMENT : INGÉNIERIE INFORMATIQUE

- MANAGEMENT DE L'INGÉNIERIE LOGICIELLE
- MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE
- MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

MANAGEMENT : ÉNERGIE

- MANAGEMENT & INGÉNIERIE DE L'ÉNERGIE
- MARKETING & ÉNERGIE
- MAÎTRISE & OPTIMISATION DE L'ÉNERGIE

Retrouvez-nous au salon de Masters Studyrama le 12 janvier, stand 36

APRÈS BAC +2/3/4/5 ET AU DELÀ

TITRES RECONNUS PAR L'ÉTAT RNCP NIVEAU I

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

www.ionis-stm.com

15, RUE MAURICE GRANDCOING

94200 IVRY-SUR-SEINE - TÉL : 01 53 14 59 26

Un an après le décès suspect de Wissam el-Yamni, la famille en quête de vérité

Le jeune homme avait perdu la vie après une interpellation musclée le soir du nouvel an 2012.



La cité de la Gauthière à Clermont-Ferrand où a eu lieu l'interpellation de Wissam el-Yamni par deux policiers. PHOTO GUILLAUME BINET.MYOP

Par **ALICE GÉRAUD**
Envoyée spéciale
à Clermont-Ferrand

Il y a un an, Wissam el-Yamni, chauffeur routier de 30 ans, décédait après neuf jours de coma au CHU de Clermont-Ferrand, où il avait été admis après une arrestation musclée par la police durant la nuit de la Saint-Sylvestre dans le quartier de la Gauthière. Le jeune homme avait été retrouvé inanimé quelques minutes après son arrivée au commissariat, allongé face contre terre dans un couloir, mains menottées dans le dos et pantalon baissé aux chevilles. Une information judiciaire avait alors été ouverte pour «violences volontaires par personnes dépositaires de l'autorité publique, ayant entraîné la mort sans intention de la donner». Dans son réquisitoire, le procureur visait nommément les deux policiers de la brigade canine qui avaient procédé à l'interpellation et transporté Wissam el-Yamni au commissariat.

AUTOPSIE. Un an plus tard, sa famille n'a toujours aucune explication sur les causes de sa mort. Les deux policiers visés n'ont pas été

mis en examen, ils n'ont même pas été entendus par les deux juges d'instruction. Et des résultats complémentaires d'autopsie sont toujours en attente. Farid el-Yamni, le frère de Wissam, a l'insupportable sentiment que «tout est fait pour enterrer l'affaire et protéger les policiers». Depuis un an, ce jeune ingénieur se bat aux côtés de sa famille et de la veuve de Wissam pour tenter d'obtenir «la vérité». Sans succès. Leurs avocats, M^{es} Jean-Louis Borie et Jean-François Canis, viennent de déposer de nouvelles demandes d'actes aux juges d'instruction visant à permettre d'éclaircir les zones d'ombre du déroulement de la soirée du 31 décembre 2011. Et notamment un nouvel élément que Farid el-Yamni vient de relever : la curieuse disparition de la ceinture de Wissam.

Sur une vidéo filmée lors de la soirée du 31 décembre, quelques heures avant l'arrestation, et postée sur le site du *Nouvel Obs*, on voit le jeune homme portant un jean tenu par une large ceinture. Or, cette ceinture ne figure pas dans les scellés et les affaires rendues à la famille. Interrogés le lendemain par leurs collègues de l'IGPN [la police des polices, ndr] sur le fait que le

pantalon de Wissam el-Yamni était baissé lorsqu'il a été retrouvé au commissariat, les deux policiers de la brigade canine avaient indiqué que ce vêtement, «un survêtement très ample» selon eux, s'était baissé tout seul alors qu'ils sortaient le jeune homme de la voiture. Ce qui paraît plus qu'improbable au vu du

jean ceinturé que portait Wissam el-Yamni ce soir-là. Mais cette histoire de ceinture n'est pas la seule incohérence dans le déroulé des faits. Lorsque les policiers débarquent à la Gauthière à 3 h 15, ils tombent sur une dizaine de copains qui font la fête sur le parking du centre commercial. Ils ont bu,

REPÈRES

«Plus que jamais on demande à ce qu'ils [les deux policiers mis en cause après la mort de Wissam el-Yamni] soient mis en examen.»

M^e Jean-François Canis avocat de la famille de la victime

Une manifestation est prévue aujourd'hui devant le palais de justice de Clermont-Ferrand pour réclamer «la vérité» sur la mort de Wissam el-Yamni. Son frère Farid a créé un «comité justice et vérité pour Wissam» (www.cjvpourwissam.over-blog.com).

6 mois. C'est l'attente endurée par la famille de Wissam el-Yamni avant de récupérer son corps du fait du temps pris pour l'autopsie et la contre-autopsie.

Plusieurs nuits de tension dans les rues de Clermont-Ferrand et une forte colère contre la police avaient suivi l'interpellation, dans des circonstances controversées, la nuit de la Saint-Sylvestre 2011-2012 de Wissam el-Yamni, décédé ensuite après neuf jours de coma.

fumé, et pour certains pris de la cocaïne. Un faux appel au secours a été passé depuis le portable de Wissam el-Yamni. Un «guet-apens», selon les policiers. De fait, les choses dégénèrent vite. Wissam lance une pierre sur une des voitures de police et s'enfuit, poursuivi par les deux policiers de la brigade canine. Lesquels expliquent dans leurs dépositions qu'ils ont du mal à le maîtriser. L'un d'eux reconnaît avoir dû lui mettre un coup de poing au visage. Ils décrivent une scène de menottage au sol musclée. Ils disent être les seuls policiers à ce moment-là. Certains voisins, témoins de la scène, parlent de tabassage et évoquent une dizaine de voitures. L'enquête préliminaire permettra d'identifier au moins huit, mais seuls trois équipages seront interrogés.

CONTENTION. Durant le transport qui ne dure que quelques minutes, le policier de la brigade canine enchaîne plusieurs techniques de contention : il le maintient contre la vitre, l'allonge sur la banquette en s'asseyant sur ses fesses et le maintient plié en deux. L'enquête de l'IGPN menée juste après les faits avait d'ailleurs conclu à un possible décès dû à la technique dite «du pliage», technique de contention à l'origine de plusieurs décès en France et désormais prohibée.

À l'arrivée au commissariat, ils ont dû le porter car, selon l'un des deux policiers, «il faisait semblant de dormir», selon l'autre, il «refusait» de sortir du véhicule. C'est l'officier de police judiciaire de permanence du commissariat qui, s'inquiétant de l'état de cet homme inanimé, a demandé à ce que l'on prenne le pouls et que l'on appelle les secours, qui n'arriveront pas à le ranimer. Sur les photographies prises par sa famille peu après son admission, il portait de nombreuses ecchymoses au visage et sur le torse, des marques rouges au niveau du cou. Le certificat médical établi par les médecins de l'hôpital faisait également état de plusieurs fractures. «Fractures curieusement oubliées par le premier médecin légiste», s'étonne M^e Jean-Louis Borie, qui dénonce «une inertie et une légèreté incroyable dans ce dossier». Pour Farid el-Yamni, «la façon dont a été traitée l'affaire est symptomatique de la façon dont on traite certaines populations : par le mépris». «Or, corrige-t-il, il ne s'agit pas d'une affaire de banlieue, mais d'un homme mort, alors qu'il était dans les mains des policiers. Nous avons les mêmes droits que tout le monde et notamment le droit à la vérité.» Le parquet refuse de s'exprimer sur ce dossier. ◆

Libération

**NUMÉRO
SPÉCIAL**

MARSEILLE 11 JANVIER

**RENCONTRE AVEC
NICOLAS DEMORAND
ET LA REDACTION
AUTOUR DU THEME DE
LA PRESSE**

ENTRÉE LIBRE

18H-20H GRANDES TABLES DE LA FRICHE



Infos pratiques sur le site



Débat diffusé en direct sur



REPÈRES

Cell Therapies Research and Services (CTRS) est un laboratoire pharmaceutique français fondé en 2002 par des médecins, des pharmaciens et des biologistes. Il développe, sur la base de partenariats public-privé, des médicaments rares (comme le Neofordex, un traitement du myélome, un cancer du sang). CTRS compte sept salariés et réalise un chiffre d'affaires de 4,2 millions d'euros (2011).

L'ÉGLISE ADVENTISTE DU SEPTIÈME JOUR

Cette Eglise protestante est née aux Etats-Unis au milieu du XIX^e siècle et compte environ 17 millions de fidèles, ce qui en fait la douzième religion au monde. Elle est très active dans la santé, l'éducation et l'humanitaire. Elle a fondé le laboratoire Asklepien Pharmaceuticals en 2006.

L'AGENCE EUROPÉENNE DU MÉDICAMENT

Créée en 1995 et basée à Londres, c'est une sorte de Food and Drug Administration (FDA) européenne. Elle est chargée, en particulier, de délivrer les autorisations de mise sur le marché européen de toute une série de médicaments (notamment ceux issus des biotechnologies ou destinés au traitement du sida, du cancer, des maladies orphelines, etc.) et des produits constituant une innovation majeure. Dotée d'un budget de 210 millions d'euros et d'un secrétariat de 440 personnes, l'AEM a été accusée, en 2012, par la Cour des comptes européenne, d'avoir recours à des experts en situation de conflits d'intérêts.

90

C'est le nombre estimé de cas en Europe des deux erreurs congénitales de la synthèse biliaire les plus fréquentes (75 déficits de «type 1: 3 bêta», et 15 déficits de «type 2: delta 4»). Aux Etats-Unis, la prévalence est plus élevée.

La maladie orpheline, le médicament miracle et l'eurocrate

La Commission européenne s'acharne contre la mise en vente du seul traitement connu d'une affection mortelle. Dans l'ombre: un labo américain contrôlé par l'Eglise adventiste du septième jour.

Par **JEAN QUATREMER**
Correspondant à Bruxelles
Dessin **FREDÉRIC RÉBÉNA**

La Commission européenne serait-elle plus préoccupée par la promotion des intérêts d'une entreprise pharmaceutique américaine que d'assurer la survie de quelques dizaines de malades atteints d'une grave et rare maladie génétique du foie? Depuis trois ans, elle s'oppose bec et ongles à l'autorisation de mise sur le marché européen d'un médicament, l'Orphacol, produit par un petit laboratoire français, CTRS, qui permet d'éviter aux personnes touchées par cette maladie orpheline une mort certaine. Sauf greffe du foie, opération qui reste lourde et coûteuse.

Cet acharnement bureaucratique ne s'explique par aucune raison de santé publique, puisque l'avis des scientifiques – et des 27 Etats membres – est unanimement positif à l'égard d'un médicament qui a fait ses preuves. En revanche, ce refus de la Commission d'autoriser l'Orphacol fait le bonheur d'une entreprise américaine: Asklepien Pharmaceuticals, un laboratoire contrôlé par l'Eglise adventiste du septième jour, qui a lui aussi déposé une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un médicament concurrent – mais qui n'existe pas encore – auprès de l'Agence européenne du médicament (AEM), basée à Londres...

VETO AU VETO. C'est en 1993 que l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris découvre que l'acide cholique, l'un des acides biliaires, permet de pallier les «anomalies de la synthèse des acides biliaires dues à divers déficits enzymatiques». Ces «anomalies», jusque-là mortelles (entre six mois et dix ans de survie), sont extrêmement rares: dans toute l'Union, on estime leur nombre à 90, dont 16 en France. Grâce à l'acide cholique, ces malades non seulement survivent sans greffe, mais ont une vie normale, ce médicament n'ayant guère d'effets indésirables. En 2007, l'Assistance publique décide, pour des raisons pratiques, de céder les droits d'exploitation à une petite société, CTRS, dirigée par

le docteur Antoine Ferry. Celle-ci l'enregistre sous la marque Orphacol, médicament qui bénéficie immédiatement d'une autorisation temporaire d'utilisation délivrée par l'Agence française du médicament. CTRS dépose en octobre 2009 une demande d'autorisation auprès de l'AEM afin de bénéficier d'un accès à l'ensemble du territoire européen, mais aussi d'une exclusivité de dix ans sur l'exploitation du produit: le marché est estimé à environ 10 millions d'euros par an. En décembre 2010, l'Agence européenne du médicament donne un avis favorable.

RÉCIT

C'est à ce moment-là que commence l'enfer bureaucratique pour CTRS: Patricia Brunko, la chef d'unité chargée des médicaments à usage humain à la direction générale «santé et consommateur» de la Commission, semble décidée à couler l'Orphacol. Alors qu'elle n'a aucune compétence scientifique et ne dispose d'aucun service scientifique (l'AEM, où la Commission est représentée, est là pour ça), elle demande immédiatement un nouvel avis à l'agence de Londres. Celle-ci réaffirme, en avril 2011, que l'Orphacol est non seulement sans danger,

«C'est incompréhensible. Lorsqu'on reçoit un avis favorable de l'AEM, on se contente toujours de mettre notre tampon, puisque nous n'avons aucune compétence pour juger de sa décision.»

Un fonctionnaire de la Commission européenne

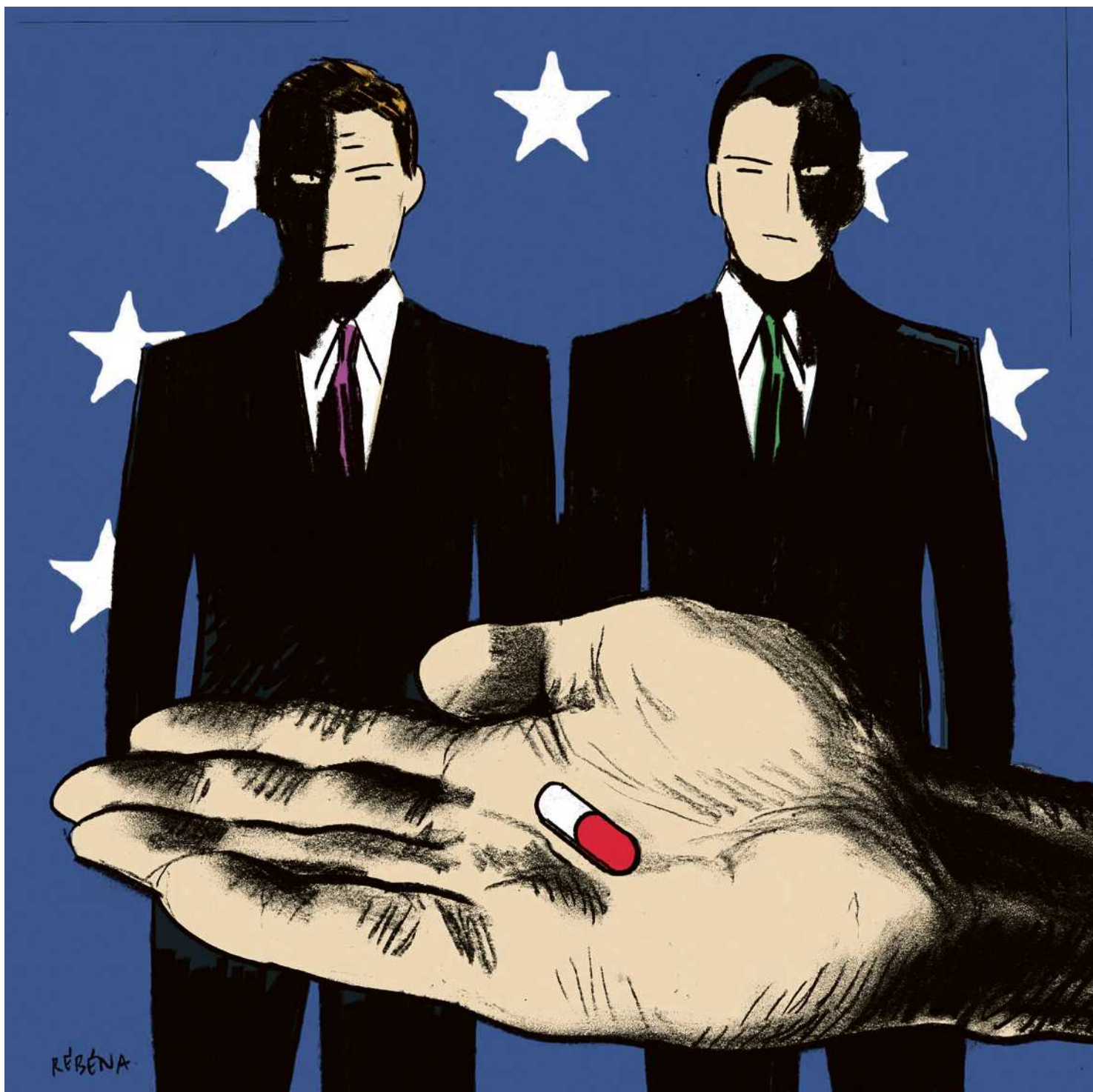
mais qu'il représente un «intérêt majeur» pour la santé publique. Cet avis tranché ne gêne pas Patricia Brunko, qui propose alors de refuser la mise sur le marché de l'Orphacol. Cependant, la procédure européenne prévoit que les Etats membres, réunis au sein du «comité permanent des médicaments à usage humain», doivent approuver cette décision ou, du moins, ne pas s'y opposer à la majorité qualifiée, pour qu'elle soit définitive. Or, c'est précisément ce qui se passe en octobre 2011: les Vingt-Sept posent leur veto au veto. Fin de l'histoire? Que nenni. Brunko s'adresse alors au «comité d'appel» des Etats membres. De nouveau loupé! Un mois plus tard, les gouvernements (qui disposent, eux,

de services scientifiques) réaffirment leur souhait que le médicament soit commercialisé. Brunko n'en a cure: le 5 décembre, elle notifie à CTRS son refus de mise sur le marché, car un «veto au veto» ne vaut pas autorisation... Grandeur du droit européen!

«ARGUTIES». En clair, l'avis des Etats membres ne sert plus à rien: l'arbitraire de la Commission est total. Le labo français, lassé, décide de saisir le Tribunal européen de première instance et obtient que l'affaire soit jugée en «procédure accélérée». Finaude, la Commission décide alors de couper l'herbe sous le pied des juges, en soumettant au «comité permanent», en mai 2012, une nouvelle décision de non-autorisation de l'Orphacol. Et là, bingo! L'Italie et l'Espagne étant absentes le jour de la réunion (convoquée un jour férié), la majorité qualifiée contre la Commission n'est pas atteinte, ce qui lui permet de pondre une interdiction de l'Orphacol sur une base juridique plus solide. Objet de la manœuvre: empêcher le tribunal de juger l'affaire sur le fond, puisque la décision de décembre 2011 a été remplacée par celle du mois de mai. Et c'est bien ce qu'est obligée de constater l'instance dans son jugement rendu en juillet dernier. Mais les juges européens ne cachent pas leur colère devant les manœuvres de la Commission et, «eu égard aux circonstances exceptionnelles»

de l'affaire, ils la condamnent à payer l'ensemble des frais d'avocats de CTRS qui, selon Antoine Ferry, atteignent déjà 20% du chiffre d'affaires de sa société. La Commission a fait appel, le temps et l'argent n'étant pas comptés chez elle.

Comment expliquer un tel acharnement, qui a ému jusqu'au Parlement européen? «C'est incompréhensible», confie un fonctionnaire de la Commission. **Lorsqu'on reçoit un avis favorable de l'AEM, on se contente toujours de mettre notre tampon, puisque nous n'avons aucune compétence pour juger de sa décision.** De fait, la Commission a pour principe de se retrancher derrière les avis scientifiques des diverses agences européennes. C'est au nom de ce



principe qu'elle donne toujours son feu vert aux OGM, l'Autorité alimentaire de Parme les jugeant tous sans danger. Personne, au sein de la Commission, n'a jamais entrepris un combat anti-OGM équivalent à celui que Patricia Brunko a mené, jusqu'à sa retraite au mois de décembre, contre l'Orphacol. Ses arguments, car elle en a, laissent pantois. Elle a fait valoir qu'aucun test clinique n'a été effectué (ce qui est difficile, vu le petit nombre de cas et la létalité de la maladie) et surtout que «l'usage médical bien établi», qui permet de se passer de test clinique si cet usage a

duré au moins dix ans, n'a «pas été démontré». Car, selon Brunko, la période de dix ans court non pas à partir de 1993, date de l'invention du traitement par les hôpitaux de Paris, mais de 2007, date de sa cession au laboratoire CTRS... «Ils ont en fait cherché toutes les arguties juridiques et ont actionné tous les leviers pour bloquer l'Orphacol, déplore un diplomate. C'est une affaire hyper bizarre, on a vraiment l'impression que la Commission est au service du laboratoire américain.» Le Tribunal de première instance a d'ailleurs transmis à CTRS, sous le sceau de la confidentialité, une

lettre datée de janvier 2011 qu'Asklepion a adressée à l'exécutif européen. Curieusement, tous les arguments que l'américain soulève contre l'autorisation d'Orphacol sont justement ceux que Brunko a utilisés...

«SUBTIL». Chacun a noté que le patron de Brunko était l'ancien commissaire John Dalli, que José Manuel Durão Barroso, le président de la Commission, a viré en octobre à la suite de soupçons de corruption dans le domaine du tabac. «Mais l'Olaf, l'office anti-fraude de la Commission, n'a pas été saisi»,

note-t-on à Paris. *Libération* a demandé des explications à la Commission, le 20 décembre. Pour l'instant, nous n'avons reçu aucune réponse. Hormis celle-ci, émanant du porte-parole chargé de la santé, Frédéric Vincent : «Les personnes atteintes de la maladie pouvant être traitée par ce médicament ont apparemment tout de même accès à des soins. Donc c'est un peu plus subtil que la "méchante Commission européenne qui empêche une généreuse compagnie pharmaceutique de mettre sur le marché un médicament miraculeux qui va sauver des gens" ...» Ah bon ?



«THE MASTER»

NAISSANCE D'UN LOUP GOUROU

Page IV

DR

CINEMA



LIBÉRATION
MERCREDI 9 JANVIER 2013

UNE FAUCHEUSE AFFAIRE

RALLYE Dans «Aujourd'hui»
d'Alain Gomis, le musicien free style
Saul Williams campe un homme
au dernier jour de sa vie, déambulant
dans un Dakar ardent.

Saul Williams et le cinéaste Alain Gomis, vendredi, à Paris. PHOTO RUDY WAKS

UNE
FAUCHEUSE
AFFAIRE

AUJOURD'HUI d'ALAIN GOMIS avec Saul Williams, Djolof Mbengue, Aïssa Maïga, Anisia Uzeyman... 1h 28.

Révéle en 2001 à pas encore 30 ans, Alain Gomis poursuit depuis lors le fil d'une œuvre à la fois patiente (seulement trois longs métrages en une douzaine d'années) et solitaire à l'intérieur du cinéma d'auteur français (c'est le prix de son orgueilleuse singularité). Une œuvre obstinée, dans son harmonieuse obsession à interroger, à chaque fois par la forme de la rêverie vagabonde et du

Entre hébétude taiseuse et larmes placides, Satché chemine à travers les décors de sa vie et les rues bourdonnantes de sa ville.

voyage immobile, ce qu'est, ce que peut bien être, l'identité d'un individu. Du frondeur et saisissant coup d'es-sai *L'Afrance*, le jeune cinéaste franco-sénégalais avait débordé les promesses dès son second film, *Andalucía*, sorti il y a trois ans. Et voilà que sort le non moins beau *Aujourd'hui*, qui transplante son cinéma en son pays natal, en même temps qu'il en réaffirme le tempérament free et la sereine élégance. L'«aujourd'hui» qu'énonce le titre s'y révèle l'ultime journée qu'il reste à vivre à un homme à qui la mort, comme le veut une ancienne croyance au Sénégal, vient s'annoncer à la veille de son trépas. Autour de lui, tous le savent, se lamentent et s'y résignent, Satché mourra inéluctablement à la tombée du soir. Débute alors une dérive en sensuelle apesanteur, enfilade déliée de saynètes pleine d'un souffle à la tonalité indécidable, qui le voient faire successivement ses adieux à tout ce qu'il a connu du monde et à tous ceux qu'il y a côtoyé, amis, famille ou ex-amante affrontée comme se draguent les fauves.

Mort vivant. Au gré d'innombrables rencontres, les lambeaux d'expériences dont s'enchevêtre une existence se trouvent ainsi dépliés et déployés par les vingt-quatre heures d'une journée qui semble ramasser toutes celles qui l'ont précédée. Entre hébétude taiseuse et larmes placides, Satché

chemine à travers les décors de sa vie et les rues bourdonnantes de sa ville. Un Dakar moins crépusculaire que caniculaire, dont la fièvre s'engouffre dans chaque plan, ruche effervescente arpentée à une allure dolente de condamné magnifique, touriste en sa propre existence que tous ceux qu'il croise semblent reconnaître, mort vivant déjà étranger au monde, comme l'est au personnage celui qui l'incarne. Belle idée de casting, cette présence et cette démarche sculptées qui peu à peu vacillent avec une grâce infinie appartiennent en effet au

corps étranger Saul Williams, intensément touriste lui aussi puisque musicien qui se fait ici acteur, Américain aux sens aussi écarquillés sur la réalité sénégalaise que l'est sans cesse la douce attention de la caméra aux rites, aux visages, aux gestes.

Corps à corps. On peut confusément songer au récent *Oslo 31 août*, de Joachim Trier, autre chant d'amour urbain et fiction du dernier jour à vivre. Si, à la différence de l'élégie norvégienne, tout dans *Aujourd'hui* résiste à la tentation spleenétique, les deux films ont en partage cette manière de faire résonner le plus infime tremblement de la ville dans leur personnage, figures d'hommes creux en corps à corps avec le vivant, que chaque silhouette croisée, chaque paysage arpenté, semblent éclairer d'une autre lueur et venir remplir de leur irradiant écho.

JULIEN GESTER



Entretien croisé avec Alain Gomis et le musicien américain, acteur principal d'«Aujourd'hui» :

«J'AI MENTI AU CNC
EN DISANT QUE
J'AVAIS L'ACCORD
DE SAUL WILLIAMS»

Ils ont le même âge à deux mois près, 40 ans. L'un est un cinéaste français, originaire du Sénégal et de Guinée-Bissau ; l'autre, américain, chanteur, poète, acteur occasionnel. Alain Gomis a entraîné Saul Williams à Dakar sur le tournage d'*Aujourd'hui*. Nous leur avons fait raconter cette expérience.

Comment vous êtes-vous rencontrés ?

Alain Gomis : Comme beaucoup de gens, j'ai découvert Saul par le film *Slam*, il y a quinze ans. Par la suite, j'ai suivi sa trajectoire très indépendante à travers ses disques et, pour une raison que j'ignore, il est toujours resté quelque part dans un coin de ma tête, si bien que j'ai fini par me retrouver à écrire *Aujourd'hui* en pensant à lui. Sans le connaître, il me paraissait avoir l'espèce d'aura qui était indispensable au personnage. J'étais si sûr de mon choix que quand j'ai déposé le projet au CNC, j'ai menti en disant que j'avais



déjà son accord, alors que je ne savais même pas comment j'allais le contacter. Et tandis que j'étais en voyage au Sénégal, un ami à moi est tombé par hasard sur lui à Paris...

Saul Williams : Je venais d'arriver en France, j'étais dans le métro, un matin. J'allais à la banque. Et ce type me saute dessus, en me disant qu'il a un ami qui a écrit quelque chose pour moi. J'ai juste compris qu'il fallait que je lui donne mon numéro. La production m'a aussitôt appelé pour savoir où me faire porter le scénario. Ils sont venus le lendemain et là, j'ai vu ma photo dans le dossier. J'ai essayé de rester calme [il s'esclaffe]. J'ai lu dans la note d'intention que j'avais déjà donné mon accord. Je me suis dit, OK, donc je suis déjà engagé. Et en fait, très vite, j'ai pu parler avec Alain et j'ai compris immédiatement que c'était quelque chose que je voulais faire. Ensuite seulement, j'ai passé trois semaines à

lire laborieusement le scénario, mot à mot, avec le dictionnaire sur les genoux. Et ça a confirmé mon intuition première. C'était écrit comme un roman, c'était magnifique. Il y avait quelque chose d'évident. Je venais de finir mon album *Volcanic Sunlight*, et je m'étais dit que je voulais travailler dans mon clip sur le mime, l'expressivité du regard. Et, un peu miraculeusement, arrivait ce film où l'on me proposait de ne pas parler, ou très peu, de ne m'exprimer qu'à travers mes yeux, ma présence. Justement, pourquoi avoir choisi d'en faire un personnage quasi muet ?

A.G. : Dès le stade de l'écriture, je souhaitais que ce que traverse ce personnage soit plus affaire d'émotions, de sensations, que de compréhension. Le film est une tentative d'aller là où, par-delà le langage et les cultures, on peut se retrouver sans passer par la signification. Quand j'étais enfant, à l'école,

on nous projetait régulièrement des films. J'y ai découvert *Gosses de Tokyo*, d'Ozu. Je ne savais rien du Japon, mais j'avais été frappé que ce film issu d'un monde qui m'était a priori si lointain et étranger puisse me révéler des choses profondes et intimes sur moi-même, avec ces histoires de gamins qui me ressemblaient, qui démenagent et qui arrivent dans un endroit qu'ils ne connaissent pas, où ils doivent trouver leur place. Et puis il y avait leur rapport à leur père, la honte qu'ils ressentaient vis-à-vis de l'espèce d'oppression sociale dont il faisait l'objet. Tout ça, c'était des choses que je reconnaissais. Et j'espère que l'on n'a besoin de parler ni wolof ni français pour être touché par ce que raconte mon film.

Saul Williams apporte au personnage de Saché un vrai détachement. C'est ce que vous recherchez ?

A.G. : J'ai fait ce choix de manière intuitive, mais c'est vrai que le fait que Saul arrive là-bas, dans un monde qu'il ne connaissait pas, lui permettait d'être dans la position du personnage, cela faisait qu'il arrivait avec cette espèce d'extrême sensibilité de l'étranger, qui fait que l'on n'a pas la même écoute, la même attention aux détails. Il incarnait ainsi d'autant mieux cet homme qui vit son dernier jour et pour qui chaque seconde a de fait quelque chose de particulier, de mythique. Par ailleurs, Saul a un visage qui pourrait très bien être celui d'un Sénégalais. [A Saul Williams] Et là-bas, quand on a tourné certaines scènes, j'ai bien vu comment la rue t'a adopté.

S.W. : Ça me plaisait beaucoup que tu me dises ça, et surtout que les gens me regardent comme l'un des leurs à Dakar. J'ai vraiment eu l'impression de vivre le rêve afro-américain. N'importe qui dans ma famille ou parmi mes amis rêverait de faire l'expérience de cela. Et c'était d'autant meilleur de ressentir ça qu'à cause du rôle, pendant huit semaines, j'ai eu l'impression que chaque jour était mon dernier jour sur Terre. Vivre ce rêve alors que le soir même j'allais mourir, tu peux t'imaginer que c'était fort... [Rires] Sérieusement, nous, aux États-Unis, sommes comme adoptés, nous ne savons pas vraiment où sont nos racines, alors lorsque l'on pose le pied en Afrique, on a cette espèce de bouffée romantique, on a l'impression de retrouver le *motherland*. Mais le film me demandait de jouer quelqu'un qui est de là, qui fait ses adieux. Alors j'ai dû rentrer toutes les sensations qui me venaient, même si j'ai pu m'en servir : je crois que l'on a la même chose dans le regard quand on voit quelque chose pour la première et pour la dernière fois. Il y a une autre chose qui m'a inspiré. Je logeais dans un petit hôtel qui donnait sur l'île de Gorée, d'où partaient les bateaux chargés d'esclaves pour les États-Unis. Si je n'en avais pas connu l'historique, j'aurais simplement trouvé ce paysage magnifique. Mais, de fait, les deux sentiments étaient mêlés, il y avait de la beauté, et puis quelque chose de très lourd. Cela posait énormément de questions, chaque jour, quant à mon histoire.

On sent que vous avez laissé votre trame fictionnelle se nourrir de beaucoup de matière plus documentaire. Comment vous y êtes-vous pris ?

A.G. : On a mis en place un système. On ne bloquait pas les rues, on se servait d'une troupe de jeunes comédiens locaux comme

premier rideau, et la rue complétait. On laissait le reste advenir, en se débrouillant pour être toujours plusieurs derrière la caméra, histoire de pouvoir détourner l'attention des gens susceptibles de regarder vers l'objectif. D'ailleurs, souvent, à la première prise, dans la confusion, je ne savais plus qui était comédien et qui ne l'était pas. Ça pouvait être un peu effrayant.

S.W. : Parce que j'étais fixé sur cette idée que j'allais mourir, je restais toujours à distance de tout, dans une posture d'observation et, en tant que musicien, je me suis beaucoup nourri du son de la ville. Les cris des animaux, les appels à la prière, les percussions, la rumeur des rues qui ne cesse jamais et surtout les conversations : le wolof est vraiment une langue forte, que l'on parle fort. Je ne crois pas avoir jamais entendu quelqu'un chuchoter à Dakar. [Rires] Tout ça formait une sorte de musique pour moi, qui m'a vraiment porté.

Alain Gomis, où vous situez-vous dans le cinéma français actuel ?

A.G. : Je n'ai pas forcément l'impression d'y appartenir, et je ne sais pas si le cinéma français a l'impression que je fais partie de lui. Je crois que ce à quoi je me rattache, c'est le cinéma indépendant. Quand je voyage avec mes films, je suis toujours content de rencontrer des démarches nouvelles, des gens qui essaient de trouver un langage, une façon de travailler qui ne doivent rien aux usages. Moi, à ma manière, j'essaie de faire un cinéma qui puisse avoir une portée populaire, très directe, mais sans avoir recours aux recettes préconçues. Je me sens aussi une connexion particulière avec le cinéma africain : j'aime leur façon de se réapproprier les outils sur un continent où il n'y a presque plus de salles. D'ailleurs, dans l'équipe d'*Aujourd'hui*, il n'y avait que trois techniciens français, tous les autres étaient sénégalais. On ne peut pas dire que le film est français, même si la majorité du financement a été trouvée en France. L'énergie, l'investissement, le cœur qui habite le film viennent de Dakar.

Les polémiques actuelles sur le système français vous touchent, vous intéressent ?

A.G. : Quand je lis les articles qui paraissent en ce moment, je découvre un paysage auquel je n'appartiens pas, dont je suis strictement spectateur. Ce dont on parle au sujet des acteurs stars qui font que l'on aura de l'argent ou pas, cela ne peut pas me concerner : je fais un cinéma qui, parce qu'il s'appuie sur des personnages majoritairement d'origine africaine, se trouve mécaniquement relégué dans une économie parallèle. Aujourd'hui, je ne sais pas combien de temps va tenir le système qui me permet de faire des films grâce à l'avance sur recettes, mais je réinventerai toujours ma manière de faire afin de ne pas avoir à me retrouver dans une position où l'argent est là pour faire tel genre de films et où je dois me figurer comment je peux m'inscrire à l'intérieur de ça. Ça, c'est déjà la logique de tout un système, de la production à l'exploitation. Il n'y a qu'à voir comment sont faits les multiplexes : l'architecture même des salles appelle à elle un certain type de films, un formatage. Mais, quoi qu'il arrive, je continuerai toujours à faire des films, même s'il faut pour ça faire d'énormes sacrifices. Ce ne sera pas forcément les mêmes films, et peut-être que c'est tant mieux.

Recueilli par J.G.

BRANCHÉ SUR LE SECTAIRE



DIANÉTIQUE L'auteur de «Magnolia» signe un face à face troublant entre un gourou et son élève.

THE MASTER

de **PAUL THOMAS ANDERSON**
avec Philip Seymour Hoffman,
Joaquin Phoenix, Amy Adams... 2h17.

Ceux qui avaient rêvé une biographie romancée de L. Ron Hubbard, le fondateur de l'Eglise de scientologie, doivent toutes affaires cessantes reconsidérer leurs attentes à propos du nouveau film de Paul Thomas Anderson. Certes, Lancaster Dodd (Philip Seymour Hoffman), campe un convaincant gourou, aussi jovial et charismatique qu'inquiétant, doté d'une imagination et d'un culot sans bornes. De même, les douces années 50, pétales de santé sous la caméra 70 mm Technicolor, sont restituées comme le cadre idéalisé d'une époque où toutes les expériences, toutes les idées, possédaient la fraîcheur enivrante de l'inédit. Enfin, le paumé Freddie Quell, incarné par un Joaquin Phoenix famélique, arbore un tel épuisement de lui-même qu'il rend presque logique son désir de se voir pris en charge au sein d'une organisation - secte, religion ou escroquerie, peu importe -, à condition qu'elle lui donne de quoi manger et qu'on lui accorde un minimum d'intérêt. Voilà tout pour la scientologie, dont le nom n'est jamais prononcé. Quant au chapitre de la doctrine qui en serait sa bible secrète, les tirades absconces de son chef spiri-

tuel fournissent un tel fatras de psychanalyse et d'ésotérisme de bazar qu'elle relève plus d'une musique de fond absurde que d'un message critique.

Relations tordues. L'idée d'Anderson est donc ailleurs, s'appuyant sur les relations tordues qu'entretiennent ces deux personnages dans le contexte pas encore délégué d'un mouvement qui vient au monde. L'un est un charmeur vivant aux crochets de quelques excentriques en mal de vertige spirituel, l'autre un vétéran revenu du front du Pacifique avec une case en moins et une disposition à l'alcoolisme chronique. Le second, par hasard ou par instinct, trouve refuge chez le premier. Un maître et un disciple, un bourreau et une victime, un propriétaire et un valet. Et réciproquement, bien sûr, tant la dialectique mise en place dès la première rencontre des deux hommes offre un éventail extraordinairement vaste d'interprétations à propos de l'identité de celui qui détient le pouvoir sur l'autre.

«J'aime surtout les personnages avec lesquels tout peut se produire à tout moment», précise Paul Thomas Anderson, rencontré par *Libération* lors de son passage à Paris en décembre. C'est très excitant à écrire. Les derniers films que j'ai écrits n'ont pas vraiment d'histoire, et l'intensité des relations entre les personnages prend le pas sur le reste. La bombe à retardement est ici contenue dans la

partie la plus sombre qui sommeille en chacun d'eux. Quand et comment elle va exploser, ce qui va le provoquer, c'est ça l'intrigue. Ce n'était pas du tout pareil avec Daniel Day Lewis dans *There Will Be Blood*, dont la ligne était très claire. Son personnage, c'était : «Je suis ambitieux, sans concession, je veux atteindre un objectif et tirez-vous de mon chemin.»

A l'évidence, les deux derniers films d'Anderson possèdent un lien organique : l'excès de grandiloquence, un peu moins flagrante dans *The Master*. Deux hommes qui s'affrontent au centre d'un ring où se joue la naissance du capitalisme dans l'un, et l'avènement d'une néospiritualité dans l'autre, deux composantes qui pèsent plutôt lourd dans la société américaine

sentiment d'avoir réussi quelque chose d'intéressant, et j'avais envie d'y revenir. La toute première idée pour *The Master* était de m'engouffrer dans cette voie, de profiter de cette énergie et aussi, bien sûr, du succès du film. Mais Phil [Seymour Hoffman] avait des engagements pour un an, ce qui n'était pas si mal puisque j'ai eu le temps de laisser aller l'histoire sans savoir où elle menait. Pas de plan de route, pas de point de chute... Une bonne manière de travailler.»

Jeu absurde. Voilà donc Anderson face à ces deux individus faits pour ne jamais se rencontrer, qu'il va livrer à un jeu sadomaso d'une cruauté raffinée. L'un est manipulateur, retors, presque sadique dans sa manière de tourmenter ses disciples afin de s'assurer, une fois «l'exercice spirituel» accompli, leur adhésion pleine et entière. Dans une scène assez troublante, Philip Seymour Hoffman in-

coolisme frénétique, son absence totale d'attaches sociales et d'inhibition, en un mot sa liberté inaliénable est le bien le plus précieux que Dodd ne pourra jamais posséder. Et puis, il est la démonstration vivante de la pertinence de l'enseignement du gourou : «Ces deux hommes ne sont pas ambigus l'un envers l'autre, ils sont imprévisibles. Et tout l'enjeu du film résidait justement là. Rendre prévisible le fait qu'ils soient imprévisibles.»

Comme dans une variation détraquée du stade du miroir, ils s'observent mutuellement, prenant peu à peu conscience qu'il n'y a rien à sauver ou à admirer dans le reflet sinistre que lui offre l'autre. A son habitude, Anderson dresse d'eux un portrait ni sympathique ni franchement repoussant, sans jamais porter le moindre jugement. Maniant l'ellipse comme d'autres la tronçonneuse, il laisse chacun recoller les morceaux de l'histoire et imaginer un passé dont il ne fait guère de doute que les deux hommes sont des victimes qui s'ignorent. «Dans les deux personnages, il y a quelque chose d'intensément douloureux», explique le cinéaste. Ce n'est sans doute pas ce que je préfère regarder à la télévision quand je veux me relaxer, mais je crois qu'il y a quelque chose d'enrichissant, de l'ordre de l'accomplissement, de voir quelqu'un qui souffre et qui se défend comme il peut.»

BRUNO ICHER

«Pas de plan de route, pas de point de chute... Une bonne manière de travailler.»

Paul Thomas Anderson à propos de *The Master*

contemporaine. «Les deux films sont connectés, mais j'aurais beaucoup de mal à dire à quel point, dit Anderson. Il m'est arrivé de terminer un film en me jurant de faire ensuite quelque chose de complètement différent. A la fin de *Magnolia*, je voulais aller dans une direction radicalement opposée et c'est ce qui a donné *Punch Drunk Love*. Pas cette fois. Avec *There Will Be Blood*, j'avais le

flage un jeu absurde à Joaquin Phoenix dans lequel il le somme de livrer ses secrets les plus intimes sans jamais quitter son regard et sans jamais cligner des yeux. Et de recommencer tant qu'il n'y parvient pas. Mais le jeu n'est pas à sens unique. Sans même le vouloir, Quell-Phoenix exerce lui aussi une irrésistible fascination sur son maître. Ses passages à l'acte, son al-



Joaquin Phoenix
et Philip Seymour
Hoffman, petit
et grand gourou.
PHOTOS DR

L'AMOUR EST DANS LE PRIX

COUGARS L'Autrichien Ulrich Seidl part en vadrouille au Kenya ausculter le tourisme sexuel pour quinquas frustrées.



C'est les mûres à la plage. PHOTO DR

PARADIS : AMOUR d'ULRICH SEIDL
avec Margarete Tiesel, Peter Kazungu, Inge Maux... 2 heures

Ulrich Seidl est insupportable. Il ne fait rien comme tout le monde, travaille expressément le rebrousse-poil et *Paradis : amour* en administre une nouvelle démonstration cuisante. En principe, quand un auteur, un artiste, entreprend un film, il évite absolument de traiter un sujet, il préfère raconter une histoire. Seidl, non. Il déclare d'emblée entreprendre une trilogie dont le thème est le paradis et dont le premier volet est consacré à l'amour. Et ce film sur l'amour est en fait le traitement d'un sujet : le tourisme sexuel.

Ce n'est pas pour lui faire violence que l'on tient à rapporter le film à son sujet mais au contraire pour lui rendre hommage : jamais un livre, un reportage, un documentaire ne nous en a autant appris, ne nous a autant informés sur cette forme particulière de la prostitution. Une forme forcément moderne, fruit bâtarde de la globalisation, du néo-impérialisme soft occidental et de la trivialité éternelle des rapports de force économiques.

Crudité. Pour incarner avec une relative innocence tant de mauvaise conscience, Teresa est un vecteur idéal : Autrichienne, quinquas, obèse, seule au lit. Sur les conseils d'une amie, elle se paie des vacances au Kenya dans l'espoir ambivalent de se faire sauter et de rencontrer l'amour. Les occasions ne manquent pas : sur la plage, les gigolos abondent, et le filon de la «sugar mama» (Occidentale à pognon) est devenu une activité connexe au tourisme traditionnel, pratiquée quasiment au grand jour, sous les encouragements

parfois des compagnes légitimes des jeunes étalons.

Teresa tombe donc, de son plein consentement, dans le panneau d'un *beach boy* plus malin que les autres qui va réussir à s'attirer ses faveurs. Rapidement comblée (sur le plan de la baise), mais aussi vite déçue (sur le point de l'amour), Teresa en essayera un autre puis un troisième, que ses copines de l'hôtel lui offrent le soir de son anniversaire.

Cet homme offert en présent donne à *Paradis : amour* sa scène la plus redoutable et controversée. Une scène qui, comme le reste du film, regarde frontalement ses personnages, sans effets

Ce corps-cadeau ressemble à celui d'un totem nu et indéchiffrable pour les sorcières teutoniques qui se le partagent.

mais sans pudeur non plus, dans une crudité qui se parfume rapidement de cruauté. Au fil de la nuit, de l'alcool et des sens qui s'échauffent, ce corps-cadeau ressemble de plus en plus à celui d'un totem nu et indéchiffrable pour les sorcières teutoniques qui se le partagent, et la cérémonie sexuelle vire, elle, au sacrifice. Que l'inconfort où nous place cette scène soit problématique, c'est incontestable. Mais c'est aussi tant mieux : tout le film est problématique, et il est heureux que nous ne soyons pas complètement rassasiés ou indifférents devant les questions morales qu'il torture sous nos yeux.

Cependant, à y regarder de plus près, on se demande si ce n'est pas le simple renversement des figures qui, dans cette scène formant la clé de voûte du film, nous déstabilise le plus. Car au

fond, ces images, nous les avons déjà vues, et souvent, mais c'était sous une autre forme : ce sont les femmes qui y tenaient le rôle de l'objet sexuel. Que cet objet soit un homme, qu'il soit noir et qu'il soit rémunéré par une femme blanche plus âgée formerait-il le corps constitutif d'un délit moral moderne ou ces faits ajouteraient-ils en quelque sorte des ressorts nouveaux à ce qui reste un réflexe moral fort ancien ?

Loi d'airain. Dans tous les cas, on ne voit pas très bien à quoi servirait de rejeter la misanthropie qui suinte de *Paradis : amour* à la face d'Ulrich Seidl dans la mesure où elle est largement inscrite dans son projet, mais peut-être pas là où on le pense. Tous les personnages du film, quel que soit leur bord, agissent selon des codes sociaux d'une brutalité dont ils ne sont pas les créateurs ni les responsables directs : ce sont le monde, la

société contemporaine, la loi d'airain économique qui fabriquent de la misanthropie et des misanthropes par légions. Pour sa part, Seidl agit comme un artiste terriblement engagé dans notre présent. Son style, sa méthode, son goût profond de l'antagonisme le rapprochent autant de la peinture moderne (Gerhard Richter pour la fêlure du réalisme sans faille) que de la photographie d'avant-garde (Makoto Aida, pour les glissements subvertis et subversifs du réel).

Reste le mystère de la trilogie et de son thème : on est curieux de voir comment cette tranche sur l'amour sera enchâssée dans un triptyque sur le paradis. A cette heure, on peut se poser une question : ne faudrait-il pas lire le titre de ce premier opus différemment : «Paradis deux points amour...» Zéro ?

OLIVIER SÉGURET

LE PLUS BEAU FILM
DE L'ANNÉE EST ENFIN
SORTI EN DÉCEMBRE !

"Un miracle de cinéma !" 20 minutes

"Du cinérêve, de la pure magie." Les inrocks

"Sublime !" Le monde

"Eblouissant." Télérama

"Un total chef-d'œuvre." Libération

"Bravo !" Le journal du dimanche

"Tabou, le choc Miguel Gomes." France inter

N°1 AU
TOP PRESSE
2012

TABOU
concourt pour
le César du
meilleur film
étranger

un film de Miguel GOMES

TABOU

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

DÉJÀ PLUS DE
100 000
SPECTATEURS ONT ÉTÉ
ÉMERVEILLÉS !

www.tabou-lefilm.com

Télérama Libération vodkaster.com MEDIAPART inter



Poelvoorde-Casta: sado, le peuple aura ta peau. PHOTO FABRIZIO MALTESE, EFP

NI FOUET NI À FAIRE

BANQUE Vision SM, glaciale et formatée de l'affaire Brossard-Stern.

UNE HISTOIRE D'AMOUR d'HÉLÈNE FILLIÈRES

avec Benoît Poelvoorde, Laetitia Casta, Richard Bohringer... 1h20.

«L'hystérique est une esclave qui cherche un maître sur qui régner», disait Jacques Lacan. Dans le couple Cécile Brossard-Edouard Stern, la call-girl et le financier, qui est l'hystérique ? Elle est amoureuse de celui qui la maltraite, lui la paie pour qu'elle le gifle, le fouette, le rabaisse. Il est dans le délire de contrôle de celui qui recherche l'extase de la dépossession, elle s'enfonce dans un amour à sens unique qui est aussi une emprise intéressée sur un argent qu'elle n'a pas. Elle veut embrasser, il veut les coups, elle veut la reconnaissance, il la veut indifférente. C'était mal barré, ça va mal finir.

Le 28 février 2005, Cécile Brossard tue de quatre balles de revolver un Edouard Stern revêtu des pieds à la tête d'une combinaison de latex SM. On se souvient de l'excitation qui avait entouré ce fait divers, comment chacun a spéculé sur la pulsion de mort animant le milliardaire suisse qui voulait s'acheter un orgasme noyé dans son propre sang. La littérature s'est emparée de l'histoire sous la plume du romancier Régis Jaufret qui signe *Sévère* en 2010. *Une histoire d'amour* s'inspire de ce roman. Les personnages n'ont pas de prénom, pas de nom, ils sont le Banquier (Benoît Poelvoorde), la Jeune Femme (Laetitia Casta), le Mari (Richard Bohringer)... Dans le dossier de presse, la réalisatrice Hélène Fillières, connue pour sa déjà conséquente carrière d'actrice (*Aïe* de Sophie Fillières, *Un homme, un vrai* d'Arnaud et Jean-Marie Larrieu...) parle de sa fascination pour la jouissance masculine, «cette formidable énigme».

Suppositoire. D'accord mais le film, en l'état, en dépit de toutes les bonnes intentions qui le guident, et de l'intelligence qui le fonde, apparaît comme terriblement raté. Les acteurs profèrent des phrases sans queue ni tête en évoluant dans des décors de magazine sur

papier glacé. Le chef opérateur, le cadreur Christophe Beaucarne, a parfois l'air d'avoir pris le pouvoir sur le plateau. On ne comprend pas qui est cette fille (elle semble vivre à son aise) ni pourquoi de but en blanc elle ne peut se défaire du lien qui l'attache à ce type odieux, bipolaire, qui saute d'un caprice à l'autre, traite tout le monde comme de la merde. Une fessée, un suppositoire et au lit ! On veut bien croire que le sado-masochisme soit une mine de clichés embarrassants, mais ces petits fouets en cuir, ces gesticulations sur la moquette pour implorer Maîtresse ne semblent guère exciter ceux qui s'y adonnent.

Congélo. Le casting n'aide pas à la vraisemblance de l'ensemble dans la mesure où Casta apporte avec elle une image d'icône fraîche que le scénario malmène mais sans réel mystère, et Poelvoorde incarne bien la fêlure visible du séducteur mais fort mal l'homme de pouvoir capable d'humilier. Hélène Fillières ne surmonte jamais l'idée très théorique qu'elle se fait de la mise en scène, où tout est saisi au congélateur, recouvert de vernis noir puis empaqueté dans une boîte en marbre. Etienne Daho, toujours cool, est venu avec sa boîte à musique tenter de réchauffer l'ambiance à la bande-son, mais en pure perte.

Une histoire d'amour entend percer l'énigme de la jouissance des hommes mais au générique de fin, on s'interroge sur la place du plaisir de la cinéaste dans son film. L'a-t-elle même une seconde envisagé comme possible, pour elle et pour les autres ? Ici, on a plutôt le sentiment qu'elle aborde la mise en scène comme une somme de contraintes qu'il faut à toute force surmonter, au prix de beaucoup de tourments, de douleurs que le film ne restitue qu'à l'état de fragments de fictions livides. Cécile Brossard a été condamnée en 2009 par la cour d'assises de Genève à huit ans et six mois de prison. Elle est sortie en 2010. La famille Stern a fait détruire toutes les pièces compromettantes évoquant les pratiques sexuelles du défunt.

DIDIER PÉRON

«COMME UN LION» EN GAGE

REPORTAGE Itinéraire d'un jeune joueur de foot africain exporté tel un esclave moderne au FC Sochaux.

COMME UN LION de SAMUEL COLLARDEY avec Marc Barbé, Mytri Attal, Anne Coesens... 1h42.

Un Doubiste dans le doute : Samuel Collardey a le trac. Le réalisateur, natif de Besançon, se trouve à Montbéliard pour la projection en avant-première de son film *Comme un lion*. 19h30 passé, il s'adresse à une salle comble, un peu plus de 450 personnes. Des mots simples, des remerciements. Avant de se pointer au Mégarama, il avait relu ses fiches une bonne dizaine de fois dans son van noir, en mode *Agence tous risques*.

D'innombrables quidams et quelques entreprises de la région ont participé au tournage. Pas possible d'en oublier un sur le bord de la route. Ni Peugeot ni le petit club du coin qui a prêté ses équipements. Tout le monde à la même enseigne, pas forcément à la même échelle. Le président du Football Club de Sochaux-Montbéliard entre dans la salle sous quelques sifflets de supporters, mécontents des derniers résultats des Lionceaux, en difficulté pour la deuxième année d'affilée dans les marécages de la Ligue 1. Le stade au cinéma. Costume sombre, coupe de cheveux soignée, sourire pincé, Alexandre Lacombe s'invite sur le devant de la scène. Il tient lui aussi à y aller d'un «*merci beaucoup*» en direction de Samuel Collardey pour avoir mis

Mytri Attal a davantage été choisi pour ses aptitudes de comédien que pour sa chorégraphie gestuelle avec un ballon. Sa façon de bouger ne pardonne pas.

à l'honneur sa petite entreprise sur grand écran. Il en profite également pour souligner le rôle de son club dans *Comme un lion* : plusieurs employés et jeunes du centre de formation jouent dans le film. Le stade ne siffle plus ; il rugit de plaisir et d'impatience. La lumière s'éteint enfin.

Pagaïlle. Tout démarre à Pout, un petit village sénégalais, à quelques encablures de Dakar. Si loin, si proche des ors du monde global. Mytri (15 ans) vit là avec sa grand-mère, dans le film comme dans la vraie vie. Comme beaucoup de gamins d'Afrique ou d'ailleurs, il rêve de rejoindre un grand club européen. Le destin s'en mêle et organise un tournoi dans le village. Un scout camerounais le repère. Sans pitié, il saigne la famille, via la grand-mère qui vend ses terres et emprunte à la caisse commune du village pour envoyer Mytri en France.



Le FC c'est chaud.
PHOTO IVAN MATHIE

L'ado devient un investissement, voire une dette pour la grand-mère. C'est selon. Bientôt un fardeau : pas vraiment attendu à Paris, où un agent sans états d'âme (Jean-François Stévenin, impeccablement infect) le largue au stade Bauer de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Au milieu de nulle part. Mytri se retrouve seul avec Dieu. Presque un classique des transhumances de jeunes Africains en direction de l'eldorado footballistique européen. C'est le début d'une nouvelle vie qui le mènera dans le Doubs. Et vers des rencontres improbables, comme celle avec Serge, un coach rugueux et expérimenté, joué par Marc Barbé.

L'acteur, en total contre-emploi, irradie tout comme Anne Coesens, son ancienne femme dans le film...

Comme un lion est un morceau de vie qui n'a pas l'ambition d'être une fable, sans vérité définitive. Mytri, le personnage central, n'est pas prêt à tendre la joue, ni à se laisser guider par le premier venu. Têtu, il sait pourquoi il a quitté les siens et ce qu'ils attendent en retour. Quitte à faire les fouilles de son mentor... Une subtilité que l'on ne retrouve pas dans sa façon de jouer au foot ; davantage choisi pour ses aptitudes de comédien que pour sa chorégraphie gestuelle avec un ballon. Sa façon de bouger ne pardonne pas, même s'il est souvent doublé. Un hiatus majeur quand on sait que le gamin de Pout est censé être un cadreur. Ici comme ailleurs, le monde du football professionnel est impitoyable : énormément d'appelés, peu d'élus...

La lumière se rallume. Applaudissements. Pagaïlle. La plupart des spectateurs, dont beaucoup arborent une écharpe aux armes de leur club, quittent la salle, alors que Sa-



muel Collardey demande à toutes les acteurs visibles dans le film de le rejoindre en bas de l'écran. Ça fait du monde.

«**Petits soldats**». Parmi eux, l'entraîneur actuel du FC Sochaux, Eric Hély. Cette histoire ne lui ouvre pas les yeux. L'ancien éducateur en a vu d'autres. Il connaît la pression familiale sur les joueurs venus d'Afrique ou de milieux modestes : «*Une responsabilité que l'on n'imagine même pas.*» Avec la peur de l'échec et du retour au pays comme unique cauchemar. La scène qui l'a marquée ne se joue pas sur une pelouse, mais dans l'usine de la «Peuge», l'entreprise tentaculaire qui régit la vie sociale des environs, lorsque le coach donne une leçon de vie à Mytri. «*Il cause des valeurs de l'homme, et on en a besoin pour réussir dans le football comme partout.*»

A l'extérieur de la salle, Marc Barbé échange, verre à la main, avec une jeune équipe de football féminin de Besançon. L'acteur de *Sombre* et de *Cloco* a découvert le monde du football via *Comme un lion*, bien loin de ce qu'il imaginait lorsqu'il tombait dessus par hasard à la télé : «*Des petits gamins, sympas, pleins de sentiments, mais qui sont sur le terrain de vrais petits soldats.*»

Le multiplex se vide au compte-gouttes sous l'œil de Samuel Collardey qui cause avec des membres de sa famille qui ont fait le déplacement et du propriétaire du cinéma. Un certain monsieur Bouchu qui ne tient pas en place et discourt sur tout, et principalement n'importe quoi. Seul absent, Mytri Attal, l'acteur principal du film. Samuel Collardey avait déjà eu du mal pour le faire venir du Sénégal pour le tournage. Pour la promo du film, le lion n'a pas eu le droit de rugir avec son équipe.

Envoyé spécial à Montbéliard (Doubs)

RACHID LAÏRECHE

BALLONS D'ESSAI



DR



DR



DR



DR

«TOM FOOT»

1974 A 6 ans, le surdoué Johan devient la star de l'équipe nationale de Suède. Destinée au jeune public, une fable acide et peu connue de Bo Widerberg.

«COUP DE TÊTE»

1979 Patrick Dewaere en héros, puis en pourfendeur du foot-business, vu du côté provincial et parternaliste. Filmé à Auxerre avec de vrais joueurs de l'AJA dedans.

«À NOUS LA VICTOIRE»

1981 Rocky dans les cages, Pelé himself et Bobby Moore en guise de caution scientifique, Max von Sydow et Michael Caine pour compléter le casting. Des prisonniers de guerre cinq étoiles.

«SHAOLIN SOCCER»

2001 Tout est dans le titre : deux gus montent une équipe de foot composée de moines shaolin. Avec, en gardien de but spéciale dédicace, un clone de Bruce Lee – et d'Uma T. – en jaune et noir.

SIX PERSONNAGES INQUIÈTENT L'AUTEUR

CHORAL Unpremier long métrage sur des relations amoureuses chaotiques le temps d'une nuit pluvieuse.

LES JEUX DES NUAGES ET DE LA PLUIE de BENJAMIN DE LAJARTE

avec Audrey Dana, Alain Chamfort, Hiam Abbass... 1h30.

La particularité du film choral, genre aléatoire popularisé par Robert Altman ou Alejandro González Iñárritu, c'est qu'au début, on n'y comprend que couic. Car pour saisir où cette galerie de personnages éclatée veut en venir, il faut que les diverses pièces qui la composent soient un minimum assemblées. Rien, de prime abord,

Au centre de l'exposé, la difficulté qu'ont les êtres à s'entendre, sinon juste à communiquer.

ne paraît destiné à rapprocher les six principaux protagonistes des *Jeux des nuages et de la pluie*, mais le premier long métrage du Français Benjamin de Lajarte se fonde cependant sur l'unité de temps : une nuit, durant laquelle des relations complexes, voire douloureuses, vont se tisser et se dénouer.

Il y a là, entre autres, Ninon, une serveuse de resto assez *borderline*, qui perd son boulot et tente de colmater une vie familiale en miettes ; Simon, un mentaliste tiraillé entre sa femme (et partenaire de spectacle) et sa maîtresse ; Jones, un détective privé qui va s'éprendre de celle dont il

doit espionner les agissements... Et tout ce microcosme de composer une partition *mezzo voce*, résolument singulière et ambitieuse, mais aussi très théorique et alentie où, dans ses références, le cinéaste empile le penseur du taoïsme Lie Tseu, l'écrivain Jim Harrison, le peintre Edward Hopper, le photographe Gregory Crewdson et, tant qu'à charger la barque, Nietzsche.

Au centre de l'exposé, la difficulté qu'ont les êtres à s'entendre, sinon juste à communiquer. Au sens propre déjà, quand le Hongkongais Simon Yam (abonné des films de Johnnie To), l'Israélienne Hiam Abbass ou les Français Audrey Dana et Alain

Chamfort n'ont pas la même langue maternelle. Au figuré ensuite, surtout, lorsqu'ils n'arrivent pas à accorder leurs sentiments.

Ainsi, de cette rencontre entre l'enquêteur et sa proie, assis face à face dans un bar et obligés, pour pouvoir dialoguer (il est américain, elle est chinoise), de transiter par le traducteur d'une société téléphonique spécialisée, qui pénètre contre son gré leur intimité alors qu'on le devine à l'autre bout de la planète. Une scène significative qui aurait pu être la plus belle du film, mais qui, à force d'étreinte, provoque la lassitude.

GILLES RENAULT

THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE

théâtre/cinéma

STATION HOUSE OPERA

Roadmetal, Sweetbread

7 > 25 janvier 2013

Théâtre de la Cité internationale | Mairie de Paris | 75013
Réservations 01 43 13 50 50 — www.theatredelacite.com

Quel spectateur êtes-vous ? Un invité nous répond du tac au tac.



SÉANCE TENANTE

ALAIN CHAMFORT

L'auteur de *Chasseur d'ivoire* a publié en fin d'année *Elles & Lui*, un best-of pop en duos avec diverses chanteuses qui le rejoindront sur scène à Paris, le 30 janvier au Grand Rex. Il fait l'acteur dans *Les Jeux des nuages et de la pluie* (lire page VII).
PHOTO DOMINIQUE GAU

«JE DÉTESTE LES GENS QUI FONT DES BRUITS AVEC LEURS PAPIERS DE BONBONS»

La première image ?

La fin du *Ballon rouge*, d'Albert Lamorisse : l'envol du petit garçon emporté dans le ciel par ses ballons de couleur, enfin libéré de l'incompréhension et de la violence des autres... Comme je l'enviais de pouvoir fuir la pesanteur !

Le film (ou la séquence) qui a traumatisé votre enfance ?

Dans le *Testament du docteur Cordelier* – libre adaptation de *Docteur Jekyll et Mister Hyde* par Jean Renoir –, Opal, le double négatif du professeur, commet des agressions diverses et notamment sur un homme handicapé dont il frappe les béquilles jusqu'à le faire tomber brutalement au sol. J'avais été particulièrement frappé par ce réalisme cru.

Le film que vos parents vous ont empêché de voir ?

Tous ceux diffusés avec le carré blanc m'étaient interdits.

Une scène fétiche ou qui vous hante ?

Celle du photomaton dans *Nous nous sommes tant aimés*, d'Ettore Scola, où, en quatre photos, on voit la belle Stefania Sandrelli passer d'un merveilleux sourire à des sanglots déchirants.

La BO qui vous trotte dans la tête ?

Le thème d'*Amarcord*, de Federico Fellini, écrit par Nino Rota. C'est un des plus grands compositeurs de musique de films, indissociable du cinéma italien des années 60, qui a réussi à fusionner musique foraine, traditionnelle, jazz et classique, tout cela avec un grand sens de la mélodie.

Qui vous fait rire ?

Peter Sellers, Alberto Sordi ou encore Louis de Funès, qui ont véritablement créé un style comique qui leur était propre.

Un film dans lequel il ferait bon vivre ?

More, de Barbet Schroeder, qui se déroule à Ibiza ou *Et au milieu coule*

une rivière, de Robert Redford, où l'on est plongé au fin fond du Montana au début du siècle dernier.

Le cinéaste absolu à vos yeux ?

John Ford et Stanley Kubrick. Le premier pour sa filmographie populaire, à la fois dense et cohérente. Le second, à l'inverse, pour sa démarche hétéroclite et innovante.

Le monstre ou le psychopathe de cinéma dont vous vous sentez le plus proche ?

Celui de *L'Obsédé*, de William Wyler, avec Terence Stamp en homme solitaire, collectionneur de papillons, qui prenait une femme en otage pour le simple plaisir de la garder près de lui. C'était un des premiers films qui dépassait l'archétype du méchant pour en faire un personnage plus attachant.

L'acteur ou l'actrice que vous auriez aimé être ?

Dirk Bogarde, un acteur d'exception qui arrivait à incarner comme personne des êtres troubles.

Une réplique que vous connaissez par cœur ?

«Paris est tout petit pour ceux qui s'aiment comme nous d'un aussi grand amour», dans les *Enfants du paradis*.

Une chose que vous détestez par-dessus tout au cinéma ?

Les gens qui font des commentaires pendant les films, et aussi ceux qui font des bruits avec leurs papiers de bonbons.

Le cinéma disparaît à tout jamais.

Une épitaphe ?

«Aujourd'hui, la télévision est devenue le septième art.»

La dernière image ?

Celle des *Temps modernes*, où l'on voit Charlie Chaplin s'éloignant avec sa fiancée, bras dessus bras dessous, sur la route de leur nouveau destin...

Recueilli par GILLES RENAULT



REPRISES ADORÉE HEPBURN

Splendor Films ressort en copie neuve *Diamonds sur canapé*, ainsi que *Vacances romaines*, de William Wyler, pour lequel Audrey Hepburn eut en 1953 l'oscar de la meilleure actrice, deux films essentiels dans la carrière de l'Américaine. C'est surtout le premier qui nous intéresse, parce que Hepburn y est magnifiée par l'élégance de la mise en scène du jeune Blake Edwards. Le livre *5^e Avenue, 5 heures du matin* (1) retrace toute l'aventure de cette adaptation d'un court texte de Truman Capote. L'auteur est un fan fou de Blake

Edwards, et il a rencontré tous les témoins possibles de l'aventure. On apprend notamment que la grande fête dans l'appartement de l'héroïne Holly Golightly – treize minutes à l'écran – nécessita une semaine complète de tournage, avec chorégraphe, 540 litres de thé glacé (pour imiter le whisky) et 60 cartouches de cigarettes. Capote était furieux contre le film, qu'il jugeait mièvre.

Quelle terrible erreur ! PHOTO SPLENDOR FILMS
(1) *5^e Avenue, 5 heures du matin*, de Sam Wasson, éditions Sonatine, 25 €

LES CHOIX DE «LIBÉ»



HAUT ET COURT DISTR.



DAPHNA DISTR.



DR

FOX FIRE, CONFESSIONS D'UN GANG DE FILLES

de Laurent Cantet, 2 h 23.
Cette adaptation d'un roman de Joyce Carol Oates raconte l'aventure communautaire d'un groupe d'adolescentes dans l'Amérique des années 50 qui, en butte au machisme et à l'étroitesse d'esprit d'une petite ville de l'Etat de New York, se regroupent en société secrète (Foxfire) et font les 400 coups. Après *Entre les murs*, Cantet prolonge sa réflexion sur l'âge adolescent à travers cet ample récit d'émancipation amère.

GIMME THE LOOT

d'Adam Leon, 1 h 21.
A New York, deux jeunes, Malcolm et Sofia, projettent de réaliser un graffiti. Ils veulent s'introduire dans le stade des Mets et inscrire leur signature sur une gigantesque et grotesque pomme de plastique qui trône sur le terrain, de sorte que tout le pays puisse voir leur œuvre à la télévision. La légèreté du ton, le comique des situations et le caractère attachant des deux personnages produit un portrait presque angélique de la métropole. Un premier film indé parfait.

SUGAR MAN

docu de Malik Bendjelloul, 1 h 25.
Ce documentaire retrace la quête de Stephen Segerman et du journaliste Craig Bartholomew, à la fin des années 90, sur les traces de Sixto Rodriguez, supposé s'être suicidé sur scène après deux splendides albums qui ne se sont pas du tout vendus... On découvre que les disques se sont écoulés par centaines de milliers en Afrique du Sud, bande-son des anti-apartheid. Et que Rodriguez n'est pas mort du tout, mais vit avec ses filles à Detroit, intact dans sa pureté blues.

TICKET D'ENTRÉES (SOURCE «ÉCRAN TOTAL»)

Film	Semaine	Ecrans	Entrées	Moyenne/copie	Cumul
SUGAR MAN	2	3	5 000	1 667	11 799
LE MONDE DE CHARLIE	1	25	27 701	1 108	27 701
RENOIR	1	175	141 556	809	141 556
DE L'AUTRE CÔTÉ DU PÉRIPH	2	596	402 770	676	1 643 840
POSSÉDÉE	2	143	95 481	668	272 705

Le top 5 par nombre d'entrées (lequel voit toujours caracolier en tête le *Hobbit* de Peter Jackson, qui est distribué dans 956 salles et taquine les 4 millions d'entrées depuis sa sortie) est violemment bousculé dès lors que l'on se fie au nombre de spectateurs par nom-

bre d'écrans. C'est alors le triomphe paradoxal face au Goliath épique remplies de nains de jardins néo-zélandais d'un David documentaire et musical parfait, le *Sugar Man* de Malik Bendjelloul, sur le chanteur folk-blues perdu de vue Rodriguez. Autre cas para-

doxal, le *Monde de Charlie*, comédie pour ados qui n'est visible que sur 25 écrans. Le distributeur SND s'est plaint sur sa page Facebook du peu d'intérêt des exploitants à l'égard du film. *Foxfire* de Laurent Cantet fait un démarrage un peu trop en douceur : 48 331 entrées.



BOURSE DE PARIS / CAC40
+0,03 % / 3 705,88 PTS

Transaction: 1 907 035 226€ -2,81%

Les 3 plus fortes Les 3 plus basses

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TECHNIP
 STMICROELECTRONI BOUYGUES
 ESSILOR INTL. ALSTOM

BOURSES DU MONDE

New York Dow Jones	13 317,10	-0,50 %
New York Nasdaq	3 082,39	-0,53 %
Londres Footsie 100	6 053,63	-0,18 %
Tokyo Nikkei	10 508,06	-0,86 %

VU DE MADRID

Par **FRANÇOIS MUSSEAU**

«Banco de España» taxé d'amateurisme face à la crise

La façon habituelle de réagir face aux incidents de délits a consisté à regarder ailleurs : c'est la condamnation sans appel d'un rapport de l'association des inspecteurs des finances, révélé par *El País*, contre la Banque d'Espagne, pour son absence de vigilance face aux causes de la crise. Pour la première fois depuis le début de la débâcle financière espagnole (le gouvernement Rajoy a dû demander en juin une aide exceptionnelle pour ses banques, d'un montant de 37 milliards d'euros), une voix prestigieuse accable le (supposé) organisme régulateur : d'après cette association d'inspecteurs – qui regroupe 80% des professionnels –, «el Banco de España» a gravement failli, «en cédant au laisser-faire, ce qui a accéléré et accentué la crise financière». Le rapport conclut que les mécanismes de régulation n'ont pas fonctionné, alors même que, dès 2006, «il était évident que nombre de banques et caisses d'épargne étaient excessivement exposées à l'immobilier», secteur qui allait s'écrouler en 2008 et provoquer l'effondrement de l'économie.

Le rapport-brûlot se veut ainsi une «radiographie d'un système pervers» dans lequel la Banque d'Espagne aurait

subi les «ingérences répétées» des gouvernements et des entités financières. Bref, l'institution n'a pas joué son rôle d'arbitre et a fermé les yeux. La Banque d'Espagne n'a par exemple pas levé le petit doigt contre la Caisse d'épargne de la Méditerranée, en s'apercevant que 98% de son activité était liée au secteur de la construction.

Plus édifiant : aucune mesure n'a été prise contre les deux grands symboles du fiasco financier, Bankia – 3^e entité du pays, qui a coûté 22 milliards au denier public – et Novagalicia, née de la fusion de deux caisses d'épargne en banqueroute. Certes, 34 anciens membres du conseil d'administration de Bankia – dont l'ancien directeur du FMI Rodrigo Rato – font l'objet de poursuites pour «falsification de comptes» et «manipulation de prix», grâce à la plainte déposée par un parti politique. Idem pour Novagalicia, dont les anciens dirigeants sont accusés de s'être attribués 52 millions alors même que l'entité coulait à pic : ceux-ci sont assis sur le banc des accusés du fait d'un syndicat. Mais aucun n'a jamais été inquiété par la banque d'Espagne. Qui pourtant, selon les inspecteurs, n'ignorait rien de ces malversations. ♦

PROSPECTIVE François Hollande a annoncé vouloir lancer un «commissariat général à la stratégie et à la prospective», sorte de néo-commissariat au plan chargé de réfléchir aux politiques publiques en matière d'investissement d'avenir.

CHÔMAGE Le taux de chômage continue de voler de record en record en Europe. Il atteint 11,8% et frappe 26 millions de personnes, dont 24,4% des jeunes. L'Espagne et la Grèce dépassent les 26% de sans-emploi, contre 4,5% en Autriche.



A Cleveland (Ohio), après des expulsions, en novembre 2007. PHOTO JÉRÔME DE PERLINGHI

Expulsions : Washington fait payer les banques

SUBPRIMES Les établissements auteurs de saisies abusives devront s'acquitter de 20 milliards de dollars.

Cinq ans après la crise des subprimes, la facture des irrégularités en tout genre commises par les banques américaines ne cesse de s'allonger. Après plus de deux ans de discussions avec les autorités fédérales, dix établissements financiers – dont Bank of America, JPMorgan Chase, Citigroup et Wells Fargo, pour les plus connus – viennent d'accepter de payer près de 20 milliards de dollars (15,3 milliards d'euros) pour sortir de l'impasse, lors de deux accords révélés lundi soir.

Dans une première annonce faite par la Réserve fédérale américaine, les dix banques et sociétés de prêts hypothécaires se sont ainsi engagées à débours 8,5 milliards de dollars pour indemniser les victimes de leurs pratiques illicites. Selon le règlement négocié, 3,3 milliards iront directement à des propriétaires qui ont perdu leur logement de façon abusive et 5,2 milliards seront versés sur un fonds destiné aux emprunteurs qui ont dû faire face à des remboursements illégitimes. Suivant les cas, les ménages lésés devraient recevoir «de quelques centaines de dollars à 125 000 dollars», précise le document. **Scandale.** Parallèlement, la Bank of America (BoA) a également accepté de payer plus de 11 milliards de dollars à l'agence de refinancement immobilier Fannie Mae.

Cette dernière accusait BoA de l'avoir trompée sur les crédits immobiliers «pourris» qu'elle lui avait vendus par l'intermédiaire de sa filiale Countrywide. En acceptant ces versements massifs, les banques américaines tentent donc de mettre fin à un scandale qui n'en finit plus, et qui les suit depuis la fin 2010. A l'époque, de nombreuses plaintes avaient commencé à émer-

JP Morgan Chase ou Bank of America ont reconnu avoir procédé à des milliers d'expulsions sans avoir respecté les procédures.

ger contre les banques et les sociétés de prêts, alors que les saisies immobilières se multipliaient dans le sillage de la crise financière de 2008. En avril 2011, la justice s'est alors saisie de dizaines de milliers de dossiers, pour entamer un processus de révision et finalement constater des irrégularités massives. Dans les Etats les plus concernés par les expulsions, comme la Floride ou le Nevada, des biens avaient ainsi été saisis sans que les documents soient validés avant d'être transmis aux tribunaux. Des établissements comme JPMorgan Chase ou Bank of America, par exemple, ont reconnu avoir procédé à des milliers d'expulsions par mois, alors qu'aucune pro-

cédure n'avait été vérifiée ou signée par la direction de leurs agences locales. Dans d'autres cas, les démarches n'avaient pas été présentées devant des notaires, comme la loi le stipule.

«Tunnel». Au final, devant l'énormité des abus, les procureurs des 50 Etats américains avaient décidé de poursuivre cinq banques. Les obligeant une première fois, en février 2012, à dédommager leurs victimes à hauteur de 26 milliards de dollars. «Pour la plupart des banques, l'idée est de solder tout cela une

bonne fois pour toutes, souligne, sous couvert de l'anonymat, un représentant de la Bank of America à New York. Un règlement est intervenu au niveau des Etats, puis un autre avec les autorités fédérales. On peut espérer voir le bout du tunnel bientôt.»

Hier, toutefois, certaines associations de droits des consommateurs estimaient que les différents accords n'allaient pas encore assez loin. «Si le gouvernement s'y était pris plus tôt, on aurait pu éviter plus de saisies immobilières et les gens auraient pu recevoir des indemnités plus importantes», a regretté Alys Cohen, l'une des avocates du National Consumer Law Center.

De notre correspondant à New York
FABRICE ROUSSELOT

«Le tribunal de commerce sera amené à se prononcer sur l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous quelques jours.»

La direction de Virgin Megastore qui a confirmé hier qu'elle déposerait le bilan aujourd'hui

64%

C'est la proportion de Français qui estiment que la lutte des classes «est une réalité» en France, selon un sondage Ifop pour l'Humanité. En 1967, seuls 44% des sondés étaient de cet avis. Par ailleurs, 56% des Français ont «le sentiment d'appartenir à une classe sociale», score identique à celui de 1987.

L'HISTOIRE

L'ARGENTINE PROIE DE FONDS «VAUTOURS»

Traquée par les fonds «vautours», l'Argentine n'ose plus faire voler ses avions présidentiels de peur de se les faire confisquer. Partant demain en Asie, la présidente, Cristina Kirchner, s'est rabattue sur un avion d'affaires privé, loué en Grande-Bretagne. Pas question de risquer son Boeing 757 après les récents déboires du navire école de sa marine, bloqué deux mois et demi dans un port ghanéen à cause d'un spéculateur américain espérant se payer sur la bête. Une poignée de ces fonds ont refusé les abandons de créances consentis en 2010 par les bailleurs du pays, et réclament 1,3 milliard de dollars (994 millions d'euros). Un tribunal de New York leur a donné gain de cause fin 2012, ce qui motive la prudence de Buenos Aires, même si la location d'un jet coûte 880 000 dollars, soit 20% de plus que l'utilisation de l'avion officiel.



SUR LIBÉ.FR

«Oups, le FMI s'est trompé sur l'austérité» ou comment le Fonds a sous-estimé l'effet de la rigueur sur la croissance.

IMMOBILIER

immo-libe@amaurymedias.fr Contact: Tél: 01 40 10 51 66

VENTE MAISON

PROVINCE



02 48 23 09 33
Crédit total :
prix + frais de notaire



180 KM PARIS SUD
Ancienne maison de
garde-barrière sur 590 m2
DPE non éligible
Prix : 33 500 €
TRANSAXIA BOURGES
02 48 23 09 33
www.transaxia.fr
DOCUMENTATION
GRATUITE

ESH LOGIREP vend à **GUYANCOURT (78)**

Résidence Central Park

Un F2 de 53,30 m² avec box
Consommation énergétique : E
Prix de vente : 154 600 €

Les locataires LOGIREP du département 78 et les gardiens employés par la société LOGIREP sont prioritaires jusqu'au 9 mars 2013

(*Prix arrondi à la centaine d'euro supérieure)

Les locataires LOGIREP du département des Yvelines bénéficient d'une décote de 15 %

Autres disponibilités :
SARTROUVILLE - SAINVOIS - NOISIEL

Contact : Clément JOYEUX au 01 40 99 45 32 / joyeux.c@polylogis.fr

ESH LOGIREP vend à **SAINT-PIERRE-DU-PERRAY (91)**

Secteur Rue du Commerce
Dans une résidence de 3 étages (construction 1990)

Un F2 de 47,55 m² + box
Consommation énergétique : C
Prix de vente : 132 900 €

Les locataires LOGIREP du département 91 et les gardiens employés par la société LOGIREP sont prioritaires jusqu'au 9 mars 2013

(*Prix arrondi à la centaine d'euro supérieure)

Les locataires LOGIREP du département de l'Essonne bénéficient d'une décote de 14 %

Autres disponibilités :
MASSY - LES ULIS - NOISIEL

Contact : Clément JOYEUX au 01 40 99 45 32 / joyeux.c@polylogis.fr

REPERTOIRE

repertoire-libe@amaurymedias.fr
Contact: Tél: 01 40 10 51 66

A VOTRE SERVICE

DIVERS RÉPERTOIRE

Disquaire sérieux
achète 33 T & 45 T
moyenne et grande
quantité
+ Platinas vinyles
Réponse assurée
06 08 78 13 60

CARNET DE DÉCORATION

ANTIQUITÉS/BROCANTES

**Achète
tableaux
anciens**

**XIX^e et Moderne
avant 1960**

Tous sujets, école de Barbizon,
orientaliste, vue de venise,
marine, chasse, peintures de
genre, peintres français &
étrangers (russe, grec,
américains...), ancien atelier
de peinture décédé, bronzes...

Estimation gratuite

EXPERT MEMBRE DE LA CECO
V.MARILLIER@WANADOO.FR
06 07 03 23 16

FORMATION

mouamrane@amaurymedias.fr Contact: Tél: 01 40 10 52 11

PRESSE

**Portes ouvertes
Samedi 19 janvier
de 10 h à 17 h**

**L'Emi forme
aujourd'hui
les éditeurs
de demain.**

Formation qualifiante
Stages de perfectionnement

7, rue des Petites Écuries Paris 10^e
01 53 24 68 68 - www.emi-cfd.com

**Portes ouvertes
Samedi 19 janvier
de 10 h à 17 h**

**Venez découvrir
nos formations
à l'image.**

Formations qualifiantes
Stages de perfectionnement

7, rue des Petites Écuries Paris 10^e
01 53 24 68 68 - www.emi-cfd.com

**Portes ouvertes
Samedi 19 janvier
de 10 h à 17 h**

**Se former au
Graphisme
Bimédia**

Formation diplômante
Stages de perfectionnement

7, rue des Petites Écuries Paris 10^e
01 53 24 68 68 - www.emi-cfd.com

**Portes ouvertes
Samedi 19 janvier
de 10 h à 17 h**

**Journalisme
Multimédia**

Les formations de référence.
Formations diplômantes
Stages de perfectionnement

7, rue des Petites Écuries Paris 10^e
01 53 24 68 68 - www.emi-cfd.com

**Portes ouvertes
Samedi 19 janvier
de 10 h à 17 h**

**Information
et multimédia**

Découvrez notre formation
qualifiante et
toute notre offre de stages
de perfectionnement
au multimédia.

7, rue des Petites Écuries Paris 10^e
01 53 24 68 68 - www.emi-cfd.com

THÉÂTRE

**Jack WALTZER
de l'Actors Studio**

recommandé
par Dustin HOFFMAN,
a assisté Roman POLANSKI
dans 2 films et dans
la pièce Master Class,
coach de Jon VOIGHT,
Sharon STONE,
David SOUL, Geena DAVIS,
Sigourney WEAVER...
STAGE D'ACTEURS,
continu du 21 JANVIER
2013 au 14 MARS 2013
Rens.: 01 48 03 14 82
www.jackwaltzer.com

L'actu en continu,
le journal numérique
les diaporamas et

Il est temps de lever l'anonymat des tiers procréateurs

Par **GENEVIÈVE DELAISI DE PARSEVAL**
Psychanalyste

Psychanalyste, accompagnant des couples hétéros et homos depuis trente ans dans des parcours d'adoption ou d'assistance médicale à la procréation (AMP), nommée par le gouvernement «grand témoin» aux états généraux de la Bioéthique à Rennes en 2009 sur l'anonymat de dons de gamètes, je livre ici quelques réflexions transversales fondées sur mon expérience clinique avec parents et enfants conçus par

AMP (les plus âgés ont la quarantaine et certains ont déjà plusieurs enfants). Ils ont été conçus par insémination artificielle

avec donneur anonyme (IAD) via les centres de fertilité Cecos, par des couples hétéros ; mais il s'agit aussi d'enfants de couples homos conçus par insémination «artisanale», en France ou à l'étranger, ou de candidats parents homos qui se sont présentés au Cecos comme couple de concubins homme - femme (le mariage n'était pas

obligatoire chez les hétéros pour l'accès à l'AMP, il ne l'est toujours pas.). Devenir parent à tout prix – dans un couple hétérosexuel ou homosexuel – pose des questions d'ordre psychologique analogues même si la loi française les met dans des cases différentes. La psychanalyse apprend qu'il n'existe pas de brevet de parentalité, de certificat d'aptitude : pas plus pour les hétéro-parents que pour les homoparents. Pour la psychanalyse, il n'y a pas deux sexualités, il y a la sexualité. La nature de chaque être humain est bisexuelle ; tout enfant reçoit ainsi des messages issus de la bisexualité inconsciente de chacun de ses parents et la construction de sa sexualité adulte n'est pas seulement l'expression directe des identifications à un homme et à une femme, fussent-ils ses parents. Quant à la clinique analytique, elle montre que l'hétérosexualité n'est pas moins problématique que l'homosexualité !

Autoriser l'accès à l'IAD aux couples de femmes mariées en même temps que le projet de la loi sur le mariage pour tous sans autre forme de réflexion, c'est en

somme faire entrer le cheval de Troie dans la bergerie de la loi bioéthique, en confortant une fois de plus le soi-disant principe éthique de l'anonymat des donneurs ; comme s'il n'existait pas d'autre choix (or, il en existe). C'est une fausse bonne idée, trop précipitée. Non que je sois opposée à l'AMP chez les homosexuelles, bien au contraire !

Mon objection vient du verrouillage définitif de l'accès aux origines des enfants conçus ainsi, que ce système implique, créant de fait une discrimination entre citoyens au terme d'un mensonge d'Etat. La situation n'est guère plus enviable pour ceux qui acceptent de donner leurs gamètes que la loi qualifie de manière euphémique de «donneurs» et «donneuses». Ils vont, encore une fois, disparaître en tant que personne, réifiés en un étrange procédé métonymique : on parle non d'eux mais de «paillettes» et d'«ovocytes» comme si ces gamètes sortaient d'une pharmacie. Ces personnes généreuses qui donnent leur hérédité ne sont ni des étalons ni des poules pondeuses, mais des sujets humains qui ont eux-mêmes des enfants qui seront, à leur tour, un jour concernés par la question de leurs «frères et sœurs génétiques» anonymes. Il faut bien comprendre l'enjeu du traitement médical et social de l'infertilité – tant chez les couples hétéros qu'homos – que ce soit par adoption ou via une AMP avec dons de gamètes. Ces candidats parents sont obligés de se coler psychiquement à la nécessité de recourir à l'aide de tiers procréateurs : à des parents de naissance dans l'adoption, à des sujets donneurs de gamètes dans l'AMP. Ce qui est loin d'être simple à penser dans un système culturel tel que le nôtre qui est régi par la maxime rappelée en 1989 dans le premier texte sur la bioéthique, le rapport Braibant : «Deux parents, pas un de plus, pas un de moins.» C'est d'autant plus complexe qu'en France l'existence même de ces tiers est niée par la loi : les parents hétérosexuels passés par l'AMP avec dons ont des enfants dont l'Etat civil ne traduit rien de la participation de ces tiers anonymes.

Au risque de surprendre, j'ai remarqué que ces divers montages parentaux – parfois complexes – posent des questions existentielles quasi identiques, que les parents soient en couple hétéro ou homo, celles liées au secret, à l'anonymat, au vécu de l'infertilité, aux perturbations possibles de la vie sexuelle, au regard des grands-parents, etc. A la différence près que les parents homosexuels n'ont pas à cacher leur infertilité qui, dans leur cas, relève de l'évidence ! Quant au devenir des enfants, on ne peut en aucun cas le prédire à partir de la sexualité de leurs parents. Notons que les débats actuels qui déli-

vrent avec suffisance des avis contradictoires «enfument» la question pour le citoyen lambda qui tâche de se faire une opinion.

Dans mon expérience d'accompagnement au long cours des couples (hétéros et homos) qui ont eu des enfants avec des tiers procréateurs, j'ai pour ma part noté que le destin psychique des enfants conçus et/ou élevés dans ces couples atypiques dépendait principalement de la solidité du couple qui les avait amenés à «être au monde». Que les parents soient hétéros ou homos ne change guère la donne (à l'exception, peut-être d'un passage délicat à l'adolescence pour les enfants de parents homosexuels). Par ailleurs, la vie psychique de l'enfant dépend de la complexe gestion psychologique par la famille de la bombe à retardement que peut constituer un secret de famille et/ou de filiation. Et de l'aide qu'elle peut trouver. Pour ces raisons je suis favorable au mariage pour tous les couples en mal d'enfant s'il s'avère qu'ils doivent passer sous les fourches caudines de la loi (ce qui est le cas de l'adoption et de l'accès à l'AMP avec des dons). Tant mieux si les couples de femmes homosexuelles avec enfants peuvent se marier : la conjointe pourra adopter l'enfant de sa compagne. Leurs enfants auront ainsi une filiation irréfutable avec deux parents, et ce quand bien même les mères divorceraient des années plus tard, ce qui arrivera forcément, ni plus ni moins que chez les couples hétérosexuels. En cas de divorce, chaque parent gardera sa place garantie par la loi auprès de l'enfant. J'ai noté que des enfants conçus par des couples de femmes courent parfois des risques psychiques accrus dans certaines séparations conflictuelles : la mère biologique garde alors tous les pouvoirs, y compris celui de bannir son ex-compagne de la vie de l'enfant. Ce ne sera plus le cas quand ces couples seront mariés.

Ainsi, avant de verrouiller l'accès à l'AMP avec dons anonymes pour les homosexuelles, essayons de tirer les leçons de l'usine à gaz de la loi de bioéthique qui a – mal – régulé l'accès à AMP avec dons de gamètes pour les couples de concubins hétérosexuels ; en faisant l'impasse sur une question essentielle : celle de l'origine à jamais inconnue de ces enfants que l'on a fait naître volontairement sans histoire. Ne répétons pas la même erreur avec les homosexuelles mariées. Il est temps de penser ce qui était impensable il y a encore vingt-cinq ans : il existe désormais des familles multicomposées avec l'aide de tiers procréateurs qui ne sont pas des parents mais des donneurs d'hérédité, des «cogéniteurs(trices)» en quelque sorte. Ce sont des personnages positifs qui ne menacent pas la famille. Pourquoi les rendre anonymes ?

L'ŒIL DE WILLEM





Par BERNARD GUETTA

Les trois périls de cette nouvelle année

On l'annonce incertaine et difficile, mais c'est à tort. Bien plus que cela, 2013 sera une année formidablement périlleuse pour la stabilité internationale en raison des difficultés françaises, des tensions asiatiques et, avant tout, de la Syrie où Bachar al-Assad vient de redire, dimanche, qu'il ne se retirerait pas. Son obstination n'a rien de surprenant. Même si l'instinct de survie lui commandait de sauter dans un avion pour l'Amérique latine ou la Russie, ses partisans et l'armée ne le laisseraient plus faire, maintenant qu'il les a entraînés dans une telle impasse.

Ils le tueraient plutôt, comme il l'a lui-même récemment dit à un émissaire international. Après avoir meurtri et divisé son pays sans parvenir à le reprendre en main, le président syrien n'a plus d'autre choix possible que de se reposer sur son aviation pour tenter d'arrêter la progression des insurgés et faire pleuvoir le feu sur les zones qu'ils contrôlent afin d'empêcher qu'ils n'y instaurent un nouveau pouvoir.

Cette guerre va durer mais, plus elle durera, plus la Syrie s'installera dans une partition de fait tandis que les islamistes les plus radicaux prendront de plus en plus de poids au sein de l'insurrection car c'est eux qui montrent, le plus souvent, le plus d'audace dans les combats. Non seulement le jihadisme peut maintenant retrouver un prestige et des troupes en Syrie mais la fracturation de ce pays en bastions communautaires, chiite, sunnite et kurde, pourrait bien vite accélérer celle de l'Irak limitrophe où les divisions entre ces trois communautés s'accroissent aussi. C'est une guerre ouverte entre les deux grandes religions de l'islam qui monte désormais au Proche-Orient, une guerre qui pourrait à la fois s'étendre à l'Irak, au Liban et à la Jordanie, redonner vie au jihadisme et faire ressurgir la question kurde puisque les Kurdes de Syrie sont en train d'acquiescer à la même autonomie que ceux d'Irak. Le rêve séculaire d'un Etat kurde unitaire en reprend force. C'est si vrai que la Turquie a ouvert des négociations avec ses propres Kurdes afin de prévenir toute résurgence de leur séparatisme en échange de concessions politiques.

Une contagion du chaos menace cette région et l'on n'évitera pas qu'elle ne la mette durablement à feu et à sang sans aider l'insurrection syrienne à faire tomber Bachar al-Assad avant qu'une transition ordonnée ne devienne impossible. Il faut, autrement dit, armer les insurgés syriens ou paralyser l'avia-

tion du régime. La seconde option serait la moins dangereuse car elle éviterait une dissémination d'armes que plus personne ne pourrait contrôler mais il faut agir sans délai et aucun pays ne le fera si les Etats-Unis continuent de s'interdire toute intervention, directe ou indirecte, en Syrie.

Dès le lendemain de son investiture, dans moins d'un mois, Barack Obama aura à prendre une décision capitale à prendre. Aussi nécessaire qu'elle soit, elle sera évidemment difficile mais, somme toute, bien peu comparée au défi iranien qu'il devra relever d'ici l'été. Sous six mois, le président américain devra soit avoir convaincu l'Iran de renoncer à sa marche vers la bombe, soit faire bombarder ses sites nucléaires car il a dit et redit, comme les Européens, qu'il ne laisserait pas ce régime se doter de l'arme atomique. L'enjeu est

vertigineux. Si le régime iranien parvenait à ses fins, la non-prolifération aurait vécu et, d'abord, au Proche-Orient. Si les Etats-Unis devaient intervenir en Iran, les conséquences politiques et militaires en seraient imprévisibles tandis que le prix du baril atteindrait de tels niveaux que toute l'économie mondiale en serait menacée. Le seul moyen de contraindre l'Iran à des concessions serait de commencer par précipiter la chute du régime syrien, son seul allié régional, mais cela ne se fera pas si les Occidentaux ne se décident pas à prendre un grand risque pour en éviter un plus grand encore. La deuxième question posée par 2013 est de savoir si la Chine et le Japon parviendront ou pas à esquiver les conditions d'une coexistence pacifique dont dépend la stabilité de l'Asie dans les décennies à venir.

Quant à la troisième interrogation de l'année, c'est... mais oui, la France. Le chômage va longtemps continuer d'y augmenter avant que l'effort de redressement des comptes publics ne puisse permettre l'amorce d'une amélioration, d'un redémarrage qui n'a rien d'exclu en 2014 mais que des tensions sociopolitiques pourraient venir compromettre d'ici là tant l'exaspération y gagne un milieu après l'autre. La France est au bord de la crise de nerfs et, si jamais elle y cédait, c'est toute l'Union qui serait mise à mal car la très fragile convalescence européenne n'aurait alors été qu'une simple rémission. En 2013, le sort de l'Europe se jouera dans l'Hexagone et c'est pour cette raison que le monde observe la France comme l'un de ses maillons faibles.

DIPLOMATIQUES

Industrie : oui, la puissance publique peut beaucoup !

Par GUILLAUME BACHELAY
Député de Seine-Maritime et secrétaire national du PS à la coordination

Dans les territoires, fermetures d'usines et suppressions d'emplois sont la traduction la plus concrète, la plus violente aussi, de la crise. Elles révèlent un monde dont l'Europe n'est plus le cœur. Localisation des sites, choix d'investissements, règles fiscales, coût du travail – des décisions majeures sont dictées loin de nous alors qu'elles concernent, ici, des millions de vies. Le lien entre économie de marché et démocratie se délite : les lieux de pouvoir sont-ils encore des lieux de puissance ? En France, cette interpellation trouve une résonance particulière : voilà trois siècles et

Le thème de la nationalisation a resurgi dans le débat public. Il faut être au clair sur les situations qui légitimeraient un tel recours.

demi que l'Etat structure les grands axes de l'économie, des manufactures royales au programme nucléaire. Qui dit doctrine, dit stratégie. Car, si la politique peut beaucoup, encore faut-il dire ce qu'il est possible de faire, comment s'y prendre et pour quoi produire. C'est en étant offensifs que nous sortirions notre appareil productif du trou noir du milieu de gamme. C'est – notamment – l'objectif du Crédit d'impôt compétitivité emploi (Cice) voulu par le gouvernement et de la Banque publique d'investissement (BPI) votée par le Parlement. Leurs effets conjugués doivent favoriser l'embauche, l'investissement, l'export, et le soutien aux PME en croissance, aux entreprises de taille intermédiaire, aux jeunes entreprises innovantes.

A l'échelon national comme au plan régional, l'investissement est mobilisé pour organiser les filières industrielles d'avenir : énergies, éco-matériau, santé et sciences du vivant, agroalimentaire, réseaux de transports et numériques. A l'horizon 2020 – celui qu'a fixé le chef de l'Etat le 31 décembre – la France peut redevenir la grande nation industrielle qu'elle n'aurait jamais cessé d'être si, pendant dix ans, la fiscalité et l'épargne n'avaient pas été orientées vers la rente, la finance et la spéculation immobilière. Encore faut-il, d'ici là, avoir renforcé la place des salariés dans les instances de décision des entreprises, accompagné celles-ci, grandes et petites, exposées à l'hyperconcurrence internationale, recueilli les fruits du pacte de croissance européen, du déploiement du très haut débit dans les territoires et de notre diplomatie plus économique. Pour être efficace, la stratégie doit aussi être défensive. Il y a le court terme et la trésorerie courante des PME pour laquelle le gouvernement a débloqué 500 millions d'euros. Il doit réduire les délais de paiement pratiqués par les grands groupes donneurs d'ordre.

Et puis il y a les usines menacées de dispa-

raître. Des outils existent : la médiation du crédit aux entreprises, le Comité interministériel de restructuration industrielle (Ciri) ou le médiateur de la sous-traitance. Peu connus, ils évitent des fermetures de sites. Le thème de la nationalisation a resurgi dans le débat public. Il faut être au clair sur les situations et les conditions qui légitimeraient un tel recours : que le secteur d'activité soit stratégique pour la nation tout entière, que le soutien public soit fléché vers l'innovation technologique et écologique, que l'Etat nomme des représentants compétents et présents au conseil d'administration, que sa prise de participation soit transitoire – le temps de «faire la soudure» avec un reprenneur privé identifié, viable et durable, comme s'y emploie le conseil général de l'Eure avec la papeterie M-Real. Dans son match contre le capitalisme financier, la puissance publique doit en réalité combler trois trous dans sa raquette.

1) Faire en sorte qu'un groupe qui veut fermer un site soit obligé d'examiner les offres de reprises qui lui sont soumises et de le céder si l'une d'elles est validée par le tribunal de commerce et par les instances représentatives du personnel. Cette proposition de loi socialiste a été rejetée en février 2012 par la droite, alors majoritaire à l'Assemblée. Un an plus tard, si les partenaires sociaux ne la retiennent pas, il faudra l'inscrire à l'ordre du jour du Parlement.

2) Protéger mieux contre les multinationales qui se désengagent d'activités jugées «non rentables» au profit de repreneurs trop fragiles pour garantir l'avenir de la production et assumer dans la durée leur responsabilité sociale et environnementale. Ces opérations dites de *carve out* ou de *spin off* sont hélas monnaie courante – ainsi la cession par Shell de ses raffineries à Petroplus en 2008. Une avancée consisterait à vérifier la solvabilité du repreneur potentiel et à renforcer le droit du comité d'entreprise à l'information et la consultation. Là aussi, le législateur peut agir.

3) Préserver la maîtrise nationale sur le capital d'entreprises clés pour peser sur la localisation des activités et des emplois. Les pistes ne manquent pas : abaisser le seuil d'obligation de lancer une OPA de 30 % à 20 % comme l'a préconisé le rapport Gallois ; autoriser la BPI à prendre des participations majoritaires temporaires pour protéger nos fleurons face aux prédateurs ; permettre à l'Etat d'opposer un droit de veto en cas de montée au capital d'un investisseur non désiré.

La régulation doit être mondiale et l'Europe, pour retrouver la croissance, doit rompre avec la gestion technocratique de sa monnaie, sa politique dogmatique de la concurrence, sa stratégie commerciale naïve et son refus d'harmoniser les fiscalités. La puissance publique nationale a des marges de manœuvre. L'intérêt des salariés, des entrepreneurs et des élus locaux est de s'unir autour d'une doctrine productive. Loin des slogans et des mots valises. Contre le fatalisme des libéraux et le populisme des extrêmes.

POP Après dix ans de silence, la star a diffusé, hier pour ses 66 ans, un titre inédit, «Where Are We Now?», annonçant «The Next Day», nouvel album prévu fin mars.

Bowie en revenant

Par **GÉRARD LEFORT**
et **DIDIER PÉRON**

Hier, sans prévenir, pour son anniversaire (66 ans), à 5 heures du matin, David Bowie (le vrai) a posté une chanson inédite et un clip, les premiers après dix ans d'un silence que la plupart des fans crucifiés pensaient définitif. Dans le genre pom-pom girl bondissant d'un gâteau d'anniversaire, on a connu plus banal. *Where Are We Now?*, le single, annonce un album (son vingt-quatrième), *The Next Day*, pour fin mars.

LOFT-BUNKER. Il s'agit d'une ballade triste filmée par l'artiste vidéo américain Tony Oursler, qui avait déjà, en 2000, fait une installation avec la star en «talking heads» (*Empty*). Le procédé des visages incrustés façon attraction foraine à l'ancienne est pour Bowie une manière iconoclaste de revenir sur le devant de sa scène. Il n'est pas seul, une dame muette l'accompagne, pour l'heure non identifiée (au physique, une enfant cachée et plus toute jeune de Björk et Elisabeth Quin).

La couleur dominante est cadavérique, le Dorian Gray glam rock ne bouge qua-

siment plus, il remue les lèvres, la tension artérielle est très basse. Le décor est une sorte de loft-bunker saturé d'objets entre la brocante, l'armoire à pharmacie et le labo du docteur Maboul. En arrière-monde, ce qui bouge beaucoup, ce sont des images d'archives en noir et gris ressuscitant le Berlin d'avant la chute du Mur, circa la fin des années 70, époque où Bowie traîne dans l'ex-capitale du Reich pulvérisé, encore sous glacis guerre froide et déjà no wave ou no future. En citation majeure, dans les paroles de la chanson, outre le KaDeWe (les galeries Lafayette berlinoises), la mythologique boîte de nuit le Dschungel, une ancienne boutique à deux coups de bazooka du Zoo (le quartier de Christiane F., droguée, prosti-

L'air évoque un âge qui n'était pas forcément d'or, mais qui fut pour David Bowie un des sommets de créativité de sa carrière, quand il signa coup sur coup, avec Brian Eno, *Low* et *Heroes*.

tuée) et du Ku'damm, l'artère commerçante de l'Ouest. Kézako? Un night-club qui rassemblait à l'époque à la fois la faune rock berlinoise (c'est-à-dire n'importe qui, pas de physiognomie à l'entrée) et les artistes étrangers attirés par la fébrile scène locale (Iggy Pop, Jim Jarmush, Lou Reed, und so weiter...).

L'air évoque un âge qui n'était pas forcément d'or, mais qui fut pour Bowie un des sommets de créativité de sa carrière, quand il signa coup sur coup, avec Brian Eno, *Low* et *Heroes* (1977). ●●●



Captures d'écran du clip *Where Are We Now?* réalisé par Tony Oursler. PHOTOS DR



SUR LIBÉRATION.FR

A voir : la vidéo du titre inédit du nouvel album de David Bowie.

... Trente-six ans plus tard (hé oui!), le chanteur répète en boucle: «Où sommes nous maintenant?», et encore «Just walking the dead» (quelque chose comme «accompagnant les morts»). Bon, OK, c'est pas *Let's Dance*, on ne sent pas le mégatube planétaire et ça ne va pas rester comme la plus belle composition du Thin White Duke, mais *Where Are We Now?* est touchante et ne laisse peut-être rien présager du style et du ton de l'album, rien moins que quatorze nouveaux titres, produit par l'indéfectible Tony Visconti et enregistré à New York. Il ne faut pas se précipiter sur l'hypothèse testamentaire, même si la pochette souligne une sorte de flash-back sur les jeunes années de gloire (lire ci-dessous). Rappelons que le dernier disque de Bowie, *Reality*, date de 2003. La tournée qui l'accompagnait (un des pires looks du dieu transformiste toujours très, très coiffé) s'est terminée par une crise cardiaque et un pontage coronarien. La suite du bulletin de santé laissait craindre le pire. On parlait cancer du pancréas, personne n'a confirmé, mais le chanteur est apparu sur scène, au côté de David Gilmour, cortisoné, les yeux enflés, presque méconnaissable. Exception faite de quelques contributions sur un titre ou deux (TV on the Radio, Scarlett Johansson, ou live avec Arcade Fire), il n'était plus question que de sage retraite avec zéro disque en vue.

«**FRAGILE**». L'effet marketing de ce lancer d'album 2013 est d'autant plus remarquable, dans le secret verrouillé jusqu'à la dernière minute, que, jusqu'à présent, officiellement, l'actualité Bowie consistait purement et simplement en une vaste célébration fétichiste (costumes, affiches, gri-gri divers...), une expo «David Bowie Is» à Londres, au Victoria and Albert Museum, à partir du 23 mars, récusée par le sujet. Sur le titre, la voix est qualifiée de «merveilleusement fragile» par le *Guardian*. Flageolante, en effet, mais pas encore d'outre-tombe. A la fin du clip, Bowie paraît en pied, en chair et en os, toujours élégant, même en tee-shirt et en jeans, regardant ailleurs, bel indifférent ayant l'air d'avoir renoncé à tout mais certainement pas à surprendre. ◆

RÉIMPRESSION



La pochette de *The Next Day*, nouvel album-surprise de Bowie, reprend celle, noir et blanc, de *Heroes* en l'occultant

d'un grand carré blanc. Après une heure de séminaire au bureau avec la fine fleur de l'intelligentsia de ce journal (c'est-à-dire quatre pékins à tout casser), nous en sommes arrivés à l'hypothèse que le titre est un ricochet sur la phrase fameuse du titre leader «We can be heroes/Just for one day». Avec une capacité à durer bien plus qu'une journée, Bowie enfonce le clou, sort de sa tanière après dix ans de boudoir et de traitements médicaux d'évidence efficaces, et nous promet le «jour suivant». Chic! Rappelons que la star a vendu 130 millions de disques dans le monde depuis ses débuts.

David Bowie
en 2013.
PHOTO ISO.
COLUMBIA



LYRIQUE En hommage à Mario Lanza, le chanteur sort chez Decca un album aux romances kitsch.

Joseph Calleja, un ténor du tonnerre

JOSEPH CALLEJA
CD: *BE MY LOVE A TRIBUTE TO MARIO LANZA* (Decca).

Théâtre des Champs Élysées,
15, avenue Montaigne, 75008.
Le vendredi 18 janvier
à 20 heures. Rens.:
www.theatrechampselysees.fr

Sur la pochette, Decca a ajouté par clin d'œil la mention «*Stéréo*». Le dernier CD du «Maltese Ténor» superstar Joseph Calleja en tournée, via le Théâtre des Champs-Élysées le 18 janvier, exhibe crânement son appât vintage. «*Hommage à Mario Lanza*» est-il précisé, chromo hollywoodien des années 50, version capable de notre Luis Mariano hexagonal. On n'a pas osé faire poser Calleja en habits de Pinkerton, marin fantôme de *Madame Butterfly*, comme on le faisait pour Lanza ou Wunderlich. Plutôt ragazzo col blanc au vent. La filiation est pourtant limpide: c'est la race des vigoureux ténors à la voix si puissante qu'elle ne rentre pas dans les disques, dit-on généralement, en filant une métaphore sexuelle aussi velue que les chanteurs eux-mêmes. Et a priori, ils meurent jeunes. Rapport à Lanza, Calleja a encore deux ans devant lui.

Be My Love reprend donc le répertoire de l'ancêtre brise-cœurs, depuis les chansons de Brodsky, roi de l'opérette viennoise *made in L.A.*, jusqu'aux romances à castagnettes de Tosti, en passant hétérogènement par l'air «*Vesti la giubba*» métadramatique du *Pagliacci* de Leoncavallo. C'est d'ailleurs à peu près le seul moment de musique dans cet album.

Collage. Mais on s'en fout bien, car la jubilation du genre, c'est le kitsch technicolor, comme si c'était Noël pour toujours, dans un enchaînement étrange de *happy endings* en rafale. Un album entièrement constitué de triomphes (mis à part donc Leoncavallo et Mascagni, habilement disposés au milieu), qui ressemble un peu à la *Classe américaine*, de Michel Hazanavicius ou *Une semaine de bonté*, de Max Ernst, étrange collage de marionnettes ventriloquées dans des situations incongrues. Un spécialiste sexagénaire de Joy Division à qui l'on fait écouter l'objet, déclare:

«C'est entre Les montagnards sont là, d'André Dassary de Ciboure, et les chorales d'Elvis à Tupelo. Plus précisément: c'est le domaine du souvenir, de l'enfance, d'une consolation parfaite (gâteau à la chantilly).»

Be My Love fait l'apologie d'un genre séduisant: la musique classique pour les pauvres, les sans-grade, à coup de tubes légers. Pas besoin

du personnage. C'est le principe exact de la star hollywoodienne: il n'interprète pas le texte, ne le sert pas, il l'exécute en mettant en avant ses qualités de jeunesse, de puissance, sa plastique vocale avantageuse. C'est le beau masque.

Berceuse. Ce qui plaît chez Calleja et consorts, c'est qu'on peut y exercer sa mélanie comme une mélancolie: en les écoutant, on entend le reflet pâli des voix d'or du passé (qui n'ont jamais existé car non, ce n'était pas mieux avant), l'ombre d'un objet

toujours déjà perdu d'avance, la voix de la berceuse originelle. Quand Calleja chante, il n'exprime rien: il exerce le chant, il le fait jouir, sans rien d'autre que sa propre souveraineté.

É.Lo.

Calleja chante toujours pareil: en dehors du texte, du personnage. C'est le principe exact de la star hollywoodienne.

de connaître le sujet de l'opéra pour apprécier, de comprendre la situation dramatique où s'énonce le chant. D'ailleurs, il n'y a pas, Calleja, comme tout ténor lyrique, chante toujours pareil: en dehors du texte,

PATRICK QUINET PRÉSENTE

LA FOLIE ALMAYER

UN FILM DE CHANTAL AKERMAN
librement adapté du roman de Joseph Conrad

STÉPHANIE MATHIAS ALBERTA MATHIAS MARC MATHIAS

68
MOSTRA INTERNAZIONALE D'ARTE CINEMATOGRAFICA
la Biennale di Venezia 2011
Fuori Concorso

★★★

«**Envoûtant, sublime !**»

PREMIERE

★★★

«**éblouissant, une splendeur d'écriture cinématographique !**»

CRITIK'ART

★★★

Libération inRockupables **LiRE:**

WWW.SHELLAC-ALTERN.ORG
ACTUELLEMENT DANS LES POINTS DE VENTE HABITUELS
ET DANS NOTRE BOUTIQUE WWW.SHELLAC-ALTERN.ORG/BOUTIQUE

988

C'est le nombre de tournages (cinéma, télévision, réclame) accueillis par Paris en 2012, selon la mairie. Soit une augmentation de 5% par rapport à 2011, la pub et les courts métrages compensant une baisse des films (99, contre 130). Ces tournages représentent 3 307 jours de travail. En 2011, la ville avait servi de décor à 940 tournages, correspondant à 3 707 jours de travail.

Jack Lang à l'IMA : l'éternel retour

«Les autorités françaises ont décidé de proposer à leurs partenaires des pays arabes de désigner Jack Lang à la présidence du Haut Conseil de l'Institut et à celle de son Conseil d'administration» : c'est en ces termes que le gouvernement a réglé hier d'avance, lors d'un point-pressé, le problème de la double direction flottante et dysfonctionnelle de l'Institut du monde arabe (IMA) récemment pointé par la Cour des comptes, en confiant à l'éternel ex-ministre de la Culture méditerranéenne la tête exclusive de l'IMA.

Décès d'Amy Winehouse : la cuite à mort confirmée

La justice britannique a confirmé hier la mort accidentelle d'Amy Winehouse par abus d'alcool, après réexamen, dû à la découverte d'un vice de procédure, des conclusions de la première enquête sur les circonstances du décès de la chanteuse. L'artiste de 27 ans était bourrée au moment de sa mort en juillet 2011, à un point de cinq fois supérieur à la limite légale d'alcool autorisée pour conduire, soit 416 mg d'alcool par décilitre de sang, a confirmé l'enquête mardi.

Découverte d'une mine d'or bagdadie

Des archéologues irakiens ont exhumé 66 pièces d'or datant de 1400 ans. D'époque Sassanide (225 avant J.C.), ce trésor a été déniché à Aziziya, dans la province de Wassit, au sud-est de Bagdad. Les pièces, qui doivent encore être authentifiées avant exposition au musée de la capitale irakienne (lequel avait été pillé au temps de l'invasion de l'Irak par l'Angleterre et les États-Unis), sont frappées à l'effigie d'un dieu mystérieux environné de flammes.

ODEON

10 janvier - 10 février / Odéon 6°

FIN DE PARTIE Beckett / Françon
Serge Merlin, Gilles Privat, Michel Robin, Isabelle Sadoyan

On s'incline ! Quand on voit un spectacle aussi somptueux que *Fin de partie*, il ne reste rien d'autre à faire que de remercier le ciel de nous avoir donné des mains pour applaudir, longuement, vivement.

Le Monde

Serge Merlin est tout simplement prodigieux. Cette *Fin de partie* nous laisse KO, la tête gavée d'effroi, d'absurde et de mystère, avec le sentiment confus d'avoir tout compris de l'incompréhensible, de l'insupportable, le temps d'une représentation.

Les Echos

Location ouverte : 01 44 85 40 40 / theatre-odeon.eu

Les Bibliothèques de l'Odéon :
28 janvier / Scènes Imaginaires : Alain Françon avec France Culture
4 février / Exils : Samuel Beckett avec France Inter

Rarement metteur en scène aura si bien su mêler comique et tragique.

Télérama

Un halo de catastrophe constamment imbibé d'humour.

Figaro

Rire comme je n'avais jamais ri face à cette pièce, être saisi à la gorge par la démarche de Clov, cloué par une inflexion de Hamm, bercé de tendresse par les voix de Nagg et Nell (...). Merci à Françon d'avoir dirigé les acteurs avec tant d'intensité.

Rue89



Coca-Cola, Tokyo, 1969, de Shomei Tomatsu. PHOTO COURTESY GALERIE PRISKA PASQUER, COLOGNE

DISPARITION Autodidacte et rénovateur, le photographe japonais est mort à l'âge de 82 ans.

Shomei Tomatsu, le regard fragmenté

Le *British Journal of Photography* a annoncé lundi la mort de Shomei Tomatsu, le 14 décembre à l'hôpital de Naha, préfecture d'Okinawa, des suites d'une pneumonie, à 82 ans. Plus que tout autre, ce photographe japonais autodidacte représentait l'ouverture vers une vision affranchie et subtile, et la rupture avec le style humaniste et réaliste qui fit, au Japon comme en Europe, les beaux jours de l'après-guerre. Il était connu et apprécié en France, grâce aux multiples expositions qui l'avaient célébré, lui et ses pairs, notamment à la Maison européenne de la photographie et à l'Hôtel de Sully, à Paris (IV^e), aussi par les divers ouvrages consacrés à la photographie japonaise (dont *Japon : un autoportrait*, publié par Flammarion sous la direction de Marc Feustel).

Strip-tease. Né le 16 janvier 1930 à Aichi, préfecture de Nagoya, Shomei Tomatsu, étudiant en économie, entre comme photoreporter à la maison d'édition Iwanami-Shoten, à Tokyo. En 1956, il devient free-lance, alors que «the Family of man», l'exposition organisée par Edward Steichen, parcourt le Japon et attire un million de visiteurs. Trois ans plus tard, en juillet 1959, il fonde l'agence Vivo («vie», en espéranto), avec, entre autres, Eikoh Hosoe et Ikko Narahara, qui œuvrent pour une esthétique plus subjective.

Laquelle ne durera pas longtemps : l'aventure Vivo prend fin en juin 1961. Entre-temps, Tomatsu a commencé une série au titre délicatement ironique, *Chewing-gum et chocolat*. Il s'agit de rendre compte de l'américanisation croissante du Japon, celle qui crève les yeux comme celle, plus diffuse, qui métamorphose sa société. Dans un noir et blanc contrasté, entre Tokyo et Iwakuni, il saisit un gamin habillé d'un blouson noir, une publicité pour des boissons fraîches vantées par des girls dénudées, et les clubs

Seize ans après les bombes sur Hiroshima et Nagasaki, Tomatsu entreprend de montrer leur dévastation.

de strip-tease, où des fesses en gros plan sont à peine couvertes par deux drapaux, l'un des États-Unis, l'autre du Japon. Il travaillera aussi pour le cinéma, comme d'autres photographes de sa génération, tel Eikoh Hosoe, et collaborera avec le cinéaste Nagisa Oshima sur son film *Le Piège* (1961). C'est avec sa série sur Nagasaki que Shomei Tomatsu apparaît au premier plan. Seize ans après les bombes nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki, Tomatsu entreprend en 1961 de montrer leur dévastation. C'est un retour aux sources de la folie, le temps n'a rien effacé des meurtrissures, et de la hi-

deur, provoquées par la guerre des hommes. En choisissant un récit fragmenté, où, d'une certaine façon, un seul sujet apparaît dans l'image, comme s'il l'avait lui-même découvert en fouillant les entrailles de la terre, Tomatsu offre la liberté d'un regard insensé. Titre : *11:02 Nagasaki*. Soit l'heure exacte à laquelle la bombe fatale fut larguée. **Cicatrices.** On connaît la photographie la plus célèbre de cette série, une montre déterrée à 700 mètres de l'explosion, posée sur un fond neutre, comme une pièce à conviction. En regard des visages décomposés des blessés, aux cicatrices infinies, *11:02 Nagasaki* provoquait un silence

étourdissant, sans pathos, que Tomatsu résuma ainsi : «*Finalement, c'est transformer les ruines en pensée.*» Dernière citation de cet homme raffiné : «*Les photographes ne sont pas des médecins qui soignent, des avocats qui défendent, des intellectuels qui analysent, des prêtres qui offrent un soutien moral, des conteurs qui divertissent, des chanteurs qui soulèvent l'enthousiasme. Ils se contentent de regarder. C'est bien assez, c'est là tout. Pour un photographe, le regard fait tout.*» Ses photos sont visibles à Cologne, à la galerie Priska Pasquer, jusqu'au 26 février.

BRIGITTE OLLIER

Voir aussi diaporama sur Libé.fr

«J'espère que les journalistes sauront oublier qu'elle a été à l'Elysée pour ne voir que la qualité artistique de l'album.»

Bertrand de Labbey, agent artistique de Carla Bruni (et de Depardieu) promouvant *Little French Songs*, son quatrième CD, «pratiquement terminé» et attendu au printemps

L'HISTOIRE

FREDDY E., SUICIDE EN MODE 2.0

Le rappeur et comique de stand-up Freddy E., 22 ans, est mort par arme à feu. Ça, c'est sûr. Frederick Eugene Buhl avait une petite notoriété à Seattle, notamment sur le Net via le show *JerkTV* (environ 150 000 vues). Mais est-il mort en twittant son acte en direct ? C'est la question qui agite la twittosphère depuis le fatidique 5 janvier... L'affaire est passée dans la cour d'«légitime» depuis que l'écrivain David Grann (*Chronique d'un meurtre annoncé*, à paraître chez Allia) a retweeté les derniers messages de Freddy E. : «*S'il y a un Dieu, je sens qu'il me rappelle à lui*», puis «*It's... all... bad... y'all. "puts finger around trigger"*» («il met ses doigts sur la gâchette») et enfin «*Je suis désolé*». La didascalie étrange témoigne de la fusion 2.0. entre réel et récit, puisque le reste de l'affaire s'est aussi déroulé sur Facebook et Twitter, depuis le faire-part de ses parents jusqu'aux insultes contre sa petite amie, accusée d'avoir poussé le poète rap à bout.

MÉMENTO

Saul Williams Projection du film d'Alain Gomis *Aujourd'hui*, mettant en scène le poète et comédien américain présent pour une création musicale en direct Cinéma MK2 Quai de Seine, 14, quai de Seine, 75019. Ce soir, 20 h (lire cahier Cinéma).

Didier Lockwood, Antonio Faraò Le tandem violon-piano en 4tet (Daryl Hall, contrebasse) Duc des Lombards, 75001. Ce soir & demain, 20 h et 22 h.

Tony Tixier Piano jazz groovy Sunside, 60, rue des Lombards, 75001. Ce soir, 21 h.



LIBÉRATION
www.libération.fr
11, rue Béranger 75003 Paris

celex 03
Tél. : 01 42 75 17 89
Édité par la SARL
Libération
SARL au capital de 8 726 182 €.
11, rue Béranger, 75003 Paris
RCS Paris : 382 028 199
Durée : 50 ans à compter du 3 juin 1991.

Coprésidents
Nicolas Demorand
Philippe Nicolas
Associée unique
SA Investissements
Presse
au capital de 18 098 355 €.
Président du directoire
Nicolas Demorand
Philippe Nicolas

Directeur de la publication
et de la rédaction
Nicolas Demorand
Directeur délégué de la rédaction
Vincent Giret
Directeurs adjoints de la rédaction
Stéphane Aubert
Sylvain Bourmeau
Eric Decouty
François Sergent
Directrice adjointe de la rédaction,
chargée du magazine
Éléonore Vallières
Rédacteurs en chef
Christophe Boulard
(technique)
Gérard Lefort
Fabrice Rousselot
Françoise-Marie Santucci
(Néa)
Directeurs artistiques
Alain Blaise
Martin Le Chevallier
Rédacteurs en chef adjoints
Michel Becquembourg
(édition)
Jacky Durand (société)

Olivier Costemalle
et Richard Poirat
(éditions électroniques)
Jean-Christophe Féraud
(éco-futur)
Luc Peillon (économie)
Nathalie Raulin (politique)
Mina Rouabah (photo)
Marc Semo (monde)
Bayon (culture)
Sibylle Vincendon et
Fabrice Drouzy (spéciaux)
Pascal Virot (politique)
Directeur administratif
et financier
Chloé Nicolas
Directeur commercial
Philippe Vergnaud
diffusion@libération.fr
Directeur du développement
Pierre Hivernat

ABONNEMENTS
Marie-Pierre Lamotte
03 44 62 52 08
scaabog@libération.fr
abonnements.libération.fr
Tarif abonnement 1 an
France métropolitaine : 371 €.

PUBLICITÉ
Directrice générale
de LIBÉRATION MEDIAS
Marie Giraud
Libération Medias, 11, rue
Béranger, 75003 Paris.
Tél. : 01 44 78 30 68
Amaury médias
25, avenue Michelet
93405 Saint-Ouen Cedex
Tél. 01 40 10 53 04
hpiat@manchettepub.fr
Petites annonces.Carnet.

IMPRESSION
Cila (Héric)
Cimp (Escalquens)
Nick-print (Gallargues)
Nancy Print (Nancy)
POP (La Courneuve).
Imprimé en France
Tirage du 08/01/13 :
132 665 exemplaires.

Membre de OJD
Diffusion Contrôlée.
CNP: 9038004
ISSN 0335-1993
Nous informons nos lecteurs
que la responsabilité du journal
ne saurait être engagée
en cas de non-restitution de
documents

SUDOKU 2023 JOCKEY

1				4		2	
	4			8			7
2				1		9	
	3	9		8	2		1
	2			5			
				9		6	2
			7				9
3	6		8	9			
	8	2		5	1		3

SUDOKU 2022

6	1	5	6	7	2	4	3	9
9	8	7	8	4	1	2	6	5
4	2	6	3	9	5	8	1	7
5	7	2	4	1	8	6	9	3
1	3	8	9	5	6	7	2	4
9	6	4	7	2	3	1	5	8
6	4	9	2	3	7	5	8	1
7	8	1	5	6	9	3	4	2
2	5	3	1	8	4	9	7	6

MOT CARRÉ 2022

T	R	I	V	N	Z	A	K	V
A	K	V	N	Z	A	K	V	T
V	Z	A	T	K	N	I		
Y	T	R	N	Z	A	V	I	K
K	A	V	I	K	R	A	V	I
Z	I	N	T	K	V	Y	A	R
N	V	A	Z	I	R	K	Y	T
I	Y	Z	V	T	R	N	A	
R	K	T	Y	A	N	I	V	Z

MOT CARRÉ 2023

	L				B		I
	M	I			N		
N					W	L	
	I			M	L		
M				N	I	D	
L		E			M	N	
	M	O				L	
E	W		B			M	
I	D		M	E			

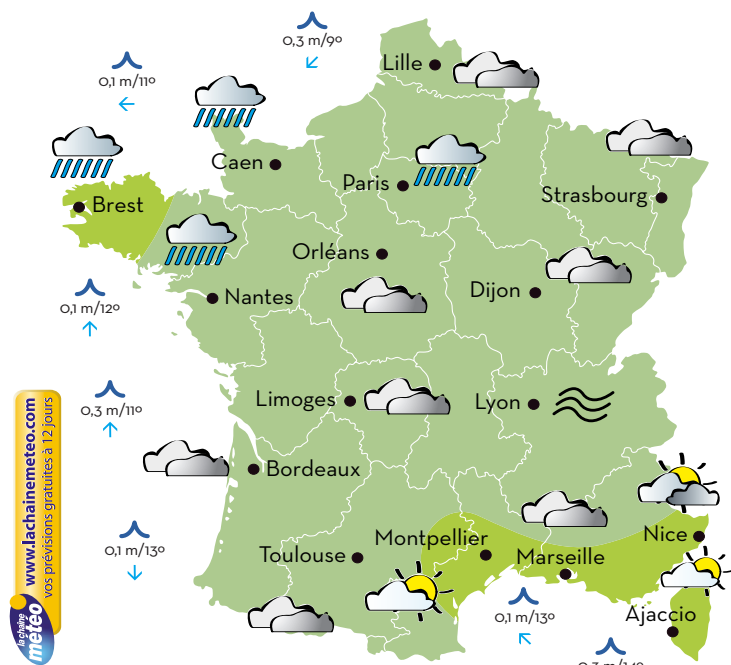
Espace gazonné célèbre

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

MERCREDI 9

LE MATIN Une faible perturbation apportera des bruines ou des pluies faibles de la Bretagne au nord. Au sud, soleil en montagne, couvert en vallée.

L'APRÈS-MIDI La perturbation se maintiendra entre le sud de la Bretagne et le nord-est. Ailleurs, un soleil voilé persiste entre l'Auvergne et les Alpes.



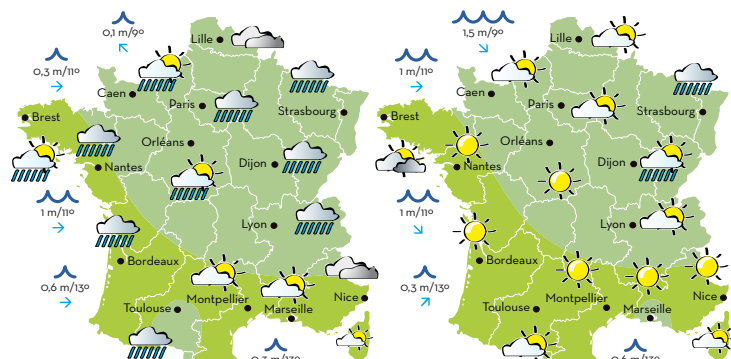
FRANCE	MIN/MAX	FRANCE	MIN/MAX	SÉLECTION	MIN/MAX
Lille	4/8	Dijon	2/7	Alger	10/16
Caen	5/10	Lyon	1/8	Bruxelles	5/8
Brest	9/12	Bordeaux	5/8	Jérusalem	4/7
Nantes	5/8	Ajaccio	5/14	Londres	3/8
Paris	4/8	Toulouse	2/7	Berlin	3/6
Nice	6/13	Montpellier	2/14	Madrid	0/11
Strasbourg	2/7	Marseille	1/12	New York	-1/8

JEUDI 10

La perturbation traversera une large moitié ouest avec des pluies faibles à modérées. Plus sec de l'Alsace à la Corse.

VENDREDI 11

Les nuages restent largement dominants, ondées possibles. Les températures redeviendront peu à peu de saison.



Soleil	Éclaircies	Nuageux	Couvert	Faible	Calme
Averses	Pluie	Orage	Neige	Modéré	Peu agitée
				Fort	Agitée



ABONNEZ-VOUS

à l'offre **INTÉGRALE**

Chaque jour
le quotidien, livré chez vous
avant 7h30 par porteur spécial*
du lundi au samedi

- + 24h/24 et 7j/7 tous les services et contenus numériques en accès libre
- + Les appli iPhone & iPad (compatibles Android) Libé en format numérique + de nombreux contenus enrichis (vidéo, galerie photo, info en temps réel)
- + Chaque mois Next, le mensuel Cinéma, musique, mode, arts, design & archi...

SANS ENGAGEMENT DE DURÉE

23€ par mois*
au lieu de 42€

Abonnez-vous à l'offre **Intégrale Libération**. À découper et renvoyer sous enveloppe affranchie à Libération, service abonnement, 11 rue Béranger, 75003 Paris

Oui, je m'abonne à l'offre **Intégrale Libération**. Mon abonnement intégral comprend la livraison de Libération chaque jour par porteur** + tous les suppléments + l'accès permanent aux services numériques payants de Libération.fr + le journal complet sur iPhone et iPad (formule « web première » incluse).

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ E-mail _____

☐ Règlement par carte bancaire. Je serais prélevé de 23€ par mois (au lieu de 42€, prix au numéro). Je ne m'engage sur aucune durée, je peux stopper mon service à tout moment.

Carte bancaire N° _____

Expire le _____

☐ Règlement par chèque. Je paye en une seule fois par chèque de 276€ pour un an d'abonnement (au lieu de 508€, prix au numéro).

Vous pouvez aussi vous abonner très simplement sur : <http://abo.libération.fr>

* Tarif garanti la première année d'abonnement. ** Cette offre est valable jusqu'au 31/12/2013 exclusivement pour un nouvel abonné en France métropolitaine. La livraison du quotidien est assurée par porteur avant 7h30 dans plus de 500 villes, les autres communes sont livrées par voie postale. Les informations recueillies sont destinées au service de votre abonnement et, le cas échéant, à certaines publications partenaires. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications cochez cette case ☐

Conception : OCTUUSCONCEPT



Pour l'heure, le seul repreneur s'étant déclaré candidat est le groupe angolais Newshole. PHOTO GUILLAUME PAZAT, KAMERAPHOTO

CRISE En voie de privatisation pour cause d'austérité, l'audiovisuel public RTP vit ses derniers jours. Une première en Europe.

Portugal : la télé mange les œillets par la racine

Par **FRANÇOIS MUSSEAU**
Correspondant à Madrid

En pleine agonie – sa part de marché a chuté de 21 à 14% en 2012 –, la télévision publique portugaise doit connaître prochainement la date exacte de son acte de décès.

Cet été, soucieux de réaliser de nouvelles économies budgétaires, le gouvernement conservateur de Passos Coelho avait fait sensation en annonçant la mise à mort de ce service public vieux de plus de cinq décennies : le cinéaste Antonio Pedro Vasconcelos, au cœur d'un vaste comité de soutien à la RTP (Radio télévision portugaise) constitué par la suite, s'était aussitôt insurgé contre « le principal attentat à la souveraineté nationale depuis la Révolution des œillets d'avril 1974 ». Les autorités avaient juré de sceller le sort de la télé

publique d'ici la fin 2012. « Du fait de divisions internes au sein du gouvernement », a-t-on fait savoir, cela n'a toujours pas été fait. S'agissant d'une entité revêtant une telle force de symbole, l'affaire est, il est vrai, délicate et suscite des frictions auprès de l'opinion et dans les hautes sphères du pouvoir.

CONGLOMÉRAT. Pour autant, c'est une certitude, les jours de la TRP en tant que service public sont comptés. L'activisme du comité de soutien et les violentes manifestations de colère à la mi-novembre n'y ont rien changé. A en croire Miguel Relvas, le ministre en charge du dossier, la décision finale sera prise au cours de ce premier trimestre. Alors que le Portugal est sous la coupe de la troïka (FMI, UE et BCE) depuis avril 2011, cette mesure choc s'inscrit dans le cadre d'une politique d'austérité à outrance qui

suppose une braderie des fleurons publics du pays : pour honorer la dette et réduire le déficit, ont été mis en vente les aéroports, la compagnie aérienne TAP, les chantiers navals de Viena de Castelo et une

«C'est un coup mortel pour la diversité de création et c'est la victoire d'une logique purement commerciale».

Fernando Vendrell producteur indépendant

longue liste d'entreprises d'Etat, dont la télé publique. Reste à savoir aujourd'hui à quelle sauce sera mangée la RTP, conglomérat regroupant 17 chaînes télé et radio, généraliste, thématiques, régionales (Açores et Madère), internationales (monde lusophone). Les perspectives ne sont pas réjouissantes. Le gouvernement va réduire les aides publiques – d'en-

viron 52 millions d'euros actuellement – à la portion congrue, en maintenant la redevance (140 millions d'euros) que les Portugais versent via la facture d'électricité ; la fermeture de la chaîne culturelle

(RTP2) est chose acquise, la plupart des radios et télévisions sont en danger de disparition – tout comme l'agence de presse Lusa. Seul le canal généraliste RTP1, l'équivalent de

France 2, a son avenir assuré, mais sous une forme qu'on ne connaît pas encore. Deux solutions sont pour l'instant envisagées. La première est la privatisation à 49% de la RTP, la deuxième, plus probable, consisterait en une concession à un groupe privé pendant une période de quinze à vingt-cinq ans, pour 60 millions d'euros, « une bouchée

de pain », selon les salariés. Le ministre Relvas a assuré que la publicité sera plafonnée (six minutes l'heure contre douze pour les chaînes privées) et que « les principes du service public seront maintenus », mais personne ne le croit vraiment. « En réalité, il n'y aura plus aucune prise en compte du citoyen », s'étrangle Camilo Azevedo, le président du comité d'entreprise de la RTP. « Il s'agit d'une vaste entreprise de dégraissage de notre patrimoine, riche de plus de cinquante ans d'infrastructures, d'archives, de savoir-faire, se lamente de son côté le cinéaste Vasconcelos. C'est une des télé publiques les moins coûteuses d'Europe. Une fois que la RTP sera nettoyée de ses dettes, le monstre deviendra appétissant. »

Pour l'heure, le seul repreneur s'étant déclaré candidat est le groupe angolais Newshole, qui détient le quotidien *Sol*, édité au Portugal. Profitant de la débâcle économique de son ancien colonisateur, le deuxième producteur de pétrole en Afrique, en plein boom, étend sa mainmise dans l'actionnariat des grands groupes portugais. La presse a maintes fois évoqué le « capital d'origine douteuse » de Newshole qui servirait à faire main basse sur la RTP. D'autres parlent d'un possible rachat de la part de la toute-puissante Isabel Dos Santos, la fille du président de l'Angola, même si, en août, celle-ci avait nié « tout intérêt dans cette affaire ». Cette redoutable businesswoman a des intérêts dans des groupes stratégiques du pays ibérique – elle détient notamment 9% de la BPI, la Banque portugaise d'investissements.

«OPINION». Les nombreux opposants à la cession de la RTP dénoncent, sous couvert de réduction budgétaire, une entreprise de démantèlement. Pour la Fédération internationale de la presse, la FIP, ou le syndicat portugais des journalistes, le SI, cela implique « une menace pour la démocratie car, en l'absence d'une information plurielle et d'un service public, la chaîne pourra fonctionner au service d'intérêts privés qui, à leur tour, pourront conditionner l'agenda politique et influencer l'opinion ».

Aux yeux du producteur indépendant Fernando Vendrell, « c'est un coup mortel pour la diversité de création et c'est la victoire d'une logique purement commerciale ». Sur ce terrain, les deux chaînes privées TVI et la SIC – 24 et 21% de parts de marché respectivement – devraient y trouver leur compte. D'autant qu'avec le chômage galopant et la perte de pouvoir d'achat, comme l'indique un récent sondage, la consommation moyenne de télévision est de cinq heures et trente minutes par jour, soit une heure de plus qu'en 2011. Dans cette lutte pour le « loisir le moins cher », comme le désignent divers sociologues portugais, le service public n'aura bientôt plus sa place. ◆

L'HISTOIRE

AP VEND SES TWEETS À SAMSUNG

Pas plus gênée que ça, c'est l'agence de presse américaine AP elle-même qui l'a annoncé: durant le Consumer Electronics Show (CES), le salon de l'électronique grand public qui se tient jusqu'à la fin de la semaine à Los Angeles, AP va poster des tweets sponsorisés par Samsung. Curieux mélange des genres pour une agence de presse dont le métier est théoriquement de diffuser des infos et dont le compte Twitter affiche plus de 1,5 million de followers. Mais AP précise que les tweets en question, qui seront postés deux fois par jour, porteront la mention «TWEETS SPONSORISES» (les majuscules sont d'origine) et seront rédigés par Samsung, et non pas par la rédaction. On est drôlement rassurés.

1 seule édition pour les quotidiens gratuits de La Provence, au lieu de trois. Le journal, qui est associé au réseau de gratuits du groupe Bolloré, se déclinait jusqu'alors en *Direct Matin Marseilleplus*, *Direct Matin Avignonplus* et *Direct Matin Aixplus* pour un total de 70 000 exemplaires imprimés chaque jour. Il prend désormais le nom de *Direct Matin Provence*.

Libération est habilitée aux annonces légales et judiciaires pour le département 75 en vertu de l'arrêté préfectoral n° 2011361-0007

1105266
Par ASSP en date du 03/01/2013, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : MICARY

Forme juridique : EURL

Capital social : 10 000 €

Siège social : 5, rue Etienne Dolet, 75020, Paris

Objet : Services informatiques

Gérant : M. MIRI Issam demeurant 5, rue Etienne Dolet - 75020, Paris

Durée : 99 ans

La société sera immatriculée au RCS du greffe du tribunal de commerce de Paris.

1105267
Par acte SSP en date du 03/01/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL

Dénomination : JPH INTERIOR DESIGN

Capital : 1000 €

Siège social : 13, Rue Camille Desmoulin, 75011 Paris.

Objet : Conception, Design, chiffrage et administration de projets relatifs à l'aménagement d'espaces intérieurs ou extérieurs, amélioration et décoration de façades de bâtiments et locaux privés ou publics quelle que soit leur destination.

Durée : 99 ans.

Gérance : M. Hourdeau Jean-Philippe, demeurant 13 rue Camille Desmoulin, 75011 Paris.

La société sera immatriculée au R.C.S de Paris.

VU DE NEW YORK
Par FABRICE ROUSSELOT

«Journal News» dans le viseur du lobby des armes

Un journal gardé par des agents de sécurité, des reporters menacés de mort ou qui vivent à l'hôtel de peur de rentrer chez eux, des paquets suspects contenant de la poudre blanche qui arrivent en salle de rédaction... Jusqu'à récemment, le *Journal News*, un quotidien local du nord de l'Etat de New York, n'avait jamais vraiment fait parler de lui. Depuis le 23 décembre, cependant, le journal est devenu «une cible», comme l'a souligné le *New York Times*, après avoir pris la décision de publier le nom et les adresses des 33 614 détenteurs de port d'armes dans deux comtés de la région.

L'idée était de Dwight Worley, un journaliste envoyé couvrir la fusillade de Newtown, dans le Connecticut, dans laquelle vingt enfants d'une école élémentaire ont été abattus. Mais dès le lendemain de la publication de l'article, assorti d'une carte sur laquelle étaient localisés les «gun owners», des coups de téléphone menaçants ont commencé à venir de tout le

pays. Certains reporters ont reçu des lettres qui leur annonçaient qu'ils allaient être abattus au siège du journal à White Plains, quand ils rejoindraient leur voiture sur le parking. D'autres ont vu leurs noms et adresses apparaître sur les réseaux sociaux, accompagnés de commentaires fort peu sympathiques. Et l'association locale des propriétaires d'armes à feu a lancé une campagne afin de convaincre les annonceurs de ne plus passer de publicités dans le *Journal News*.

Interrogée par le *New York Times*, Janet Hasson, rédactrice en chef du quotidien, a estimé que «dans un pays comme l'Amérique, aucun journaliste ne devrait être menacé», et a souligné que toutes les informations publiées «étaient du domaine public». Certains commentateurs ont toutefois reproché au *Journal News* d'avoir livré les noms et adresses des détenteurs de port d'armes. Dwight Worley, lui, a rétorqué qu'après le massacre de Newtown, «chacun avait le droit de savoir si son voisin avait des armes, et combien». ◆

«Compte tenu du refus de négociateur de la direction dans le cadre du préavis, on s'organise pour une grève dure et longue.»

Jean-Paul Quennesson délégué syndical Sud de France Inter où la grève des techniciens pour protester contre la suppression de 4 postes sur 34 a été reconduite hier pour une troisième journée

#unbonjuif : Twitter s'abrite derrière la loi américaine

Une audience s'est tenue hier au tribunal de grande instance de Paris où le réseau social Twitter était assigné par plusieurs associations, après quelques cascades de messages antisémites reprenant notamment le mot-clé #unbonjuif. Les associations souhaitent voir la justice française ordonner à Twitter de leur transmettre l'identité des auteurs de tweets litigieux, afin de pouvoir les poursuivre devant les tribunaux. L'avocate du réseau, M^e Alexandra Neri, a estimé qu'une telle demande relève de la justice américaine, ces données étant conservées aux Etats-Unis : «Dois-je me soumettre à la loi des différents pays où j'exerce ? Je ne sais pas», a déclaré l'avocate. La juge des référés rendra sa décision le 24 janvier.

Audrey Pulvar va piger à RTL

Démissionnée de la direction des *Inrockuptibles* après cinq mois seulement à la tête de l'hebdo détenu par Matthieu Pigasse (Libération du 21 décembre), la journaliste Audrey Pulvar rejoint à partir d'aujourd'hui *On refait le monde* sur RTL. L'émission, animée depuis la rentrée par Marc-Olivier Fogiel, fait s'affronter des polémistes (Fadela Amara, Raymond Domenech, Charles Beigbeder, Philippe Besson) sur l'actualité.

A LA TELE CE SOIR

TF1

20h50. **Unforgettable.** Série américaine : *Un univers impitoyable, Retour de flammes, Le côté obscur.* Avec Poppy Montgomery, Dylan Walsh. 23h05. **Chase.** Série américaine : *Folle de sa fille, Le réveil du tueur.* Avec Kelli Giddish. 04h00. **Eleventh hour.** Série.

ARTE

20h50. **Scoop.** Comédie britannico-américaine de Woody Allen, 96mn, 2006. Avec Woody Allen, Scarlett Johansson. 22h25. **Le rouble roule dans l'art.** Documentaire. 23h15. **The fall.** Film. 1h05. **Tempo.** 1h15. **Borgen.** 3 épisodes. Film.

FRANCE 2

20h45. **Interdits d'enfants.** Téléfilm de Jacques Renard. Avec Agathe Dronne, Pierre Cassignard, Alain Rimoux. 22h20. **Débat.** *L'enfant pour tous.* Documentaire présenté par Benoît Duquesne. 23h50. **Journal de la nuit, météo.** 01h00. **Dakar 2013.** Série.

M6

20h50. **D&CO, une semaine pour tout changer.** Magazine présenté par Valérie Damidot. 21h45. **Scènes de ménages.** Divertissement. 23h00. **D&CO, une semaine pour tout changer.** Magazine. 1h05. **Medium.** Série. 2h20. **The big game.**

FRANCE 3

20h45. **Des racines & des ailes.** *La Corse autrement.* Magazine présenté par Louis Laforge. 22h45. **Soir 3.** 23h10. **L'ombre d'un doute.** *Et si Molière n'était pas l'auteur de ses pièces ?* Documentaire. 01h20. **Chabada.** *Spéciale Johnny Hallyday.* Musique.

FRANCE 4

20h45. **99 francs.** Comédie française de Jan Kounen, 100mn, 2007. Avec Jean Dujardin, Jocelyn Quivrin. 22h30. **Dynamo le magicien de l'impossible.** 1 & 2/2. Documentaire. 01h55. **Faut pas rater ça !** Magazine. 2h00. **Concert.**

CANAL +

20h55. **Échange standard.** Comédie américaine de David Dobkin, 112mn, 2011. Avec Ryan Reynolds, Jason Bateman. 21h25. **La famille Jones.** Comédie américaine de Derrick Borte, 95mn, 2009. Avec Demi Moore, David Duchovny. 01h20. **De bon matin.**

FRANCE 5

20h40. **La maison France 5.** Magazine présenté par Stéphane Thebaut. 21h25. **Silence, ça pousse !** Magazine. 22h10. **C'est notre affaire.** Magazine présenté par Claire Fournier. 22h43. **Consumag.** 22h45. **C dans l'air.** Magazine. 23h50. **Dr CAC.**

LES CHOIX



Tout revient
Ciné+ Club, 20h45
Beaucoup des *Revenants* de Fabrice Gobert étaient déjà là, errant dans son film *Simon Werner a disparu...* Alors (re)voyons.



Tout dans tout
M6, 20h50
Notre fantôme : un *D&CO* mixé avec *Belle toute nue* et *Recherche appartement ou maison* (voire *L'amour est dans le pré*).



Tout fout le camp
France 3, 23h10
«Et si Molière n'était pas l'auteur de ses pièces ?», s'interroge *L'ombre d'un doute*. Si tout fout le camp, faut prévenir.

PARIS 1ERE

20h40. **Kamelott.** Série française. *Livre VI, épisodes 4 & 5.* Avec Alexandre Astier, Rachel Arditi. 21h35. **Kamelott.** Série française. 22h30. **Kamelott.** Série française. 23h20. **Kamelott.** Série française. 01h05. **Kamelott.** Série française. 1h05. **Programmes de la nuit.**

NRJ12

20h35. **Tellement Vrai.** *Radins ou dépensiers : peuvent-ils changer ?* Magazine présenté par Matthieu Delorme. 23h10. **Bienvenue chez Caue.** Magazine présenté par Sébastien Caue. 01h45. **Poker.** Jeu. 1h45. **Programmes de nuit.**

TMC

20h45. **Les 30 histoires.** Magazine présenté par Karine Ferri et Pascal Bataille. 23h00. **Zone paranormale.** Magazine. 1h20. **TMC Météo.** 1h25. **Les filles d'à côté** *Une filleule dangereuse, La demande en mariage, Le remplaçant.* Série. 2h55. **Trio dangereux.** Téléfilm.

D8

20h50. **Enquête d'actualité.** *Quand les chauffards nous mettent en danger : enquête sur les nouvelles menaces de la route.* Documentaire présenté par Guy Lagache. 22h20. **Enquête d'actualité.** Documentaire. 01h25. **Touche pas à mon poste !**

W9

20h50. **Enquêtes criminelles : Le magazine des faits divers.** *Affaire Missenard : meurtre à la clinique / rancœur familiale* Magazine. 22h40. **Enquêtes criminelles : Le magazine des faits divers.** 01h45. **Enquêtes criminelles : Le magazine des faits divers.** 2h45. **Météo.**

NT1

20h45. **Sœur Thérèse.com.** Téléfilm français : *Tombé du ciel.* Avec Dominique Lavanant. 22h25. **Sœur Thérèse.com.** *Marché conclu.* Téléfilm. 01h10. **En mode Gossip.** Magazine. 2h10. **Les nouvelles filles d'à côté.**

GULLI

20h45. **Flashmob, la surprise de ma vie.** *Episode 1.* Divertissement. 21h35. **Flashmob, la surprise de ma vie.** *Episode 2.* Divertissement. 22h25. **Flashmob, la surprise de ma vie.** *Episode 5.* *Episode 7.* Divertissement. 01h00. **Dessins animés.** Jeunesse.

D17

20h50. **Les constructeurs de l'extrême.** *Le pétrolier arctique, L'étape ultime, Gratte-ciel.* Documentaire. 23h45. **Star story.** *Tout le monde il est B.O.* Documentaire. 01h40. **Top rock.** Musique. 1h35. **Nuit ind.** Musique.



PSY A dada sur son succès

Obama et Madonna s'arrachent le chanteur sud-coréen, intronisé «roi de YouTube», où son clip, «Gangnam Style» a été vu plus d'un milliard de fois. Ovni dans une industrie musicale ultraformatée, il a rendu la planète dingue de sa danse équestre.

Par **ARNAUD VAULERIN**
Envoyé spécial à Séoul (Corée du Sud)

Sur la photo de famille de la maison de disques sud-coréenne YG Entertainment, on le reconnaît au premier coup d'œil. Parmi les minets manucurés et les starlettes ébouriffées de la K-pop, la pop coréenne qui mixe hip-hop, electro, rock et r'n'b, PSY tranche avec son costume noir, sa chemise blanche, ses chaussures vernies bicolores. Tout en rondeurs, le visage juvénile, coiffé

d'une coupe carrée gominée, il détonne et n'en finit pas d'étonner. Depuis que son tube *Gangnam Style*, trémoussé sur une «danse du cheval» de son cru, a été mis en ligne sur YouTube le 15 juillet, le chanteur a pulvérisé les records de visionnage pour franchir récemment le milliard de pages vues ! Il a reçu des dizaines de prix, a rassemblé des milliers de fans à Hongkong, Los Angeles, Rome. Le titre a été imité, parodié, téléchargé à foison, il a fait danser les foules lors de gigantesques flashmobs, comme celle du 5 novembre sur les marches du Trocadéro à Paris. PSY est devenu le «roi de YouTube» que tout le monde s'arrache : des stars, comme le chanteur Justin Bieber, le rappeur MC Ham-

mer, Britney Spears ou encore Madonna se bousculent pour un pas de danse, un duo ou une simple photo avec PSY.

«Prouvez-moi que vous êtes bien Scooter Braun»

Il a été l'invité d'honneur de Barack Obama à la Maison Blanche pour l'arbre de Noël. Même le très coincé Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies, sud-coréen comme le chanteur, s'est essayé à la danse équestre de *Gangnam Style* avant de vanter sa «force pour la paix mondiale». En quelques mois, ce qui était une farce coréenne a viré à l'addiction planétaire. A la plus grande surprise de l'intéressé : «Je ne

m'attendais pas à quelque chose comme ça, reconnaissait PSY dans les colonnes du *New York Times* en octobre. Alors, que puis-je dire ? Tout va trop vite.» YouTube constate que cet «énorme succès mondial ne ressemble à rien que nous ayons déjà vu auparavant». Même stupéfaction chez YG Entertainment, l'un des trois grands labels sud-coréens, pourtant rodé à la découverte de talents. L'entreprise défend depuis seize ans avec efficacité les intérêts d'une vingtaine de stars internationales de la K-pop comme Big Bang, 2NE1 ou encore Epik High.

«La première fois que j'ai vu le clip de PSY, j'ai vraiment trouvé ça amusant. Je retrouvais son style, son humour et sa patte, se souvient l'une



PSY sur scène à New York avec Madonna le 13 novembre (gauche) et MC Hammer le 31 décembre (droite).

Au centre, le 28 novembre à Bangkok. PHOTOS GUY OSEARY, AP, CHAIWAT SUBPRASOM, REUTERS ET CHARLES SYKES, AP

des responsables d'YG qui reçoit dans l'imposant siège du label, un luxueux bâtiment de verre et de béton aux allures de forteresse aérienne, à l'ouest de Séoul. *J'ai pensé que ce titre allait peut-être faire du bruit en Corée, mais jamais je n'aurais cru à un tel succès à l'étranger. Car, jusqu'alors, nous estimions que nos chanteurs et nos danseurs devaient s'adapter à la culture occidentale. Maintenant, ce n'est plus nécessaire car, au final, Gangnam Style plaît en étant très coréen.*

Quand l'affaire démarre, PSY vient de sortir son 6^e album. Le 15 juillet, son titre phare est mis en ligne sur le compte YouTube que YG a ouvert en 2010 pour tous les artistes qu'il produit. Le message est également relayé sur Twitter, Facebook et les réseaux sociaux sud-coréens, archifréquentés dans un pays très bien connecté à Internet. Puis rien pendant dix jours. Personne n'envisageait qu'un titre chanté en coréen inonde la websphère et embrase des foules extatiques.

«Vers la fin du mois de juillet, les premiers commentaires étrangers apparaissent. Des followers entament des discussions. Là, je réalise que quelque chose est en train de se passer, a raconté récemment PSY aux étudiants d'Oxford. Fin juillet, le chanteur Robbie Williams écrit sur son blog un message du genre "si vous êtes fatigués, regardez ça" en parlant de ma chanson.» A la mi-août, la pop star américaine Katy Perry met la vidéo sur son compte Twitter et lance un appel à ses quelque 25 millions de fans qui la suivent en ligne: *«Aidez-moi, je suis prise dans un tourbillon Gangnam Style.»* Autrement dit, complètement accro. Le Coréen n'en revient pas. Et répond à la bimbo en lui faisant part de son *«énorme plaisir d'avoir été présenté»* sur son compte.

Nouvelle surprise quelques jours plus tard. PSY reçoit un appel de Scooter Braun, le

jeune faiseur de rois de la pop et du r'n'b. Le manager de la star Justin Bieber veut faire signer le Sud-Coréen sur son label et lui ouvrir le marché américain. *«J'ai pensé qu'il s'était trompé de numéro, qu'il s'agissait d'une blague ou d'un spam, se souvient-il. Alors, je lui ai dit: "Prouvez-moi que vous êtes bien Scooter Braun."»* Il est invité à Los Angeles. *«Pendant les dix heures de vol, je me suis posé des dizaines de questions. Pourquoi le manager de Bieber m'appelle? Pourquoi suis-je dans cet avion et qu'est-ce que je vais bien pouvoir faire après?»* Les Etats-Unis découvrent PSY. En novembre, Gangnam Style franchit la barre des

«Mes débuts ont été un désastre. Les gens qui venaient m'écouter ne disaient pas "qui est ce type", mais "qu'est-ce que c'est que ça?"»

PSY Park Jae-sang de son vrai nom

800 millions de vues sur YouTube et pulvérise le record de Justin Bieber qui régnait en éphémère lisse et sage sur le site de vidéos avec son titre *Baby*. Le 21 décembre, le cap du milliard de vues est franchi. *«Finalement, je n'ai rien fait pour faire connaître cette chanson»,* résume le Sud-Coréen.

Mauvaise conduite

PSY, qui se décrivait comme un chanteur de «catégorie B», ne figurait pas dans le bataillon des futures stars de la Korean pop. *«Plus âgé que la moyenne des artistes, il a toujours été un peu à part, raconte un membre d'YG. C'est un solitaire qui organise tout et contrôle beaucoup de choses.»* Il a intégré le label en 2010, un an après la fin de son service militaire, qu'il a dû prolonger pour mauvaise conduite – on ne plaisante pas en Corée avec cette institution. Il avait 32 ans, tournait

dans la K-pop depuis dix ans et cherchait alors à relancer sa carrière. Fils d'un très riche industriel spécialisé dans les semi-conducteurs, PSY, de son vrai nom Park Jae-sang, avait décidé de devenir musicien après avoir été «sidéré» par un concert de Queen quand il était ado.

Il étudiera quatre ans la musique au prestigieux Berkeley College aux Etats-Unis avant de commencer sa carrière en Corée du Sud. *«Mes débuts ont été un désastre, racontait-il récemment. Les gens qui venaient m'écouter ne disaient pas "qui est ce type", mais "qu'est-ce que c'est que ça?"»* Conscient de

son physique peu conforme aux normes de la K-pop, il veut *«inventer de nouvelles choses, chanter et danser des choses drôles»*. Il parodie d'autres artistes, se déguise en femme, et notamment en Lady Gaga avec des faux seins auxquels il met le feu lors d'un concert. *«C'est un bouffon qui n'a pas peur du ridicule, comme ces comédiens coréens qui jadis passaient de village en village pour se moquer de l'ordre établi, explique Pascal Dayez-Burgeon, historien de la péninsule. Aujourd'hui, il a fait de cette moquerie l'image de la Corée.»* Le chanteur assume: *«J'ai fait de mon mieux pour être le plus ridicule possible.»*

Peu importe que PSY ait passé trente nuits à inventer sa danse équestre au lasso et aux poses lascives: on ne retient que les sauts de cabri d'un petit rondouillard tour à tour débraillé, déhanché, dévergondé et dopé à l'électro-pop derrière ses lunettes rondes et ses tenues kitsch.

Quant au texte de sa chanson, c'est une gentille satire des habitants de Gangnam, quartier huppé et branché de la capitale, bâti au sud de la rivière Han. Dans cette vitrine du

modernisme et du consumérisme devenus les mots d'ordre du miracle économique sud-coréen, l'artiste se pose en *«mec dont le cœur explose quand vient la nuit»*, lequel rencontre une *«fille chaleureuse dont le cœur brûle quand vient la nuit et qui sait savourer une tasse de café»*. On devine la fin: *«Et si on allait jusqu'au bout?»* Le refrain est scandé entre deux pas de danse: *«Grand frère [oppa, expression très utilisée par les jeunes filles pour s'adresser à des hommes plus âgés, ndlr], j'ai le style de Gangnam.»*

«On ne peut pas dire que cela est classe et très élaboré, relève Moon Si-yeun qui dirige l'Institut culturel coréen à Séoul. Mais PSY a réussi à affirmer ses complexes, à se mettre en scène pour faire rire et à faire participer les gens à sa danse addictive. Il a aussi fabriqué une sorte de success story caractéristique de la culture populaire. Surtout, il a créé un contre-modèle de la culture de masse. A ce niveau-là, c'est du jamais vu.»

Nouilles instantanées

Le chanteur brise les codes esthétiques sud-coréens où le svelte, le lisse et le soigné sont la norme, surtout dans le monde standardisé de la K-pop, qui produit de la musique et des chanteurs de façon industrielle. Mais, s'il est arrivé là, c'est aussi parce qu'il a profité de la Hallyu, la vague culturelle coréenne qui déferle sur l'Asie, d'abord en Chine puis à Hongkong, au Japon et au Vietnam, avant de gagner une bonne partie de l'Occident depuis la fin des années 90.

Les *dramas*, les séries coréennes pour la télé, comme *Sonate d'hiver*, ont lancé le mouvement. Puis le cinéma, avec *Old Boy* de Park Chan-wook, *The Chaser* de Na Hong-jin ou encore les films du réalisateur archiprimé Kim Ki-duk, a pris le relais, détrônant au box-office les blockbusters hollywoodiens. Ensuite, la *manhwa* (la BD locale) et la musique, avec des groupes ou des chanteurs de la Korean pop, ont conquis des millions de fans. Au début des années 2000, la Corée du Sud s'est découverte en puissance culturelle. Les très puissants *chaebol* – les fameux groupes industriels coréens – et les pouvoirs publics ont compris tout le profit qu'ils pouvaient tirer de la Hallyu. *«Ils ont transformé le pays en machine à exporter, écrit Pascal Dayez-Burgeon (1). Ici, le maître-mot est le placement de produits. Les stars de la Hallyu sont avant tout des VRP de la marque Corée.»*

L'inventeur de la danse du cheval n'a pas échappé à la règle. Il est ainsi apparu dans des pubs à la télé, dans le métro, sur les portables, vantant les mérites d'un réfrigérateur à *kimchi* (le chou pimenté, plat national en Corée), d'un téléphone, d'une bière, de nouilles instantanées... Faux rebelle et vrai bouffon, PSY a été bombardé ambassadeur d'une Corée qui n'a jamais été aussi fière d'elle depuis des décennies. Avec, en tête de gondole, le Gangnam style. ♦

(1) in *«Les Coréens»*, éditions Tallandier (2011).

PORTRAIT GÉRARD PERSE



Ex-directeur de supermarchés, ce vigneron d'adoption impose son château Pavie modernisé au sommet des saint-émilion.

Il casse la barrique

Par **FABRICE TASSEL**
Photo **BRUNO CHAROY**

A l'heure de la mondialisation du vin par sa face Est, du débarquement régulier de propriétaires chinois à Bordeaux et en Bourgogne, voilà une success story tricolore dont n'importe quel ministre du Redressement productif rêverait. Une saga pur jus qui a emmené un ancien peintre en bâtiment, jockey et fou de cyclisme jusqu'aux salons parisiens de l'hôtel Bristol où il recevra demain soir le titre d'«homme de l'année» de la Revue du vin de France.

Gérard Perse tremblera moins qu'en cette matinée de septembre où il attendait le courrier qui allait consacrer quinze ans de travail à la tête du château Pavie : l'entrée dans le cercle ultrafermé des premiers grands crus classés «A» des vins de Saint-Émilion. Sur la Rive Droite, l'événement est historique : pour la première fois depuis le premier classement en 1954 – révisé tous les dix ans – les deux «A» historiques, Cheval-Blanc et Ausone, doivent partager la plus haute marche du podium. L'ancien artisan rejoint les grands patrons Bernard Arnault et Albert Frère (Cheval-Blanc), et les héritiers bordelais Alain Vauthier (Ausone) et Hubert de Boüard (Angélus) qui sera aussi sacré demain soir. Cherchez l'intrus !

Une vie consacrée au travail, la passion de l'entreprise, le triomphe dans le très conservateur microcosme bordelais : on redoutait une forme de libéralisme caricatural. L'ascenseur file vers les plus hauts étages d'un immeuble du XVI^e arrondissement parisien. Duplex, double terrasse, la tour Eiffel toute proche. Mais déco discrète, Jean, mules et sweat, café gentiment servi, papotage d'un lendemain de Noël au sujet des enfants et petits-enfants. Puis, très vite, retour sur le vin et par le bon bout : la terre. Perse ne joue pas à être un autre : «Ce n'est pas mon métier de décortiquer le vin en permanence, je sais goûter mais j'admire les gens qui savent en parler.» Lui est un entrepreneur devenu vigneron, pas l'inverse. Gérard Perse est convaincu que «chacun connaît un parcours pré-tracé». Ainsi d'avoir eu tant envie, alors qu'il avait 12 ans de voir Fernandel dans les Vignes du seigneur aurait été prémonitoire. Mais laissons les aléas du destin et revenons à la terre. Déjà propriétaire du château Monbousquet acheté en 1992 en une journée («un coup de foudre, je me suis fait engueuler le soir à la maison»), il acquiert en 1998 le château Pavie, délaissé par une famille déchirée. «Bordeaux sursaute» lorsqu'un an plus tard seulement, Perse inaugure des chais et cuiviers neufs. Puis Bordeaux tremble carrément lorsque le nouveau propriétaire de Pavie impose les vendanges en vert (délester la vigne des grappes encore vertes ce qui rend le vin

plus concentré), baisse les rendements de 80 à 30 hectolitres par hectare, ne laisse que huit grappes par pied au lieu de vingt-deux. «A Bordeaux, mettre du raisin par terre était criminel. Je suis passé d'une surproduction à une sous-production», dit en souriant Perse dont le choix de la qualité provoque des gorges chaudes. Les gens du cru stationnent près de ses vignes et s'indignent de tout ce raisin «gâché». «A Bordeaux, quand on fait quelque chose de nouveau on commence par vous critiquer... avant de vous copier», constate Perse. Pour Michel Rolland, œnologue conseil de Pavie : «Gérard a eu le courage de pousser à l'extrême des techniques qui commençaient à apparaître, il a épanoui ce terroir exceptionnel.» Le chef étoilé Jean-François Piège parle aussi de «courage, celui d'être l'auteur d'une expression unique, de ne pas refaire le Pavie d'avant son arrivée».

Dès 2003, le critique américain Robert Parker, adulé ou décrié mais dont les avis pèsent sur le marché, attribue un 100/100 retentissant à Pavie. «Ils me prenaient pour un fou de vouloir aller si vite, surtout ces grandes familles où ne serait-ce que décider de lancer des travaux peut prendre quatre ans.» Cette impatience peut aussi pousser à commettre des maladresses, comme lorsque Chantal, son épouse de toujours, circule un temps en Jaguar dans les rues de Saint-Émilion où lorsqu'on a beaucoup d'argent, une bonne vieille Peugeot donne le change. Ou lorsque Perse propose en 2003 un prix trop élevé pour le domaine Petit-Village, à Pomerol, provoquant la levée de boucliers de toute la Rive Droite inquiète d'une revalorisation domageable au niveau fiscal. «C'est mon seul échec, très douloureux.»

Mais pour Perse, investir est devenu une seconde nature acquise pendant sa première vie professionnelle. Peintre en bâtiment, il est devenu petit épicer puis gérant de supermarchés (Champion et Continent) : «Dans la grande distribution, il faut réagir dès que votre concurrent prend une initiative.» Une tranche de vie menée avec une feuille de route modeste : un travail bien fait mettant la famille à l'abri du besoin. Une épicerie de fruits et légumes, puis plusieurs, l'entrée dans le giron de Promodès, un magasin, puis plusieurs. Pendant les années 80, Perse gère les achats de vin pour ses supermarchés. Il est reçu royalement dans les plus grands domaines (Lafite-Rotschild, Latour). Les maîtres de chai lui racontent leurs petits secrets «puisque je n'étais pas concurrent». Le commercial écoute, apprend et pense au marketing, à la communication. Du jour où il rencontre Jean-Luc Thunevin devenue une star avec ses «vins de garage» (un vin de très bonne facture produit en toute petite quantité dans un garage au lieu d'un chai), Gérard Perse ne quitte plus Saint-Émilion et ses 750 propriétaires pour 2000 habitants. Sa femme Chantal, qui veille depuis toujours sur les affaires du couple, développe l'Hostellerie de Plaisance (2 étoiles Michelin) qui facilite l'intégration locale des Perse. «Avec des gens comme les Perse, toute notre région y gagne, cela inspire le respect», commente Hubert de Boüard, dont la famille gère l'Angélus depuis quatre générations.

Le succès des Perse raconte aussi «la spirale de folie» des prix à Bordeaux depuis les années 2000. Vingt caisses de Pavie ont été commandées pour le nouveau président chinois, un Russe lui a envoyé un avion vide pour qu'il y charge deux palettes. L'entrepreneur reprend le dessus : «Le vin est parfois très cher. Mais cela nous a donné les moyens de nous améliorer. Il y a dix ans à Saint-Émilion, nous étions une demi-douzaine à faire des grands vins, maintenant, nous sommes cinquante.» Au sujet de l'argent, l'homme ne se défile pas. La taxation à 75 % ? «Je comprends l'idée d'effort mais là, c'est trop.» En mai 2012, il a voté «nul», comptabilisé comme un blanc mais plus rageur. Ni la gauche ni la droite ne trouvent plus grâce à ses yeux. Gérard Depardieu «est con de partir, mais je peux comprendre». Gérard Perse a, lui, une méthode simple : «Je ne me demande jamais combien je pèse pour ne pas me polluer la tête. Et je ne le saurai que quand j'aurai le client en face de moi.» Pragmatique, avant tout. ►

EN 6 DATES

2 octobre 1949 Naissance à Paris. **28 septembre 1976** Naissance d'Angélique, la fille unique de Chantal et Gérard Perse. **1^{er} avril 1977** Ouverture de la première boutique à Boulogne-Billancourt. **Mars 1998** Acquisition du château Pavie à Saint-Émilion. **Septembre 2012** Pavie devient premier grand cru classé A des vins de Saint-Émilion. **10 janvier** Elu «homme de l'année» par la Revue du vin de France.